



## Plan directeur des parcs et espaces verts

Rapport externe

Présenté à la  
Ville de Dolbeau-Mistassini



Mars 2022

## DOCUMENT À CARACTÈRE CONFIDENTIEL ÉNONCÉ DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu de ce document a été créé pour l'usage interne exclusif de la Ville de Dolbeau-Mistassini. Le document, produit par Transfert Environnement et Société et Julie Simard, Services-conseils, est protégé par les lois canadiennes et étrangères sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

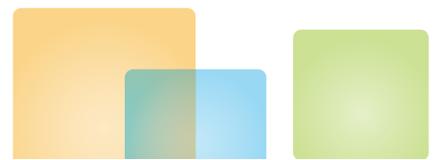
## COORDONNÉES

### **Transfert Environnement et Société**

94, rue Jacques-Cartier Est  
Bureau 302  
Chicoutimi (Québec) G7H 1Y3  
418 973-7799

### **Julie Simard, Services-conseils en gestion, marketing, urbanisme et développement socio-économique**

243, rue Dubuc  
Chicoutimi (Québec) G7J 1W7  
418 698-2749



## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières .....	3
Mot du maire .....	1
Équipe de réalisation .....	2
1. Contexte et mandat .....	3
1.1 Introduction .....	3
1.2 Objectifs .....	4
1.3 Vision, mission et valeurs .....	4
1.4 La démarche de participation citoyenne .....	5
2. Profil démographique et portrait socio-économique .....	7
2.1 Population et histoire du développement .....	7
2.2 Portrait du territoire .....	7
2.3 Administration et développement du territoire .....	19
3. Usagers et besoins .....	21
3.1 Tendances et facteurs d'influence .....	21
3.2 Défis actuels relatifs à la gestion des parcs et espaces verts .....	22
3.3 Portrait de la clientèle des parcs .....	23
4. Portrait diagnostic .....	25
4.1 Occupation des parcs et espaces verts sur le territoire et trame urbaine .....	25
4.2 Typologie des parcs et infrastructures sportives dans la ville .....	27
4.3 Infrastructures sportives municipales .....	31
4.4 Infrastructures sportives scolaires .....	32
4.5 Desserte et accessibilité des parcs .....	32
4.6 État des parcs et espaces verts municipaux .....	48
4.7 Analyse qualitative – forces, faiblesses, opportunités, menaces (FFOM) .....	50
5. Principes directeurs et orientations .....	65
5.1 Énoncé de principe général .....	65
5.2 Accroître l'accessibilité et la connectivité des parcs .....	66
5.3 Favoriser une répartition adéquate et une diversité de l'offre .....	68
5.4 Enrichir les pratiques pour rendre les aménagements plus durables .....	70
6. Plan d'action .....	72
6.1 Plan d'action détaillé .....	73
Annexe 1 Légende cartographique .....	83
Annexe 2 Comité de gestion du plan d'investissement .....	85
Annexe 3 Fiches d'état des parcs et espaces verts .....	87
Annexe 4 Rapport synthèse de consultation .....	122
Annexe 5 Grille d'aide à l'évaluation et à la priorisation & Fiche d'inventaire .....	166



## MOT DU MAIRE

La famille de même que le bien-être de notre collectivité sont au cœur de nos préoccupations. La Ville de Dolbeau-Mistassini pose de nombreux gestes et prend souvent des actions en considération du bien-être de sa population, les parcs et espaces verts de notre communauté de même que nos installations sportives extérieures étant une des grandes préoccupations du conseil municipal actuel.

Notre municipalité possède plus d'une quarantaine de parcs, espaces verts et installations sportives extérieures sur son territoire, ceux-ci ayant été construits pour la plupart il y a de nombreuses années. Le temps a fait son œuvre et le développement de plusieurs quartiers à l'intérieur de notre ville motive les élus municipaux à se pencher sur l'ensemble de ces infrastructures à savoir si celles-ci répondent toujours aux besoins et attentes de notre population.

Pour ces raisons, le temps est venu pour notre municipalité de connaître vos opinions sur le développement à venir de ces infrastructures. À l'intérieur du présent document, vous trouverez cinq parties distinctes, les voici :

En 1<sup>re</sup> partie, vous aurez un portrait réel de tous les parcs, espaces verts et installations sportives extérieures à l'intérieur de notre communauté.

En 2<sup>e</sup> partie, vous serez informés de façon précise des différentes orientations actuelles ou à venir prises dernièrement par les élus municipaux.

En 3<sup>e</sup> partie, les orientations par rapport à l'accessibilité du transport actif et collectif.

En 4<sup>e</sup> partie, nous aborderons brièvement l'impact financier.

Finalement, en 5<sup>e</sup> partie, nous aurons comme objectif de connaître vos opinions et obtenir vos commentaires sur le futur de ces installations extérieures.

Les opinions et commentaires de notre population étant primordiaux pour le développement futur de notre ville, c'est avec enthousiasme que nous avons pris le temps d'écouter et de compiler les commentaires de chacun.

Le conseil municipal vous remercie pour votre implication citoyenne à cette étape importante qu'est la mise en place d'un plan directeur des parcs et espaces verts à Dolbeau-Mistassini.

**André Guy, maire**



## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### JULIE SIMARD, SERVICES-CONSEILS

**Julie Simard urb.**

Conseillère sénior en urbanisme

### TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

**Véronique Frigon**

Conseillère principale

**Pier-Luc Dufour urb.**

Chargé de projet

### VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI

**Christine Sauvageau**

Conseillère en communication et relation avec le milieu

**Claude Godbout**

Directeur du service des loisirs

**Denis Boily**

Directeur des travaux publics



# 1. CONTEXTE ET MANDAT

## 1.1 INTRODUCTION

Le Plan directeur des parcs et espaces verts est un outil de planification et d'aide à la prise de décision. Il dresse un portrait de la situation et formule des principes directeurs et des recommandations afin de mieux orienter le développement des parcs et espaces verts de la Ville de Dolbeau-Mistassini.

La Ville est pleinement consciente de l'évolution de sa population et de ses attentes, et désire par ce plan directeur en arriver à répondre positivement aux besoins de sa population de tous âges.

Naturellement, la mise en place et l'acceptation d'un plan directeur des parcs et espaces verts demandent une période d'analyse et de réflexion collective pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers. Lors des dix prochaines années, ce plan directeur servira de guide et de référence pour optimiser autant la sécurité des citoyennes et citoyens, que l'aménagement et l'amélioration des parcs, des espaces verts et des installations sportives extérieures, le tout en intégrant les orientations de développement durable et de mobilité active.



## 1.2 OBJECTIFS

Le plan directeur des parcs et espaces verts est un exercice judicieux qui permet de définir le processus de planification et de gestion de l'ensemble des projets d'aménagement qui suivront, de proposer un plan d'action, de faire un budget prévisionnel et d'assurer la pérennité des aménagements. Aussi, de manière générale, il permet d'éviter les choix effectués sur la seule base d'intuitions, de pressions ou de perceptions subjectives.

Plus spécifiquement, le plan directeur poursuit les objectifs suivants :

- Définir le type, la vocation et le contenu de chacun des lieux
- Effectuer un inventaire quantitatif et qualitatif qui met en lumière les forces et les faiblesses
- Identifier les besoins actuels et futurs des parcs et espaces verts pour chacun des secteurs ou quartiers de la municipalité, et pour la ville dans son ensemble
- Créer des liens permanents entre les services impliqués (administration municipale, service des loisirs, service de l'urbanisme, service des travaux publics, etc.)
- Établir un dialogue avec des partenaires externes tels écoles, services de garde, regroupements de citoyens, OBNL, des milieux communautaires, sportif, culturel ou environnemental, etc.
- Générer une planification stratégique d'intervention pour plusieurs années
- Planifier les investissements pour plusieurs années
- Explorer des tendances et analyser des pratiques exemplaires dans d'autres municipalités, organismes ou entreprises privées.

## 1.3 VISION, MISSION ET VALEURS

### 1.3.1 VISION

En 2025, Dolbeau-Mistassini place l'humain et la famille au centre de ses préoccupations et demeure une ville où il fait bon vivre et où l'on peut se réaliser pleinement.

### 1.3.2 MISSION

La Ville de Dolbeau-Mistassini se donne comme mission de dispenser, avec efficacité et efficience, des services municipaux de qualité qui répondent aux besoins de la communauté. Elle favorise l'engagement et la participation citoyenne. De manière responsable et respectueuse, elle développe son territoire et accroît sa vitalité économique en cohérence avec sa capacité de payer et en respect avec les principes de développement durable.

### 1.3.3 VALEURS

- ✓ **Le respect** : Agir avec considération et faire preuve d'ouverture
- ✓ **La transparence** : Faire preuve d'intégrité et d'équité dans les décisions municipales et l'exercice de nos fonctions

- ✓ **La participation et l'engagement** : Se rapprocher de la communauté et favoriser une participation citoyenne
- ✓ **La collaboration et le partenariat** : Être à l'écoute des organismes, des entreprises et des citoyens afin de collaborer au développement du milieu
- ✓ **Le leadership visionnaire** : Assurer le développement démographique de la population et le développement durable, sous toutes ses formes, en considérant les effets sur notre devenir.

## 1.4 LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

### 1.4.1 CONSULTATION EN LIGNE

La consultation a été menée auprès de la population de Dolbeau-Mistassini via une plateforme de consultation en ligne. Celle-ci fut ouverte aux contributions citoyennes du 16 septembre au 31 octobre 2021, soit un total de 45 jours. Trois outils de consultation ont permis de sonder la population et de recueillir les opinions et propositions, à savoir :

1. Le portait des parcs et espaces verts (babillard d'idées et de commentaires)
2. Les priorités quant au fonctionnement du plan d'investissement participatif (sondage)
3. Les habitudes de mobilité active (sondage)

Ces outils ont obtenu respectivement 59 contributeurs, 107 répondants et 60 répondants pour un grand total de 226 contributions. Il est à noter qu'il s'agissait du premier exercice du genre mené par la Ville.

Voici un tableau sommaire de la consultation en ligne :

**Tableau 1 : Occurrences en fonction des outils utilisés**

ÉLÉMENT	OCCURRENCE
Visites sur la plateforme	2 022
Pages consultées	5 449
Téléchargements de documents	425
<b>Citoyens rejoints</b>	<b>1 258</b>

Afin de garantir un accès équitable pour tous, des formulaires imprimés ont été rendus disponibles à l'hôtel de ville et dans les succursales de la bibliothèque pour les personnes moins familières avec les plateformes numériques. Un formulaire a été rempli de cette façon et il a été considéré dans la rédaction du présent document.

### 1.4.2 ATELIER INTERACTIF SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

L'exercice de consultation a permis de déterminer que la gestion du plan d'investissement par un comité (existant à la Ville ou nouveau) ressortait comme l'option la plus populaire. L'option de fonctionner via un nouveau comité dédié à la question des parcs et espaces verts a également été identifiée comme la plus viable selon l'équipe de la Ville. Un atelier interactif s'est tenu le 9 novembre 2021 afin de compléter les résultats obtenus grâce à la

plateforme de consultation en ligne. Cet atelier a permis aux 25 participants d'aborder certains aspects du mode de fonctionnement d'un **comité de gestion du plan d'investissement**. L'atelier présentait les grandes lignes des résultats de la consultation avant de consulter les participants sur la proposition de mandat, les critères d'attribution que devrait utiliser le comité et la composition de ce nouveau comité.

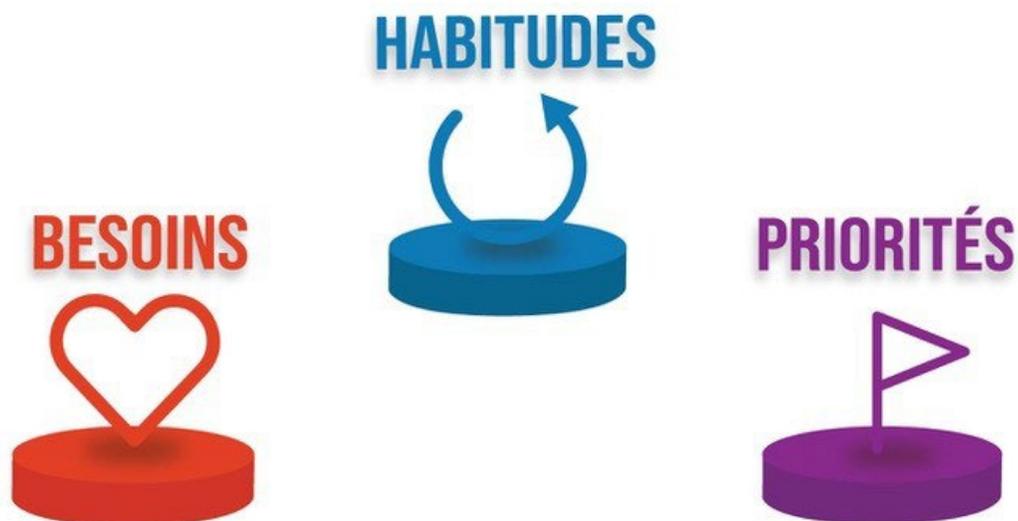
### 1.4.3 AUTRES COMMUNICATIONS AVEC LA VILLE

L'enjeu des parcs et des espaces verts touchant de nombreuses personnes à Dolbeau-Mistassini, la Ville a reçu d'autres contributions via des canaux moins formels. Celles-ci ont évidemment été prises en compte dans la rédaction du présent plan. Elles se déclinent comme suit :

- 1 pétition
- 1 commentaire sur un parc en particulier
- 1 commentaire d'un organisme du milieu
- 3 commentaires téléphoniques.

### 1.4.4 INTÉGRATION AU PLAN DIRECTEUR

Le rapport de consultation complet est disponible en annexe du plan directeur.



## 2. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

### 2.1 POPULATION ET HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT

#### AUTREFOIS

La Ville de Dolbeau-Mistassini a été créée en 1997 suite au regroupement des deux villes soit Mistassini et Dolbeau. L'ancienne ville de Mistassini a vu le jour vers 1892 par l'arrivée des premiers Pères Trappistes suivie par le premier colon officiellement reconnu soit monsieur François Gaudreault. Au départ, la principale activité économique était surtout centrée autour de l'agriculture.

Pour Dolbeau, celle-ci a vu le jour en 1926 par la construction d'une usine de pâtes et papier, toujours en fonction depuis près de 100 ans.

#### AUJOURD'HUI

Depuis plusieurs années, la Ville de Dolbeau-Mistassini connaît une stabilité quant à son nombre d'habitants. En 2021, elle comptait 14 024 personnes<sup>1</sup> et la tendance à venir laisse voir une certaine stagnation. Dolbeau-Mistassini est la ville-centre de la MRC Maria-Chapdelaine, laquelle compte environ 24 500 personnes.

Pour ce qui est de l'âge moyen des Dolmissaises et Dolmissois, certaines statistiques laissent voir que la municipalité est l'une des plus âgées au Québec. Il va de soi que ces deux éléments font partie intégrante de la réflexion.

Nonobstant l'âge moyen de la population plus élevé que celui pour l'ensemble du Québec, force est de constater qu'il y a également de nombreuses familles avec des enfants en bas âge sur le territoire de Dolbeau-Mistassini. Cet aspect sera également mis en perspective dans l'analyse.

### 2.2 PORTRAIT DU TERRITOIRE

#### 2.2.1 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

##### PROFIL

Le territoire de Dolbeau-Mistassini possède une superficie de 293,97 kilomètres carrés et se caractérise par la présence de quatre secteurs distincts, à savoir :

---

<sup>1</sup> Source : Institut de la statistique du Québec. Population des municipalités du Québec. Décret 2021.

- Secteur de Dolbeau
- Secteur de Mistassini
- Secteur de Sainte-Marguerite-Marie
- Secteur de Vauvert.

Les secteurs de Dolbeau et de Mistassini sont en partie urbanisés puisqu'ils englobent les deux agglomérations éponymes. Ils comprennent des fonctions commerciales, institutionnelles et industrielles ainsi qu'un réseau routier développé tandis que les secteurs de Sainte-Marguerite-Marie et de Vauvert sont davantage de type rural et de villégiature.

## HYDROGRAPHIE

Le territoire de la Ville de Dolbeau-Mistassini compte trois magnifiques rivières à savoir, la Mistassini, la Mistassibi et la Rivière-aux-Rats. La première étant le confluent des deux autres se jette dans le lac Saint-Jean. Un fait particulier à remarquer est l'omniprésence des rivières Mistassini et Mistassibi qui traversent la trame bâtie et agrémentent le paysage urbain. Cette particularité amène son lot de défis non seulement en matière d'accessibilité aux équipements, mais également pour faire en sorte que cet attrait majeur constitue un véritable vecteur d'unification.

## TOPOGRAPHIE

La Ville de Dolbeau-Mistassini présente de façon générale une topographie unie dans tous les secteurs de la municipalité. Sur le plan de l'accessibilité aux parcs et équipements de loisir, il s'agit d'un facteur facilitateur, car les fortes pentes représentent autant de barrières pour la mobilité active.

## ÉCONOMIE

Actuellement, l'économie de Dolbeau-Mistassini gravite autour :

De l'industrie forestière :

- Usine de pâtes et papiers
- Scierie
- Toutes les industries connexes à l'industrie forestière.

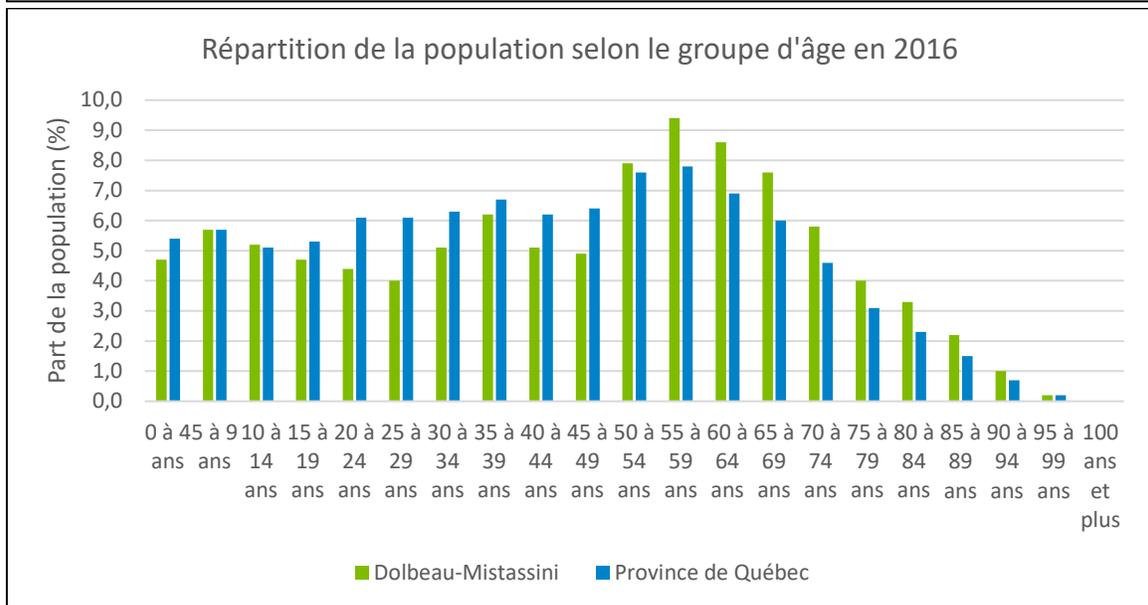
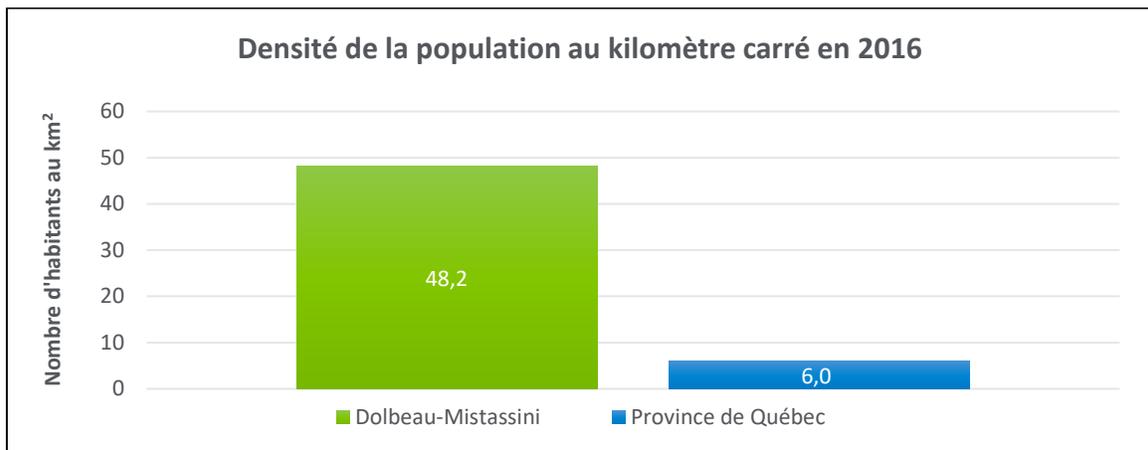
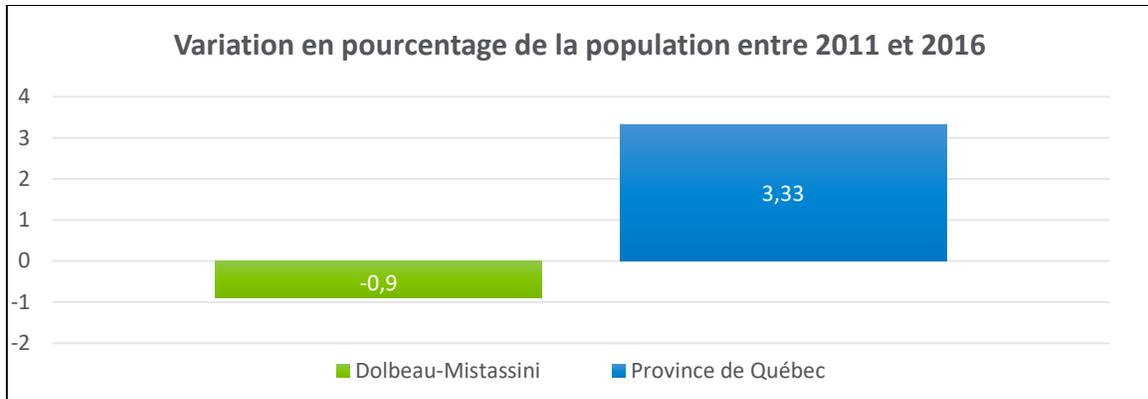
Des services locaux et des services gouvernementaux régionaux propres à une ville-centre :

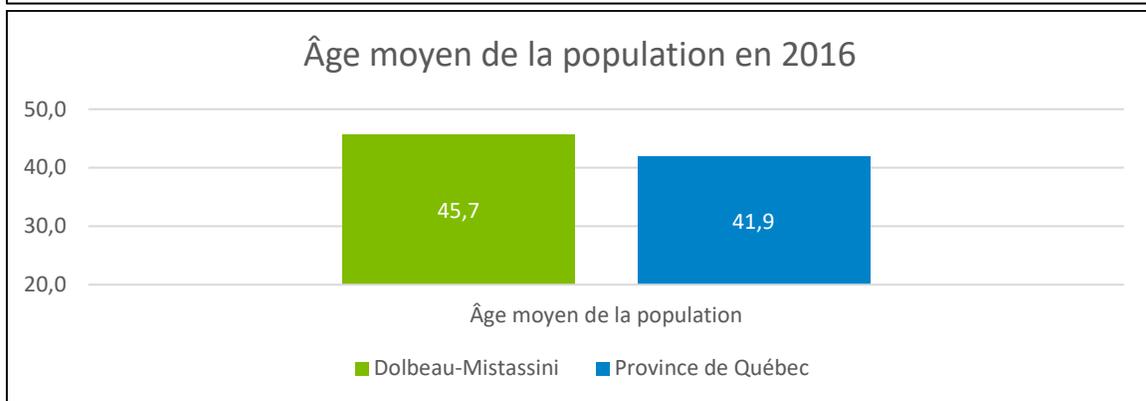
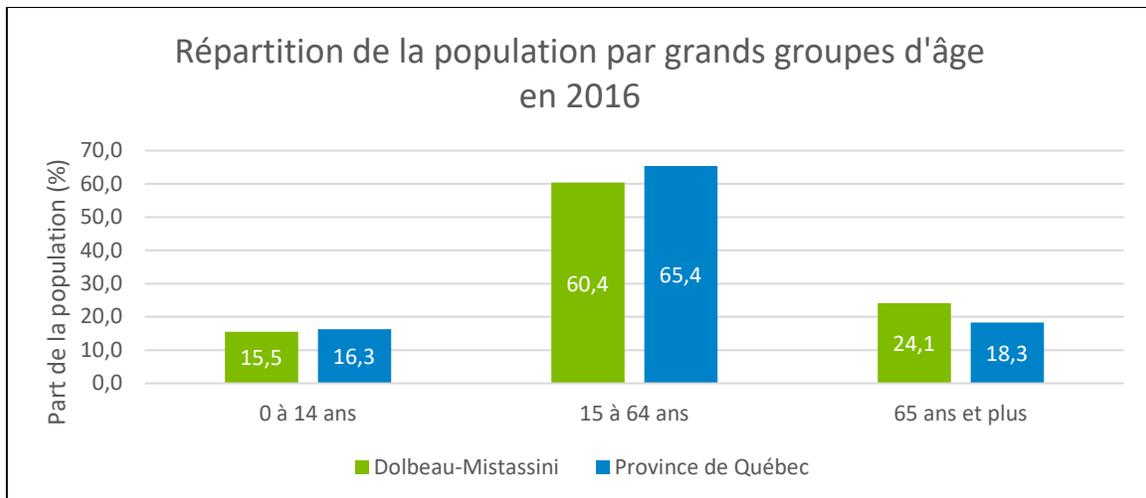
- Centre hospitalier
- Bureaux gouvernementaux divers (assurance-emploi, écoles, plaques d'immatriculation, CLE, SADC, CJE, etc.).

De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME).

## STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

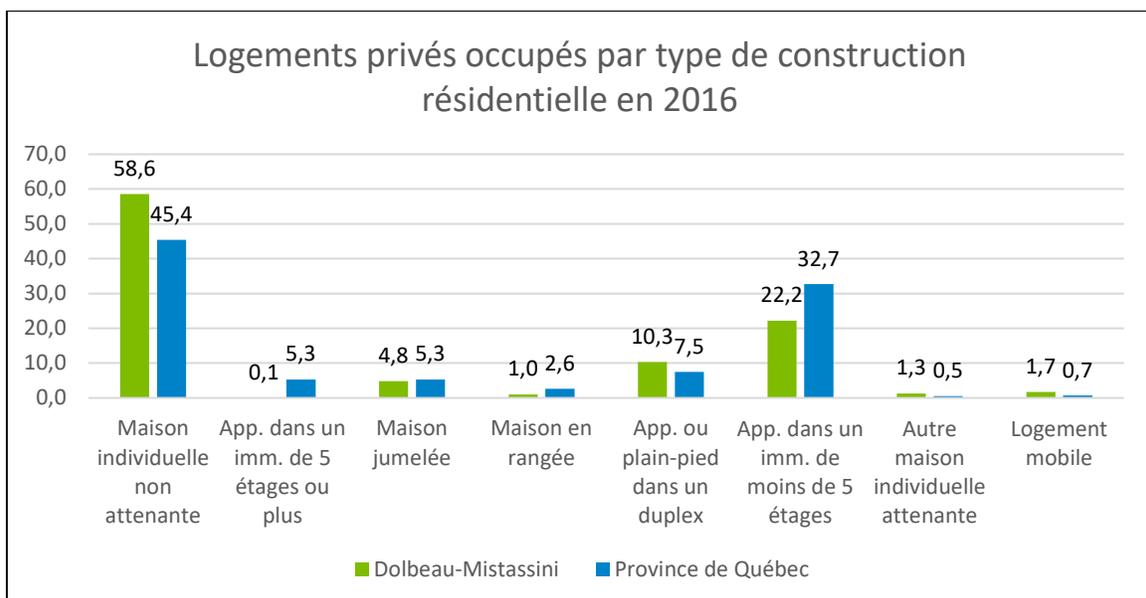
Voici quelques données de Statistiques Canada sur la Ville de Dolbeau-Mistassini représentant le recensement de 2016 volet population (dernières données officielles) :

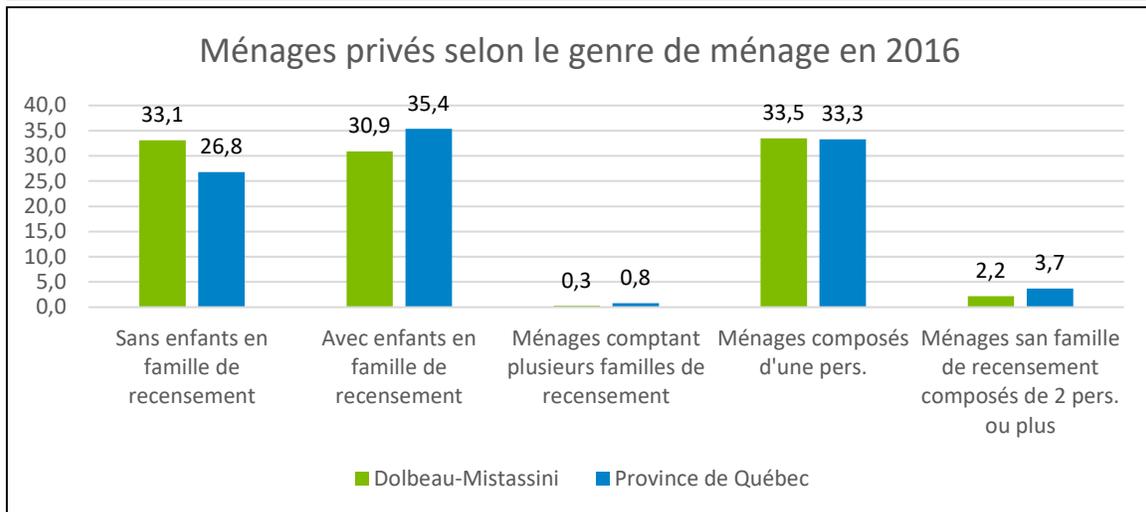
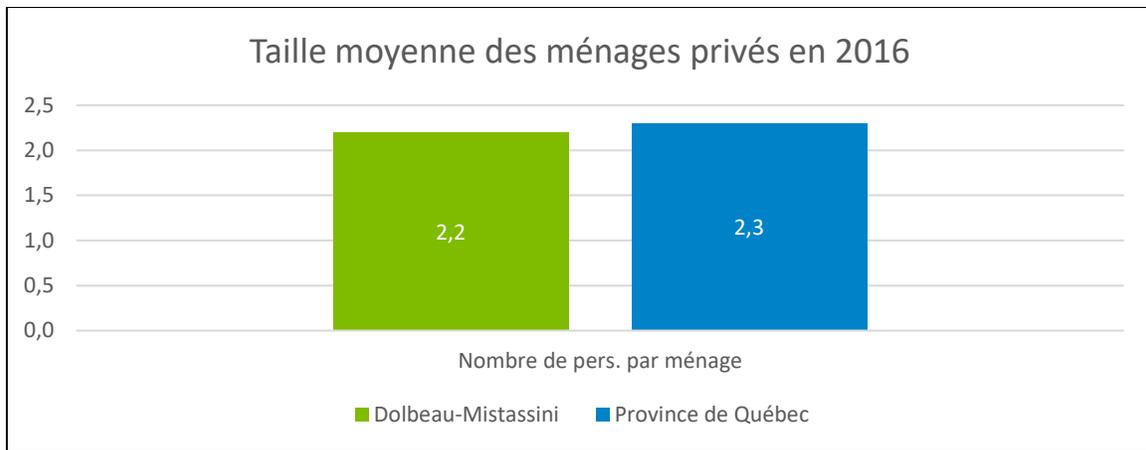




## STATISTIQUES SUR LE LOGEMENT

Voici quelques données de Statistiques Canada sur la Ville de Dolbeau-Mistassini représentant le recensement de 2016 volet Logement (dernières données officielles) :





## STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET DE TRANSPORT

Sommairement, voici certaines statistiques reliées à l'économie et au transport à Dolbeau-Mistassini pour l'année 2016 :

**Tableau 2 : Statistiques reliées à l'économie et au transport**

ÉCONOMIE	
Taux de chômage	7,10 %
Revenu médian des ménages	55 909 \$
Valeur moyenne des résidences principales	184 362 \$
Impôt foncier en pourcentage du revenu moyen	2,3 %
Facture annuelle moyenne d'impôt foncier	1 635 \$
Indice de gravité de la criminalité (moyenne sur 5 ans) dans la zone desservie par le service de police local <sup>2</sup>	62

Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada

<sup>2</sup> Plus le chiffre est bas, moins la criminalité est élevée. La moyenne canadienne est de 73.

**Tableau 3 : Mode de transport utilisé pour aller au travail**

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR ALLER AU TRAVAIL	
Marche	3,5 %
Vélo	0,3 %
Transport en commun	0,5 %
Voiture	95,7 %

Source : Données du recensement de 2016 de Statistique Canada

La voiture est donc, de loin, le mode de transport le plus utilisé pour aller au travail avec un taux de 95,7 % de la population active qui privilégie l'automobile.

## 2.2.2 À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

Le territoire de la Ville de Dolbeau-Mistassini est réparti en 33 aires de diffusion conformément au découpage de Statistiques Canada. C'est cette échelle qui a été utilisée afin de dresser un portrait plus précis de certaines statistiques socio-économiques de la Ville de Dolbeau-Mistassini.

Les aires de diffusion abritent entre 190 et 840 habitants. Sans surprise, les secteurs plus anciens sont les plus peuplés par rapport à l'aire couverte. Dans le secteur de Mistassini, les quartiers anciens représentent 18 % de la population (2 627 habitants) sur une superficie d'environ un kilomètre carré tandis que dans le secteur de Dolbeau, ils comptent pour 13 % de la population (1 914 habitants)<sup>3</sup>.



<sup>3</sup> Sur une population de 14 250 habitants en 2016. Statistiques Canada. Statistiques par aires de diffusion. 2016.

À la frange des deux principaux secteurs centraux, les quartiers périurbains peuvent se répartir selon les secteurs Mistassini Est, Mistassini Sud-Est, Dolbeau Ouest et Dolbeau Sud-Ouest. Ces secteurs se caractérisent par un tissu urbain plus relâché où prédominent les habitations unifamiliales isolées. Ce sont des quartiers plus récents (années de construction à partir de 1970 à nos jours) et le mode de transport privilégié pour tout déplacement est l'automobile.

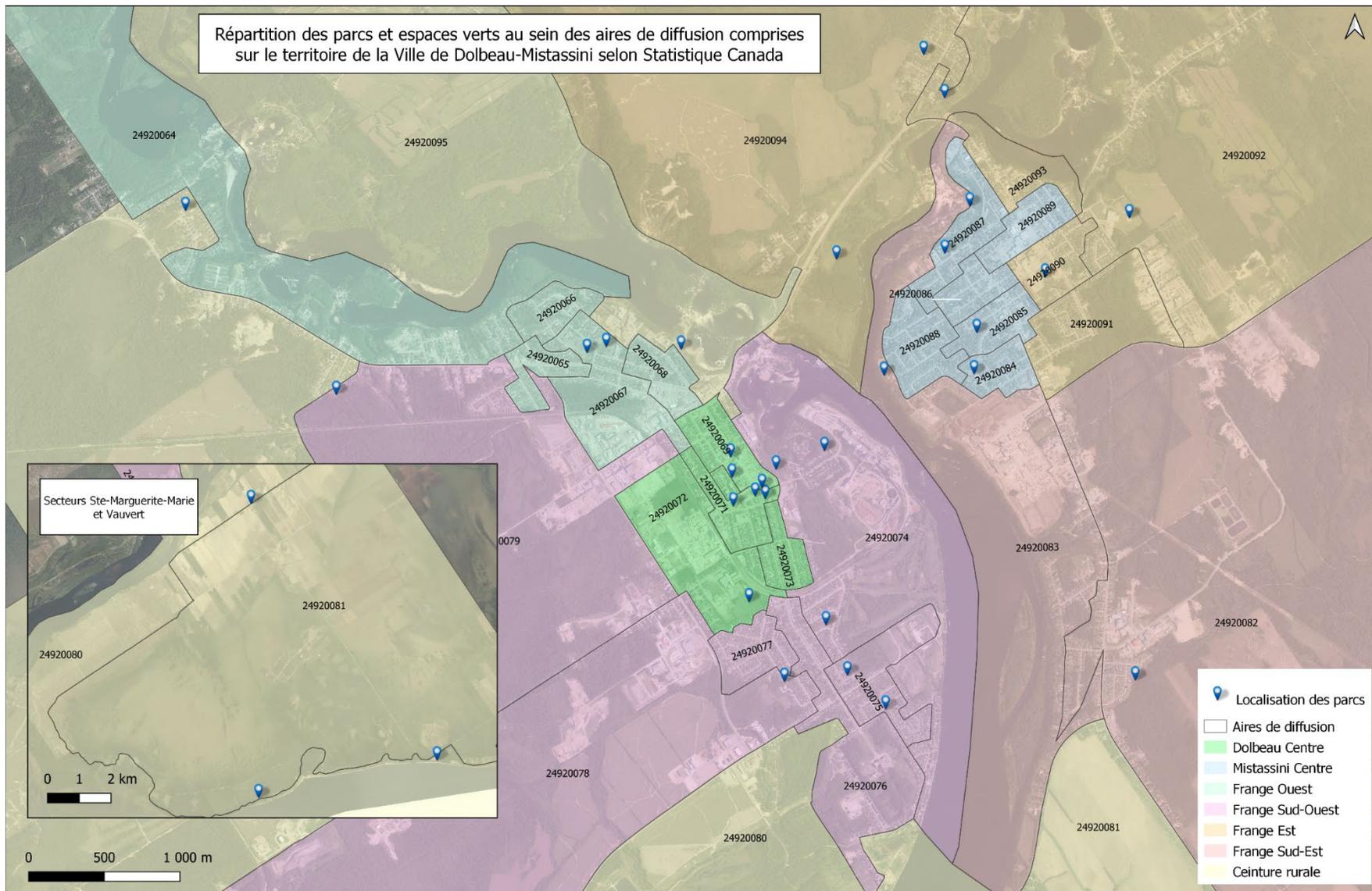
Le tableau suivant regroupe les aires de diffusion selon leur localisation géographique afin de caractériser la répartition de la population sur le territoire selon le découpage par secteurs tels qu'énumérés précédemment. Ce découpage n'est pas parfait puisque les aires de diffusion suivent d'abord et avant tout une logique basée sur le nombre. Il donne toutefois un aperçu général pertinent pour confirmer certaines réalités socio-économiques sur le territoire, à plus ou moins quelques rues de différence.

**Tableau 4 : Regroupement de la population par secteur**

SECTEURS	AIRES DE DIFFUSION 249200 _ _	POPULATION <sup>1</sup>	
Dolbeau Centre	69 à 73	1 914	13 %
Mistassini Centre	84 à 89	2 627	18 %
Frange Ouest	64 à 68	2 010	14 %
Frange Sud-Ouest	74 à 79	3 121	22 %
Frange Est	90 à 94	1 966	14 %
Frange Sud-Est	82 et 83	999	7 %
Ceinture rurale	63, 80, 81 et 95	1 613	11 %
Total		14 250	100 %
<sup>1</sup> Le total diffère des données du recensement en raison des données arrondies par aire de diffusion			

Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada

La carte suivante permet d'apprécier la répartition des aires de diffusion ainsi que les parcs et espaces verts existants sur le territoire dolmissois. Parmi les 33 aires de diffusion, vingt d'entre elles abritent un à trois parc(s) ou espace(s) vert(s).



## 2.2.3 DÉMOGRAPHIE

La répartition géographique des enfants de 0 à 14 ans et celle des personnes âgées de 65 ans et plus, des tranches de la population qui représentent une clientèle intéressante pour les parcs et espaces verts, ont été analysées.

Par rapport à l'ensemble de la ville, on retrouve le quart des jeunes de 0 à 14 ans au sein de la frange Sud-Ouest (voir le tableau 5). Le secteur Mistassini-Centre comporte également une bonne proportion de la population dans cette tranche d'âge (21 %). Ceci est d'autant plus considérable que ce dernier est de petite superficie. Les secteurs Mistassini Centre et de la frange Sud-Ouest comptent également les proportions les plus élevées de personnes de 65 ans et plus. Toutefois, ce sont aussi les secteurs les plus peuplés. Le second tableau (tableau 6) permet d'examiner la répartition à l'intérieur de chacun des secteurs afin de valider s'il s'agit effectivement d'une concentration plus forte pour ces tranches d'âge.

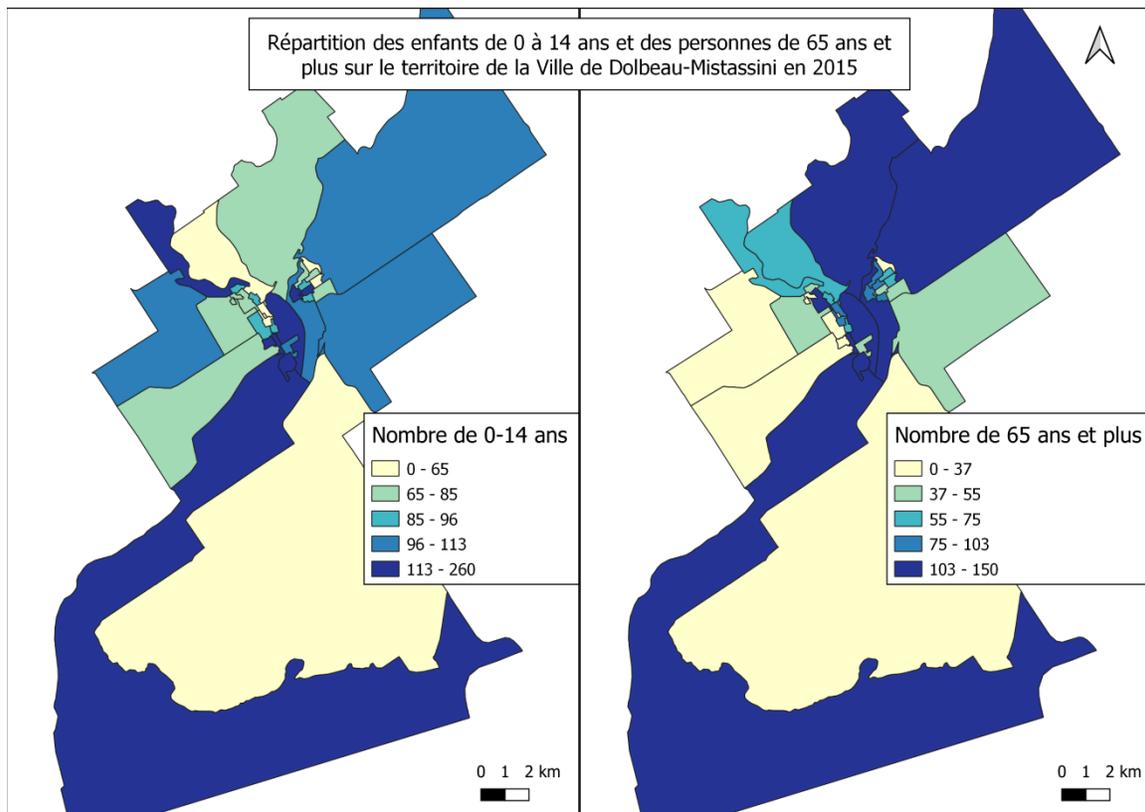
**Tableau 5 : Répartition de la population et de certains groupes d'âge selon les secteurs pour l'ensemble du territoire de Dolbeau-Mistassini**

SECTEURS	AIRES DE DIFFUSION 249200__	POPULATION <sup>1</sup>		0 À 14 ANS		65 ANS ET PLUS	
Dolbeau Centre	69 à 73	1 914	13 %	195	8 %	370	11 %
Mistassini Centre	84 à 89	2 627	18 %	495	<b>21 %</b>	580	<b>18 %</b>
Frange Ouest	64 à 68	2 010	14 %	325	14 %	445	14 %
Frange Sud-Ouest	74 à 79	3 121	22 %	565	<b>24 %</b>	690	<b>21 %</b>
Frange Est	90 à 94	1 966	14 %	250	11 %	470	14 %
Frange Sud-Est	82 et 83	999	7 %	165	7 %	210	6 %
Ceinture rurale	63, 80, 81 et 95	1 613	11 %	340	15 %	495	15 %
Total		14 250	100 %	2 335	100 %	3 260	100 %
<sup>1</sup> Le total diffère des données du recensement en raison des données arrondies par aire de diffusion							

Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada

L'examen de la composition des groupes d'âge pour chacun des secteurs individuellement permet de valider que les jeunes de 0 à 14 ans sont représentés dans une proportion plus grande au sein des secteurs Mistassini Centre (19 %) ainsi que dans la frange Sud-Ouest (18 %). À cela s'ajoute la frange urbaine Sud-Est du territoire qui compte 17 % de jeunes de 0 à 14 sur l'ensemble de sa population (999 personnes).

Les personnes âgées se retrouvent en proportion relativement égale dans chacun des secteurs géographiques quoiqu'avec une concentration un peu plus grande au sein de la frange est (470 personnes sur 1 966 personnes, soit 24 %).



Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada

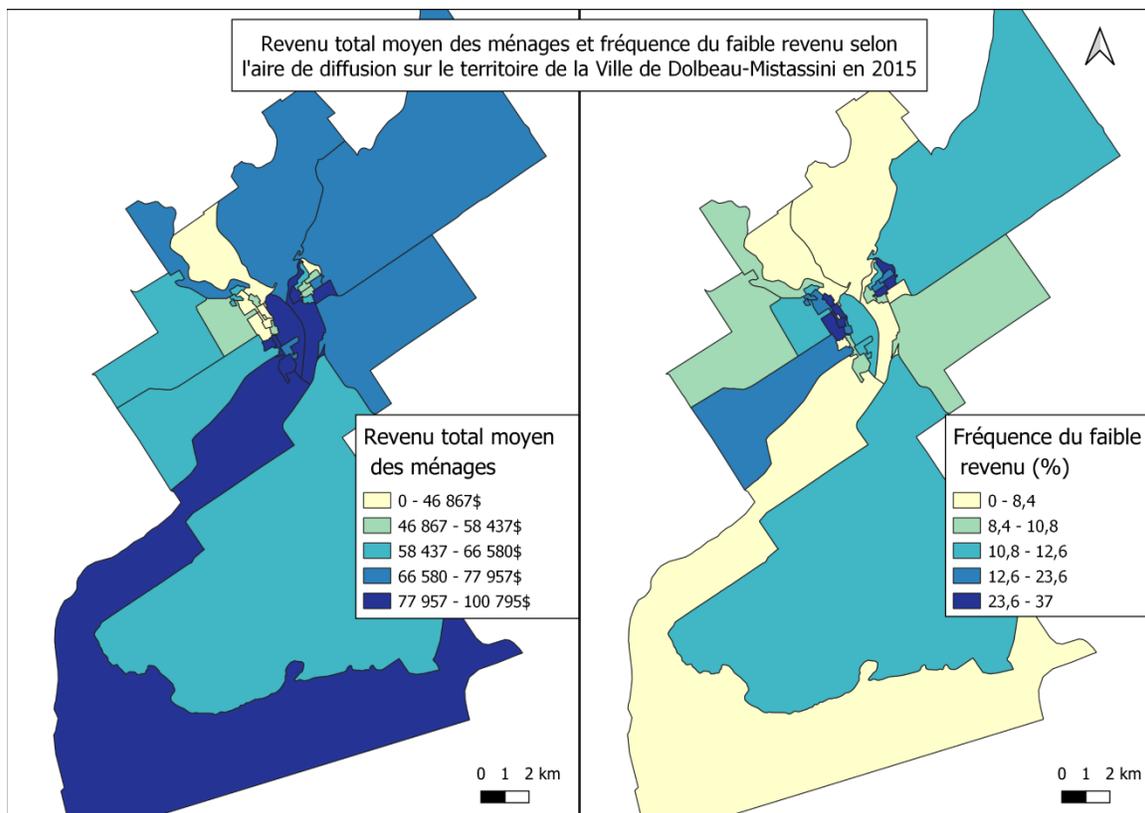
## 2.2.4 REVENU MOYEN DES MÉNAGES

L'analyse relative au revenu moyen des ménages révèle que les secteurs centraux plus anciens sont les moins bien nantis. Dolbeau Centre semble particulièrement moins nanti selon cette variable avec un écart de -21 000 \$ par rapport au revenu moyen de la ville. La frange Ouest et le secteur Mistassini Centre montrent également un revenu moyen des ménages plus faible que la moyenne pour l'ensemble de la ville (voir le tableau 7). Cette tendance se reflète également dans la répartition de la fréquence de faible revenu qui est nettement plus élevée dans les centres-villes. À l'inverse, ce sont les franges Sud-Est et Sud-Ouest qui présentent les meilleurs revenus moyens par rapport à l'ensemble de la ville (écarts respectifs de +20 000 \$ et +10 400 \$).

**Tableau 6 : Revenu moyen des ménages selon les secteurs**

SECTEURS	AIRES DE DIFFUSION 249200__	REVENU MOYEN	ÉCART
Dolbeau Centre	69 à 73	44 619 \$	(20 975) \$
Mistassini Centre	84 à 89	59 234 \$	(6 360) \$
Frange Ouest	64 à 68	57 443 \$	(8 151) \$
Frange Sud-Ouest	74 à 79	75 970 \$	10 376 \$
Frange Est	90 à 94	66 486 \$	892 \$
Frange Sud-Est	82 et 83	85 597 \$	20 003 \$
Ceinture rurale	63, 80, 81 et 95	69 811 \$	4 217 \$
<b>Revenu moyen pour la ville</b>		<b>65 594 \$</b>	

Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada



Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada

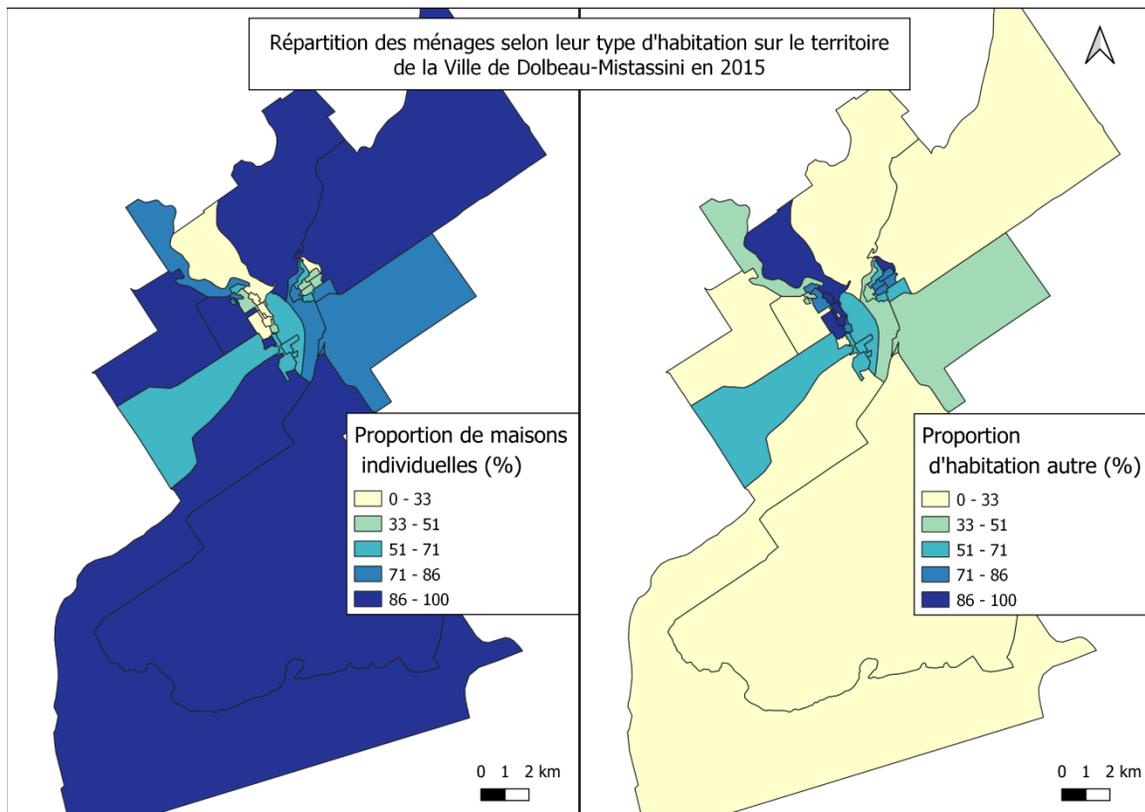
## 2.2.5 TYPE D'HABITATION COMME APPRÉCIATION DE LA DENSITÉ

Les appartements dans un immeuble de moins de cinq étages sont plus particulièrement présents dans les deux secteurs centraux, ce qui correspond à des quartiers plus denses et compacts surtout en considération de leur morphologie moins étendue. En outre, près de la moitié des maisons individuelles non attenantes (unifamiliales isolées) se retrouvent dans la ceinture rurale ainsi que dans la frange Sud-Ouest de la trame urbaine.

**Tableau 7 : Répartition de la population et des types d'habitation par secteur**

SECTEURS	AIRES DE DIFFUSION 249200__	POPULATION		MAISON INDIVIDUELLE NON ATTENANTE		APP. DANS UN IMMEUBLE DE MOINS DE 5 ÉTAGES	
Dolbeau Centre	69 à 73	<b>1 914</b>	13 %	215	6 %	395	<b>29 %</b>
Mistassini Centre	84 à 89	<b>2 627</b>	18 %	615	16 %	265	<b>19 %</b>
Frange Ouest	64 à 68	2 010	14 %	525	14 %	230	17 %
Frange Sud-Ouest	74 à 79	3 121	21 %	920	<b>24 %</b>	190	14 %
Frange Est	90 à 94	1 966	13 %	575	15 %	210	15 %
Frange Sud-Est	82 et 83	999	7 %	245	6 %	10	1 %
Ceinture rurale	63, 80, 81 et 95	2 132	14 %	785	<b>20 %</b>	70	5 %

Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada



Source : Données du recensement de 2016 de Statistiques Canada

## 2.3 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Différents documents émanant du service de l'urbanisme donnent certaines indications intéressantes par rapport à l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire. Tout d'abord, le règlement de zonage de la Ville de Dolbeau-Mistassini fixe deux obligations aux éventuels promoteurs de développements domiciliaires, soit de céder une partie du terrain à des fins de parcs ou espaces verts, soit de verser une somme d'argent. La superficie du terrain cédé à la Ville doit correspondre à environ 10 % de la superficie ou de la valeur du développement domiciliaire.

Par ailleurs, le plan d'urbanisme définit clairement certaines orientations pour un développement harmonieux dans le but de préserver la forêt, l'agriculture et les ressources naturelles sur le territoire de Dolbeau-Mistassini.

Pour ce qui concerne le développement des parcs et espaces verts, la Ville de Dolbeau-Mistassini doit obligatoirement respecter certains critères reliés directement aux coupes forestières, harmoniser (si tel est le cas) l'exploitation de la forêt sous tous ses angles et enfin, développer le potentiel récréatif et maintenir l'accessibilité de la population aux différents plans d'eau à l'intérieur du périmètre urbain.

Les interventions en urbanisme s'intéressent notamment :

- Aux usages récréatifs
- Aux tracés de motoneige et de quad
- Aux voies de déplacement à pied ou à vélo.

### 2.3.1 RÉSEAUX DE TRANSPORT

#### Réseau routier

La Ville de Dolbeau-Mistassini est située dans le nord du Lac-Saint-Jean, au sein de la MRC de Maria-Chapdelaine. La route régionale 169 traverse son territoire dans un axe nord-ouest/sud-est en passant au cœur de l'agglomération urbaine de part et d'autre des rivières Mistassini et Mistassibi. Ceci crée des défis d'aménagement notables pour la mobilité active.

La limite de vitesse est établie à 70 km/h sur le boulevard des Pères qui relie les secteurs Dolbeau et Mistassini et la limite à l'intérieur des différents quartiers résidentiels est maintenant de 40 km/h. Elle est de 50 km/h partout ailleurs sur le réseau routier local et de 90 km/h sur le réseau régional. Les principaux axes de circulation automobile sont le boulevard Vézina, l'avenue de la Friche, la 8<sup>e</sup> avenue, la rue des Érables, le boulevard Wallberg, le boulevard des Pères, la rue De Quen, la rue de l'Église, le boulevard Saint-Michel, la route de Sainte-Marguerite-Marie et la route de Vauvert.

#### Réseau cyclable

Le réseau de piste cyclable est principalement composé du tronçon de la Véloroute des Bleuets qui longe les rivières Mistassini et Mistassibi sur la majeure partie de son tracé. Celui-

ci ne correspond pas au réseau routier structurant, mais davantage à un itinéraire dédié aux loisirs et à la contemplation.

### Transport collectif

L'organisme Maria Express a pris le leadership il y a quelques années afin d'assurer le transport collectif sur le territoire de la MRC et Dolbeau-Mistassini compte une entreprise de taxi dont l'offre est complémentaire.

## 2.3.2 BUDGETS DÉDIÉS AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Bon an mal an, la Ville de Dolbeau-Mistassini investit des sommes importantes pour mettre à jour ses parcs, ses espaces verts et ses installations sportives extérieures, réparer les actes de vandalisme ou améliorer certains équipements. Un survol rapide des budgets des dernières années permet de constater que les coûts récurrents d'entretien et de réparation, incluant les ressources humaines, sont d'environ 400 000 \$, alors que les investissements sont de 75 000 \$ par année.



## 3. USAGERS ET BESOINS

### 3.1 TENDANCES ET FACTEURS D'INFLUENCE

#### 3.1.1 VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le vieillissement de la population change les besoins dans les parcs et espaces verts. Les aînés veulent demeurer actifs socialement et physiquement. Ils montrent un intérêt marqué pour les grands parcs naturels, les sentiers et les parcours piétonniers ainsi que pour les pistes cyclables. Les parcs sont prisés comme lieu de rencontre et de détente.

Pour répondre aux besoins de la population vieillissante, la Ville de Dolbeau-Mistassini doit penser à équiper certains parcs de toilettes publiques, fontaines à boire, bancs de parc le long des parcours et sentiers, espaces de repos dans les aires ombragées et éclairage.

#### 3.1.2 LOISIR MULTIGÉNÉRATIONNEL

La famille représente la clientèle typique des parcs tandis que les aînés et les adolescents sont souvent concentrés dans les espaces publics récréatifs. Les installations qui s'adressent aux clientèles aînées et aux clientèles adolescentes sont généralement isolées des autres espaces de programmation extérieurs. Les aînés vivent de l'insécurité vis-à-vis les groupes de jeunes rassemblés dans les espaces publics. Il s'agit d'un enjeu de cohabitation qui doit être pris en compte dans les projets d'aménagement qui favorisent les relations intergénérationnelles.

Ainsi, les divers groupes d'usagers doivent pouvoir être rassemblés dans les espaces collectifs de récréation de manière à pouvoir voir et être vus. Pour représenter cette tendance et ce besoin actuel, les parcs doivent être considérés comme des milieux de vie pour tous au sein des quartiers.

#### 3.1.3 RECHERCHE DE SENS ET D'EXPÉRIENCE

Les activités de loisir sont de plus en plus considérées comme une expérience complète. Dans cette recherche de sens, on reconnaît des valeurs de dépassement de soi, de prise en charge de sa destinée et de connexion avec les autres et l'environnement. La simple activité de loisir n'est pas le seul facteur qui conduit à la réalisation de cette expérience. L'environnement, la qualité des installations, l'ambiance, les autres usagers, la disponibilité, la sécurité ou l'animation contribuent à définir la satisfaction obtenue dans la pratique d'activités de loisirs.

#### 3.1.4 MORCELLEMENT DU TEMPS LIBRE CONSACRÉ À LA RÉCRÉATION

La diversification des modes de vie morcelle les temps libres qui peuvent être consacrés aux activités de récréation. Aujourd'hui, pour la majorité de la population, la pratique libre domine la pratique d'activités organisées. La demande est donc forte pour des activités non structurées, et ce, chez toutes les cohortes d'âges. L'aménagement des parcs et espaces

publics extérieurs doit contribuer à offrir une multitude d'usages. Le défi consiste en l'aménagement de parcs et espaces verts polyvalents contribuant à offrir une multitude d'usages avec des équipements multifonctionnels. Les partenariats pour le développement de parcs-écoles font partie de cet enjeu.

### **3.1.5 DIVERSIFICATION DES PRATIQUES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR**

Avec la dominance d'activités libres vient un accroissement des activités de plein air en toutes saisons : marche, vélo, course à pied, etc. Le défi consiste à concilier la cohabitation d'équipements spécialisés avec des espaces récréatifs souples et adaptés aux réalités des milieux de vie.

### **3.1.6 AGRICULTURE URBAINE**

De plus en plus soucieux des méthodes de production et de transformation alimentaire, on remarque une popularité croissante de l'agriculture urbaine qui prend la forme, dans les parcs, de jardins collectifs ou communautaires, de jardins institutionnels, de projets de compostage, d'initiatives de verdissement urbain ou de projets agricoles de nature socio-éducative.

### **3.1.7 ACTIVITÉS CULTURELLES ET FESTIVES ÉPHÉMÈRES**

La place grandissante d'activités culturelles et festives éphémères ainsi que la multiplication d'événements temporaires tels que le cinéma en plein air, les théâtres mobiles, la danse dans les parcs amènent le défi d'aménager des infrastructures permanentes qui soient compatibles avec l'installation de structures temporaires afin de permettre la flexibilité des activités.

### **3.1.8 TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES**

L'aménagement des parcs et espaces verts n'échappe pas aux technologies numériques. De plus en plus de villes offrent la connexion à internet sans fil dans les places publiques et les parcs. On voit aussi apparaître les applications sur mesure, la signalisation, les cartes interactives, etc.

### **3.1.9 IMPLICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE**

L'implication et la participation citoyenne constituent une tendance bien inscrite dans la gestion des parcs et espaces verts municipaux notamment dans le processus de planification. La participation citoyenne facilite la définition des besoins en amont de la planification des projets et favorise leur acceptabilité sociale.

## **3.2 DÉFIS ACTUELS RELATIFS À LA GESTION DES PARCS ET ESPACES VERTS**

Plusieurs défis se présentent pour les différentes municipalités locales du Québec et Dolbeau-Mistassini n'y échappe pas. Parmi ceux-ci, il y a :

- La nécessité d'offrir une programmation plus vaste et de grande qualité, des parcs nouveaux et mis à niveau, et plus de services

- Des budgets d'investissement limités qui n'augmentent pas nécessairement en phase avec les besoins, les tendances et les nouvelles exigences de la population
- Une capacité d'entretien limitée par des contraintes humaines et financières
- Un étalement urbain, jumelé à une faible densité et une non-croissance démographique, qui exacerbe les difficultés à répondre adéquatement à la diversité des besoins
- L'acquisition et l'aménagement de terrains plus difficiles dans les secteurs anciens plus denses.

### 3.3 PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE DES PARCS

#### 3.3.1 LES FAMILLES ET LES CITOYENS (INDIVIDUELLEMENT)

Ce sont les usagers par excellence du parc de proximité, du parc de voisinage et du parc de quartier ainsi que des grands parcs naturels.

#### 3.3.2 LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Grandes favorites des parcs abritant des équipements sportifs (parcs municipaux et parcs de quartier), les associations sportives utilisent des terrains spécialisés (soccer, base-ball, patinoire, pickleball, dek hockey, etc.). Elles sont également des partenaires de taille pour la Ville dans la programmation des plateaux sportifs. Le partage équitable entre les groupes organisés et les utilisateurs diversifiés qui fréquentent les aménagements de manière informelle constitue un enjeu visant cette clientèle.

#### 3.3.3 LES INSTITUTIONS ET LES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Ces groupes privilégient les grands parcs naturels ainsi que les espaces verts et les parcs municipaux. Ce sont des partenaires reconnus par la Ville pour la pratique de loisirs ciblés et les activités scolaires (ornithologie, gym, mycologie, etc.).

#### 3.3.4 LES MILIEUX DE GARDE

Les milieux de garde apprécient les parcs pour l'organisation de sorties. Un enjeu qui les touche plus particulièrement concerne leur accessibilité ainsi que les mesures de sécurité aux alentours des parcs.

#### 3.3.5 LES CAMPS DE JOUR ESTIVAUX

Utilisateurs non seulement des parcs-écoles, des parcs municipaux et des parcs de quartier équipés, mais également des grands espaces verts naturels, les camps de jour estivaux ont pour principal enjeu l'aménagement multifonctionnel ainsi que l'accessibilité aux équipements (par exemple : partenariat avec les écoles).

#### 3.3.6 LES ÂÎNÉS ET LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les aînés et les personnes à mobilité réduite affectionnent plus particulièrement les réseaux de sentiers ainsi que les parcours piétonniers et cyclables. À ce titre, le verdissement et la

proximité d'un espace vert représentent des facteurs importants pour la qualité de vie des aînés dans leur environnement immédiat. Leur contribution au « vieillissement actif » est valorisée par les instances en santé publique. Assurer des aménagements extérieurs appropriés pour les aînés et les personnes à mobilité réduite (accessibilité universelle, bancs, espaces de repos, toilettes, fontaines à boire, etc.) constitue donc un enjeu pour cette clientèle.

## 4. PORTRAIT DIAGNOSTIC

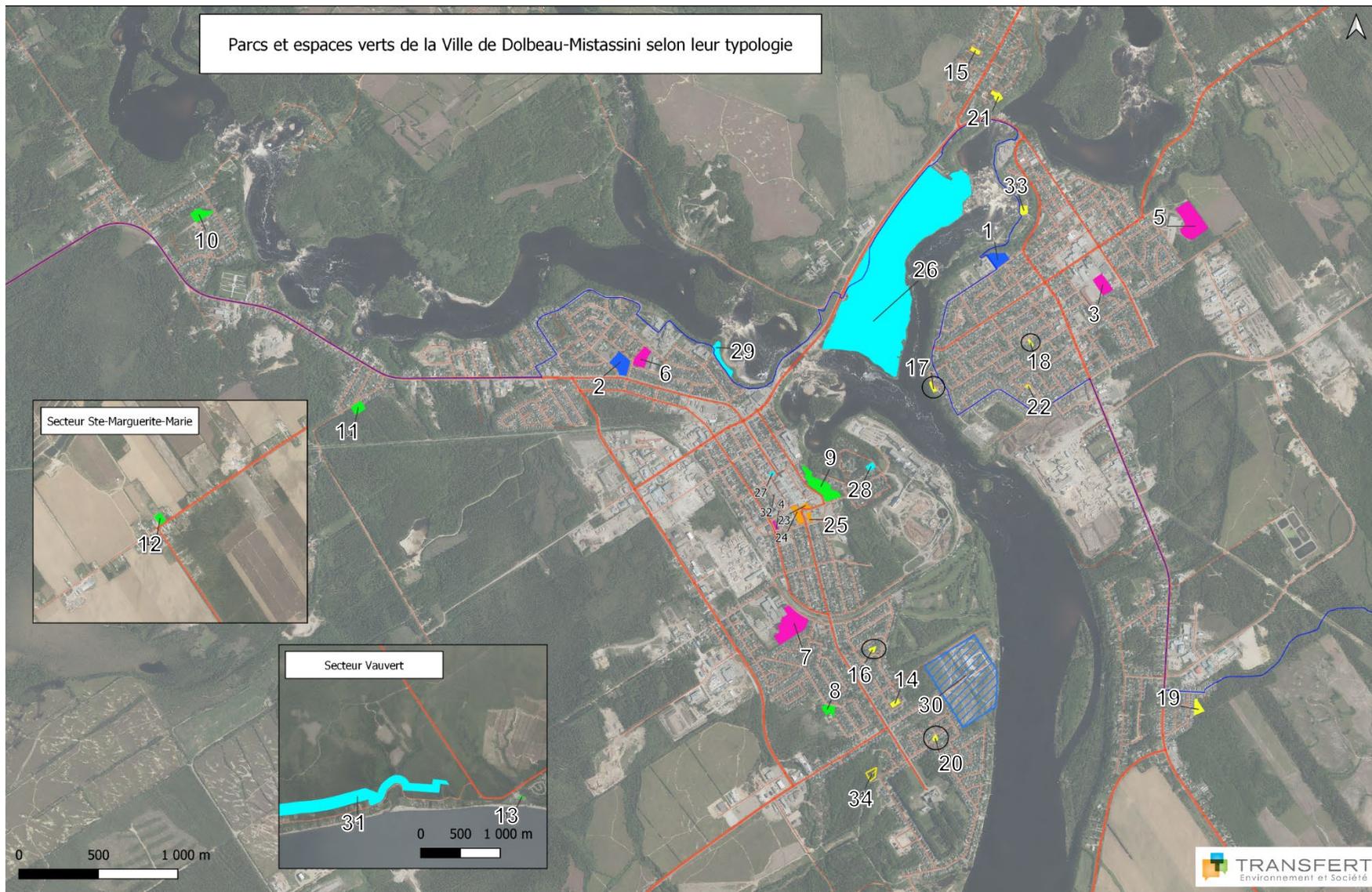
### 4.1 OCCUPATION DES PARCS ET ESPACES VERTS SUR LE TERRITOIRE ET TRAME URBAINE

Le territoire de Dolbeau-Mistassini compte actuellement 32 parcs et espaces verts localisés dans les principaux secteurs urbanisés du territoire incluant les quatre parcs-écoles. À ceux-ci s'ajoute l'aménagement prévu par la Ville de deux nouveaux parcs, soit le parc de la Friche et le parc de la Grotte (dans le secteur de la rue de la Grotte). Sur l'ensemble du territoire, il est donc question d'une superficie totale d'environ 5,17 km<sup>2</sup> de parcs aménagés (mesure approximative considérant que les superficies estimées des parcs projetés ne sont pas finales). À l'intérieur du périmètre urbain, ce type d'espace occupe une superficie de 0,79 km<sup>2</sup>, soit 5 % de la superficie totale du périmètre urbain. Cette proportion grimpe à 35,6% lorsqu'on considère tous les espaces verts et naturels non aménagés au sein du périmètre urbain. Ces espaces contribuent eux aussi concrètement à la qualité de vie des quartiers qu'ils bordent et constituent des espaces flexibles utilisés par la population en toute saison. À titre d'information, les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mentionnent qu'une municipalité devrait normalement attribuer 10 % de son territoire à la vocation de parcs et espaces verts. Cette recommandation est toutefois à prendre avec une certaine nuance considérant la très grande part qu'occupe le territoire rural à l'échelle de la ville. Ces espaces se situent dans les quatre secteurs reconnus par la Ville, à savoir : le secteur Mistassini, le secteur Dolbeau, le secteur Vauvert et le secteur Sainte-Marguerite-Marie.

**Tableau 8 : Liste des parcs selon les secteurs**

DOLBEAU	MISTASSINI
Parc Lions	Parc des Copains
Parc Beurivage	Parc Desjardins
Parc de la 23e Avenue	Parc Yvon-Massicotte
Parc Georges-Hébert	Parc des Roulottes
Parc Centre-ville	Parc du Plateau
Parc Vers 2000	Parc de la Colline
Parc du Souvenir	Parc Bellevue
Parvis des bleuets étoilés	PRGR – Secteur Pointe-des-Pères
Parc Savary	Parc-école Notre-Dame-des-Anges
Place de la Gaillarde	Parc-école secondaire des Chutes
Parc Chopin	Parc Camping des Chutes
Parc des Lilas	VAUVERT
Place de la 6e Avenue	Parc Centre Vauvert-sur-le-Lac-St-Jean
Boisé du quartier des Anglais	PRGR- Secteur Racine-Vauvert
Place de l'Orme	STE-MARGUERITE-MARIE
<b>Parc de la Friche*</b>	Parc Ste-Marguerite-Marie
Parc-école Sainte-Thérèse	*parcs projetés dont la classification et la forme ne sont pas définitives
Parc-école Sacré-Cœur	
<b>Parc de la Grotte*</b>	
Parc-école Polyvalente Jean-Dolbeau	

Source : Données de la Ville de Dolbeau-Mistassini, 2021



\*\* La correspondance des numéros des parcs se trouve à l'Annexe 1.

## 4.2 TYPOLOGIE DES PARCS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS LA VILLE

Les différents parcs et espaces verts du territoire ont été catégorisés selon leur typologie. Celle-ci se base sur les caractéristiques propres à chaque parc, soit sa superficie, le nombre d'infrastructures et d'équipements qui s'y trouvent, sa localisation, son accessibilité, son rayon de desserte, etc. Les types de parcs ont été identifiés par l'équipe de la Ville de Dolbeau-Mistassini, inspirée du *Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif* produit par l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) en 2015.

**Tableau 9 : Caractéristique d'un parc municipal et répartition selon les secteurs**

PARC MUNICIPAL		
Définition	Le parc municipal regroupe des infrastructures de loisirs de grande ampleur générant plusieurs déplacements. Il regroupe habituellement une multitude de fonctionnalités afin de répondre à l'ensemble des besoins des citoyens de la municipalité. Il reçoit les événements à caractère régional. Généralement de grande dimension (superficie $\geq 50\ 000\ m^2$ ), le parc municipal est conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. C'est un espace d'envergure où le paysage naturel est important et qui est pourvu d'équipements spécialisés et polyvalents. Les activités qu'on y pratique se font dans un esprit de préservation du paysage et des espaces verts. Considéré comme facilement accessible (à pied, à vélo ou en voiture) pour l'ensemble de la population, ce parc possède un rayon de desserte important.	
Superficie	10 000 m <sup>2</sup> et plus	
Équipement	Scène extérieure, baignade et jeux d'eau, plateaux sportifs variés, modules de jeux multigénérationnels, bancs, tables de pique-nique, bâtiment de service, abreuvoir, lampadaires, prises électriques, etc.	
Desserte	Toute la municipalité pour les plateaux sportifs 1 500 m pour les autres équipements	
Âges ciblés	Tous âges	
SECTEUR DOLBEAU	SECTEUR MISTASSINI	AUTRES SECTEURS
Parc Lions	Parc Yvon-Massicotte	
<i>Parc de la Friche</i>		

Sources : Ville de Dolbeau-Mistassini (2021) et *Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif* (AQLP, 2015)

**Tableau 10 : Caractéristique d'un parc de quartier et répartition selon les secteurs**

PARC DE QUARTIER		
Définition	Le parc de quartier regroupe des infrastructures spécialisées pouvant générer des déplacements automobiles. Il est habituellement utilisé pour certains plateaux sportifs spécifiques. C'est un parc destiné aux résidents d'un secteur de la municipalité, où le paysage naturel est important, et pourvu d'équipements sportifs, récréatifs et sanitaires permettant la pratique sportive, le jeu, la détente et l'animation, dans un esprit de préservation du paysage et des espaces verts. Ce type de parc se doit d'être accessible à distance de marche ou de court trajet à vélo.	
Superficie	Généralement de 5 000 m <sup>2</sup> et plus	
Équipement	Plateaux sportifs variés, modules de jeux multigénérationnels, bancs, tables de pique-nique, bâtiment de service, abreuvoir, lampadaires, prises électriques, etc.	
Desserte	Toute la municipalité pour les plateaux sportifs 800 m (10 minutes de marche) pour les autres équipements	
Âges ciblés	Tous âges	
SECTEUR DOLBEAU	SECTEUR MISTASSINI	AUTRES SECTEURS
Parc Georges-Hébert	Parc Camping des Chutes	Parc Centre Vauvert-sur-le-Lac
Parc de la 23 <sup>e</sup> Avenue		Parc Ste-Marguerite-Marie
Parc Centre-ville		
Parc Chopin		

Sources : Ville de Dolbeau-Mistassini (2021) et Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif (AQLP, 2015)



**Tableau 11 : Caractéristique d'un parc de voisinage et répartition selon les secteurs**

PARC DE VOISINAGE		
Définition	Le parc de voisinage est un espace répondant aux besoins d'une population très locale. Il ne requiert généralement aucun déplacement automobile, puisque la population peut s'y rendre à pied. Il est habituellement utilisé pour des activités de détente, de contemplation et pour les activités sportives. Un parc de voisinage est habituellement de petite dimension et se destine aux habitants résidant dans le voisinage. On le retrouve généralement dans les localités où la densité est forte. Il répond à des besoins de proximité, est souvent boisé ou paysagé, et est pourvu d'équipements permettant le jeu et la détente. Il est accessible à distance de marche. Il favorise les rencontres de voisinage et les loisirs non structurés.	
Superficie	Moins de 5 000 m <sup>2</sup>	
Équipement	Module de jeux, bancs, tables de pique, etc.	
Desserte	400 m (5 minutes de marche)	
Âges ciblés	0-6 ans, 6-12 ans et adultes	
SECTEUR DOLBEAU	SECTEUR MISTASSINI	AUTRES SECTEURS
Parc Savary	Parc Desjardins	
Place de la Gaillarde	Parc des Roulottes	
Parc des Lilas	Parc de la Colline	
Parc de la Grotte (classification préliminaire)	Parc des Copains	
	Parc du Plateau	
	Parc Bellevue	

Sources : Ville de Dolbeau-Mistassini (2021) et Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif (AQLP, 2015)

**Tableau 12 : Caractéristique d'un espace vert/halte et répartition selon les secteurs**

ESPACE VERT/HALTE		
Définition	L'espace vert est généralement utilisé pour des activités de détente et de contemplation. Il est un îlot de verdure permettant d'améliorer l'esthétisme d'une municipalité. Espace ou plaine végétalisée et libre d'équipement ou d'infrastructure, il peut être, ou non, intégré à un parc. Aucune activité sportive n'est habituellement intégrée à cet espace. Parfois appelés îlots de verdure, placettes, haltes, ou autres, nous avons regroupé ici les parcs de petites dimensions qui offrent un cadre ornemental et du mobilier urbain afin de favoriser la détente et la socialisation.	
Superficie	Moins de 1 000 m <sup>2</sup>	
Équipement	Bancs, tables de pique, etc.	
Desserte	400 m (5 minutes de marche)	
Âges ciblés	Adultes	
SECTEUR DOLBEAU	SECTEUR MISTASSINI	AUTRES SECTEURS
Parc Beurivage	Parc régional des Grandes-Rivières – Secteur Pointe-des-Pères	Parc régional des Grandes-Rivières - Secteur Racine
Place de l'Orme		
Place de la 6 <sup>e</sup> Avenue		
Boisé du quartier des Anglais		

Sources : Ville de Dolbeau-Mistassini (2021) et Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif (AQLP, 2015)

**Tableau 13 : Caractéristique d'un parc patrimonial et répartition selon les secteurs**

PARC PATRIMONIAL		
Définition	Le parc patrimonial est utilisé afin de souligner un évènement marquant, un personnage historique ou un lieu historique. Il est centré sur l'interprétation et la sensibilisation. On y retrouve généralement des écriteaux permettant de souligner les éléments importants. Il est généralement intégré à même un circuit patrimonial.	
Superficie	Variable	
Équipement	Bancs, tables de pique, écriteaux, etc.	
Desserte	400 m (5 minutes de marche)	
Âges ciblés	Adultes	
SECTEUR DOLBEAU	SECTEUR MISTASSINI	AUTRES SECTEURS
Parc du Souvenir		
Parc Vers 2000		
Parvis des Bleuets étoilés		

Sources : Ville de Dolbeau-Mistassini (2021) et Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif (AQLP, 2015)

**Tableau 14 : Caractéristique d'un parc-école et répartition selon les secteurs**

PARC-ÉCOLE		
Définition	Parc greffé à une école et ne relevant pas directement de la municipalité. Il est adapté à l'âge des enfants de l'école. Il peut être fermé au public durant les heures de classe. Il existe plusieurs modèles au Québec en ce qui a trait à l'aménagement, à l'utilisation, à l'entretien ou à la gestion des infrastructures situées dans les cours d'école. C'est aussi en fonction de ces différents modèles que l'on parlera de parc-école (lorsqu'une forme de partenariat est établie avec la municipalité) plutôt que de cour d'école (lorsque les équipements sont gérés uniquement par l'établissement scolaire). Ce type de parc se doit d'être accessible à distance de marche ou de court trajet à vélo.	
Superficie	1 000 m <sup>2</sup> minimum	
Équipement	Module de jeux, plateau sportif, bancs, tables de pique, etc.	
Desserte	800 m (10 minutes de marche)	
Âges ciblés	Selon le type d'école	
SECTEUR DOLBEAU	SECTEUR MISTASSINI	AUTRES SECTEURS
École Sainte-Thérèse	École Notre-Dame-des-Anges	
École Sacré-Cœur	École secondaire des Chutes	
Polyvalente Jean-Dolbeau		

Sources : Ville de Dolbeau-Mistassini (2021) et Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif (AQLP, 2015)

## 4.3 INFRASTRUCTURES SPORTIVES MUNICIPALES

La Ville de Dolbeau-Mistassini compte de nombreuses infrastructures sportives et de plein air (intérieures et extérieures) construites et toujours en opération. Celles-ci viennent compléter l'offre en parcs et espaces verts du territoire.

### 4.3.1 SECTEUR DOLBEAU

- Le terrain de balle de la rue des Érables
- Le Complexe sportif Desjardins avec ses cinq salles multifonctionnelles, sa piscine intérieure, son bassin récréatif, le gymnase et la patinoire du secteur Dolbeau
- Le Centre civique Desjardins avec ses trois glaces de curling et ses deux terrains de tennis sur terre battue
- Le Club de golf
- Les patinoires extérieures des parcs Georges-Hébert, Lions et Chopin
- La piste cyclable de la Véloroute des Bleuets
- La plage municipale
- Le parc de planches à roulettes, le terrain de basketball et le terrain de pickleball du parc Centre-ville
- Les modules de conditionnement physique extérieurs, les terrains de pétanque, de tennis, de soccer et de dek hockey du parc Lions.

### 4.3.2 SECTEUR MISTASSINI

- Le parc de la Pointe-des-Pères et ses sentiers pour le jogging, la marche et la raquette, comprenant un parcours d'entraînement extérieur « Benchfit »
- Le Do-Mi-Ski avec ses pistes de ski alpin, ski de fond, « Fat bike », raquette, vélo de montagne
- Le Centre sportif du secteur Mistassini qui inclut une patinoire, cinq terrains de pickleball et un dojo
- Les patinoires extérieures du parc de la Piscine et de la rue Laurendeau
- La piste cyclable de la Véloroute des Bleuets
- La piscine extérieure, les jeux d'eau et le parc de planches à roulettes du parc Yvon-Massicotte
- Le terrain de pétanque et les modules d'entraînement extérieur « Benchfit » du parc Desjardins.

### 4.3.3 SECTEUR VAUVERT

- Le Centre touristique Vauvert
- La plage publique
- Le ski de fond, la raquette et la marche dans le parc secteur Racine-Vauvert
- Les terrains de pickleball à la Chapelle Vauvert
- La piste cyclable qui relie Sainte-Marguerite-Marie à Vauvert.

#### 4.3.4 SECTEUR SAINTE-MARGUERITE-MARIE

- La patinoire extérieure
- La piste cyclable qui relie Sainte-Marguerite-Marie à Vauvert.

#### 4.4 INFRASTRUCTURES SPORTIVES SCOLAIRES

- Les terrains de pickleball, tennis, soccer, basketball et le gymnase de l'école Notre-Dame-des-Anges
- Le gymnase Camille-Lupien et les paniers de basketball de l'école Sainte-Thérèse
- Le terrain de soccer et le mini-gymnase de l'école Sacré-Cœur
- Le mini-gymnase de l'école Le Tournant
- Le gymnase, la palestres, le terrain de soccer, la piste d'athlétisme, la patinoire, le terrain de volleyball de plage, le terrain de basketball et le terrain de balle de l'école secondaire Des Chutes
- Les terrains de tennis, le terrain de football-soccer, la piste d'athlétisme, les terrains de volleyball de plage, le mini terrain de balle et les gymnases de la polyvalente Jean-Dolbeau.

#### 4.5 DESSERTE ET ACCESSIBILITÉ DES PARCS

##### 4.5.1 DESSERTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, TOUS TYPES DE PARCS

Cette section présente les superficies desservies par les parcs et espaces verts de la Ville de Dolbeau-Mistassini selon leurs types. Ces superficies sont basées sur des rayons de desserte théoriques tirés du *Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif* produit par l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) en 2015. Il est à noter que les zones circulaires tracées avec ces rayons ne prennent pas en compte les obstacles à la mobilité comme les artères routières achalandées et les cours d'eau par exemple. Elles servent avant tout à donner un aperçu de la desserte des parcs et espaces verts sur le territoire. Ces limitations seront abordées plus loin lorsqu'il sera question de leur accessibilité. Le tableau suivant présente les rayons de desserte retenus pour chaque type de parc ou espace vert :

**Tableau 15 : Rayon de desserte par type de parc**

TYPE DE PARC	RAYON DE DESSERTE
Parc municipal	1 500 m
Parc de quartier	800 m
Parc de voisinage	400 m
Espace vert/halte	400 m
Parc patrimonial	400 m
Parc-école	800 m

Sources : *Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif* (AQLP, 2015)

## Milieu urbanisé

De manière générale, les parcs et espaces verts de la Ville de Dolbeau-Mistassini couvrent la grande majorité des secteurs urbanisés. Cela est particulièrement vrai pour la zone du côté de Dolbeau qui s'étend entre l'hôpital et l'ancien juvénat, où l'on observe la plus grande densité de parcs et d'espaces verts sur le territoire. En revanche, la partie urbanisée du secteur Mistassini ne montre pas la même densité lorsque l'on compare les chevauchements des rayons de dessertes. Au-delà de ces considérations générales, l'on peut d'ores et déjà constater la présence de trois secteurs déficitaires en matière de desserte en parcs et espaces verts, soit :

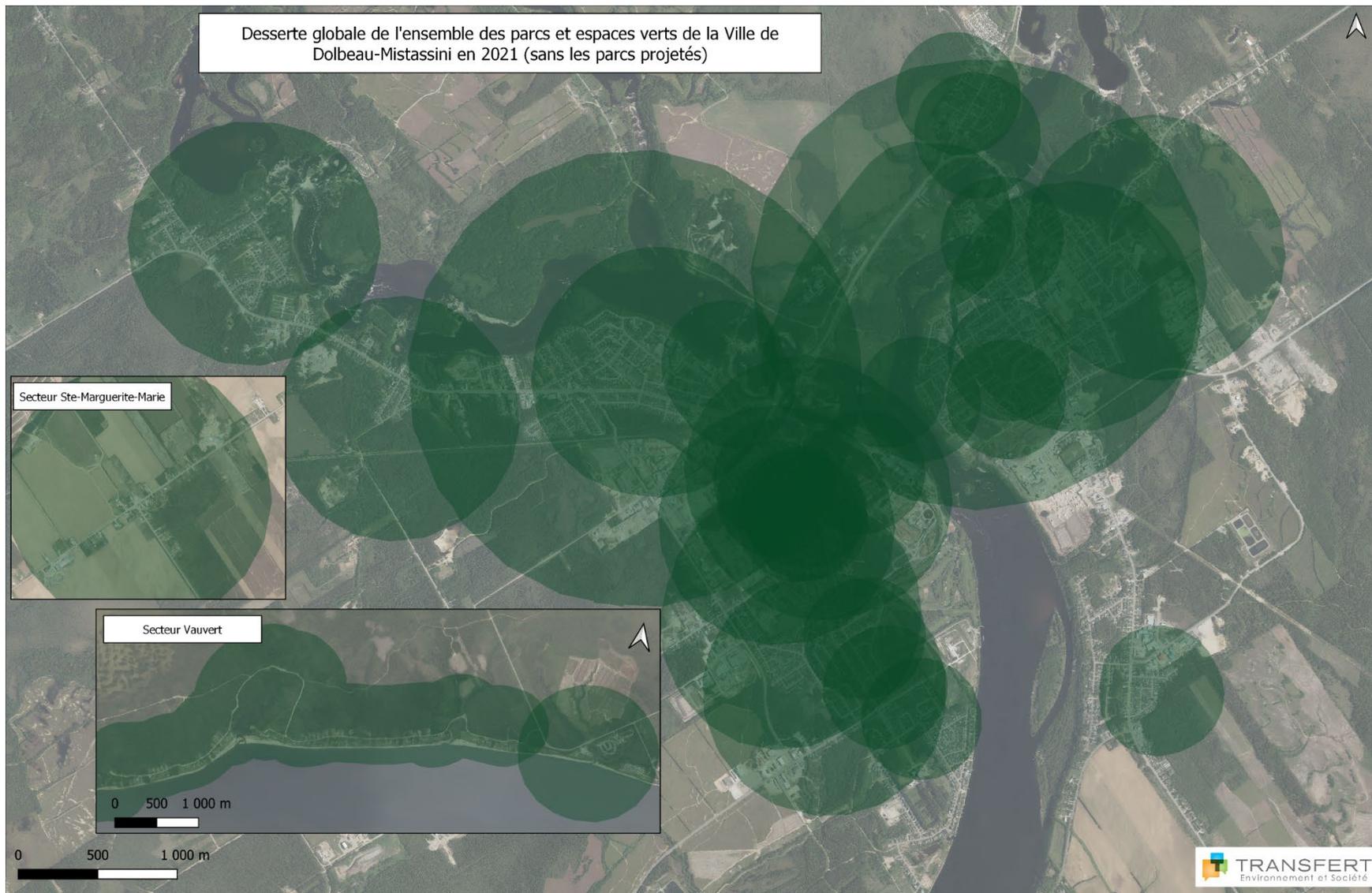
1. Le quartier résidentiel situé au sud du parc industriel de Mistassini : celui-ci n'est que partiellement desservi par le parc des Roulottes et le rayon de desserte du parc traverse la rue De Quen (Route 169), laquelle constitue un obstacle majeur pour la mobilité active
2. Le quartier au sud de l'ancien juvénat : il s'agit d'un petit secteur habité qui n'est inclus dans aucun rayon de desserte
3. Les quartiers situés à l'ouest de l'agglomération de Dolbeau : cette partie de la ville n'est desservie que par deux parcs situés de part et d'autre du boulevard Wallberg, une artère jugée problématique pour la mobilité active.

Il faut toutefois considérer que ces trois secteurs font partie de la frange urbaine et que la faible densité de ces quartiers rend la situation moins criante comparativement à des milieux de vie plus denses et souvent moins bien nantie (moyen de transport plus limité).

## Milieu rural

Pour ce qui est du milieu rural de la ville, les trois parcs qui s'y trouvent assurent une certaine desserte autour du centre communautaire de Sainte-Marguerite-Marie et sur un peu plus de la moitié de la longueur de la zone de villégiature riveraine du lac Saint-Jean dans le secteur Vauvert.





## 4.5.2 DESSERTE EN PARCS MUNICIPAUX ET LEURS PRINCIPAUX ACCÈS

### Les parcs municipaux

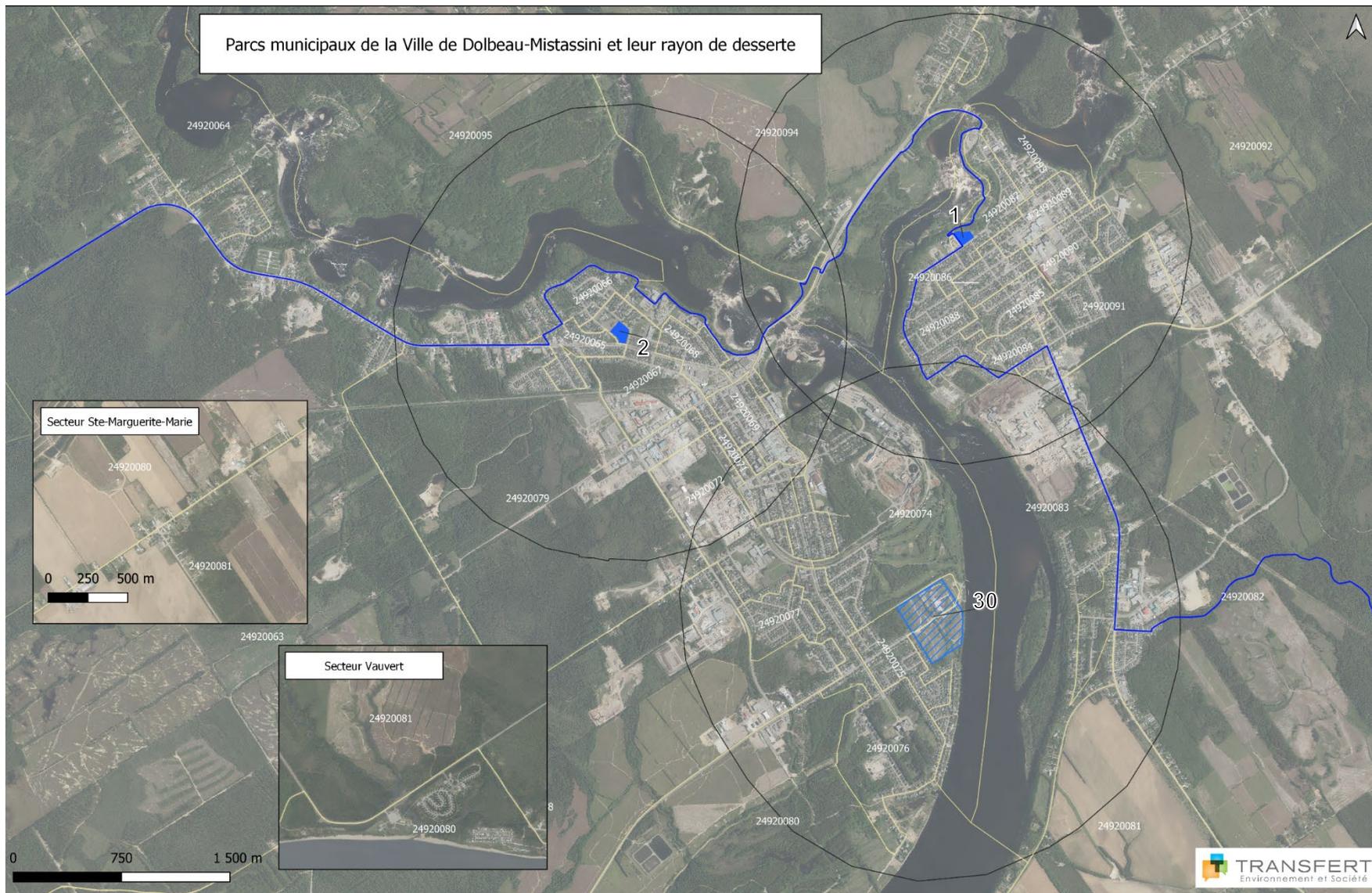
Le territoire de Dolbeau-Mistassini compte deux parcs municipaux à savoir, le parc Lions (# 2) dans le secteur Dolbeau et le parc Yvon-Massicotte (# 1) dans le secteur Mistassini. Ces parcs municipaux assurent une bonne desserte pour la moitié nord du périmètre urbain de la ville. Comme les parcs municipaux s'adressent à toute la population et même à l'échelle de la MRC, ceux-ci doivent être facilement accessibles par tous les moyens de transport. Ils sont ainsi localisés stratégiquement en bordure (moins de 100 mètres) de la route 169 (rue De Quen et boulevard Wallberg) et à moins de 300 mètres de l'emprise de la Véloroute des Bleuets, principal axe de transport actif du territoire. Adjacents à des quartiers résidentiels relativement densément peuplés, ils sont également accessibles à pied grâce aux nombreuses rues locales, pourvues adéquatement en voies piétonnes pour la plupart. Il est toutefois notable que la présence de la route 169 rende plus difficile la desserte des populations vivant de l'autre côté de cet axe routier très achalandé, surtout pour les enfants et les aînés.

Pour ce qui est du cadre bâti dans leur périmètre immédiat, ils sont principalement entourés de maisons unifamiliales et de plusieurs institutions comme des garderies, des centres d'hébergement pour aînés, une maison funéraire et l'école Sacré-Cœur.

### **Parc projeté : parc de la friche**

Un nouveau parc municipal est projeté sur le site de l'ancien festival Western. Ce parc sera nommé Parc de la Friche (# 30), un nom temporaire inspiré de la rue desservant le site retenu pour le parc. Ce site, voisin du terrain de golf, est situé légèrement en retrait des quartiers résidentiels plus denses. On trouve à proximité l'ancien juvénat et, plus à l'ouest, un développement résidentiel de faible densité plutôt récent dans le secteur des rues Savary et de la Grotte.

Le parc de la Friche est avantageusement situé à l'extrémité de l'avenue de la Friche et tout près du boulevard Wallberg, des artères routières importantes à l'échelle de la ville ce qui facilitera son accessibilité par l'automobile. Au niveau de la mobilité active, le parc de la Friche n'est toutefois pas relié à la Véloroute des Bleuets. De plus, sa position excentrée par rapport à la trame bâtie rend difficile sa connectivité avec les milieux de vie. Il faudra assurément compenser en multipliant les liens de connexion avec les quartiers résidentiels et les grands corridors de mobilité active (axes piétons le long des artères et rues collectrices, voies cyclables locale et régionale).



\*\* La correspondance des numéros des parcs se trouve à l'Annexe 1.

## Les parcs de quartier

### **Le parc Georges-Hébert et le parc de la 23e Avenue**

Les parcs Georges-Hébert (# 10) et de la 23<sup>e</sup> Avenue (# 11) sont localisés dans des secteurs très semblables, soit des petits quartiers résidentiels s'étant développé en bordure de la route 169 (boulevard Wallberg) et prolongeant ainsi la partie urbanisée du secteur Dolbeau vers l'ouest. Ces quartiers abritent presque uniquement des usages résidentiels de très faible densité (majorité de maisons unifamiliales isolées).

Le parc Georges-Hébert se trouve davantage au centre de la trame urbaine, alors que le parc de la 23<sup>e</sup> Avenue est situé à l'extrémité du quartier. De fait, ce dernier est presque entouré de forêt. Par ailleurs, le parc Georges-Hébert fait lui aussi dos à un petit boisé. Toutefois, sa consolidation semble davantage assurée par le développement à court terme du quartier. Le prolongement des rues est en effet perceptible ainsi que l'ajout de nouveaux terrains.

Sur le plan de l'accessibilité, l'on note l'absence de voies piétonnes<sup>4</sup> à proximité des deux parcs. Aussi, bien qu'ils soient situés dans le même secteur de la ville (frange Ouest), la mise en réseau de ces deux parcs demeure difficile en raison de leur position de part et d'autre de la route 169. Enfin, les deux parcs sont situés à un peu plus de 200 mètres de la Véloroute des Bleuets, mais sans lien de pénétration permettant de les relier à cette infrastructure stratégique.

### **Le parc Centre-ville et le parc Chopin**

Le parc Centre-ville (# 9), comme son nom l'indique, est localisé en bordure du centre-ville de Dolbeau. Son voisinage comporte deux centres d'achat, de nombreux commerces, l'hôtel de ville, la bibliothèque, le complexe sportif Desjardins, mais aussi des secteurs résidentiels comme le quartier des Anglais. Bien qu'il soit positionné à l'est des quartiers habités qu'il dessert (au lieu d'être central), le parc Centre-Ville bénéficie tout de même d'une bonne connectivité avec les milieux de vie compte tenu de la perméabilité de la trame urbaine (rues quadrillées) et de la présence de trottoirs en bordure de presque toutes les rues. Il n'est toutefois pas relié à la Véloroute des Bleuets.

Le parc Chopin (# 8) se trouve au sein d'un quartier résidentiel de faible densité composé majoritairement de maisons unifamiliales isolées. Il fait dos à une friche boisée qui est destinée à la poursuite du développement résidentiel du secteur (plan de rues visible sur le plan de zonage). Cela accroîtra son positionnement avantageux dans un quartier où l'on dénombre beaucoup d'enfants selon Statistiques Canada. Non loin du croisement de l'avenue de la Friche et du boulevard Wallberg, le parc Chopin est accessible via les rues locales qui comportent quelques trottoirs, tout en demeurant loin de la piste cyclable.

---

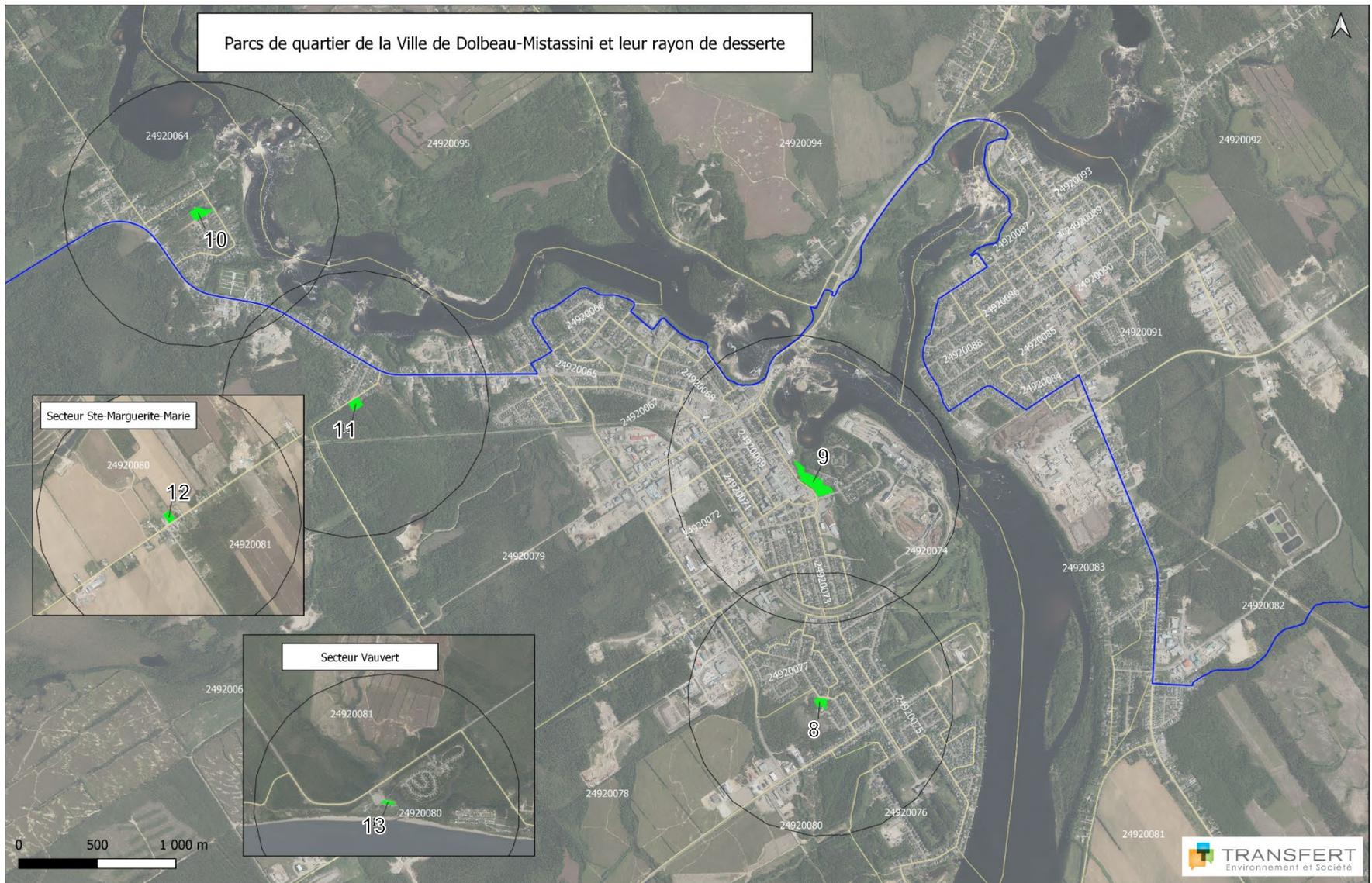
<sup>4</sup> Espace dédié à la marche délimité par un trottoir, un marquage au sol ou des balises.

### **Les parcs de Sainte-Marguerite-Marie et du Centre Vauvert-sur-le-Lac**

Les parcs de Sainte-Marguerite-Marie (# 12) et du Centre Vauvert-sur-le-Lac (# 13) desservent des secteurs très peu habités. Toutefois, l'éloignement des quartiers qu'ils desservent par rapport aux deux principales agglomérations urbaines (respectivement à 9 km et 19 km de Mistassini en automobile) leur confère un caractère essentiel en matière de loisirs et de divertissements.

Ainsi, au sein du rayon de desserte du parc de Sainte-Marguerite-Marie, l'on retrouve quelques résidences isolées, le centre communautaire et l'église tandis que le rayon de desserte du parc du secteur Vauvert inclut essentiellement le centre touristique Vauvert-sur-le-Lac et le camping Vauvert. Les deux parcs sont principalement accessibles en automobile ou à pied pour les résidents voisins quoiqu'aucune voie piétonne ne se trouve à proximité.





\*\* La correspondance des numéros des parcs se trouve à l'Annexe 1.

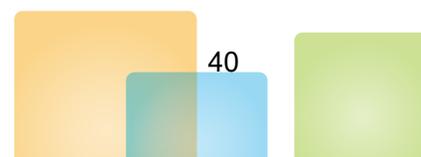
## Les parcs-écoles

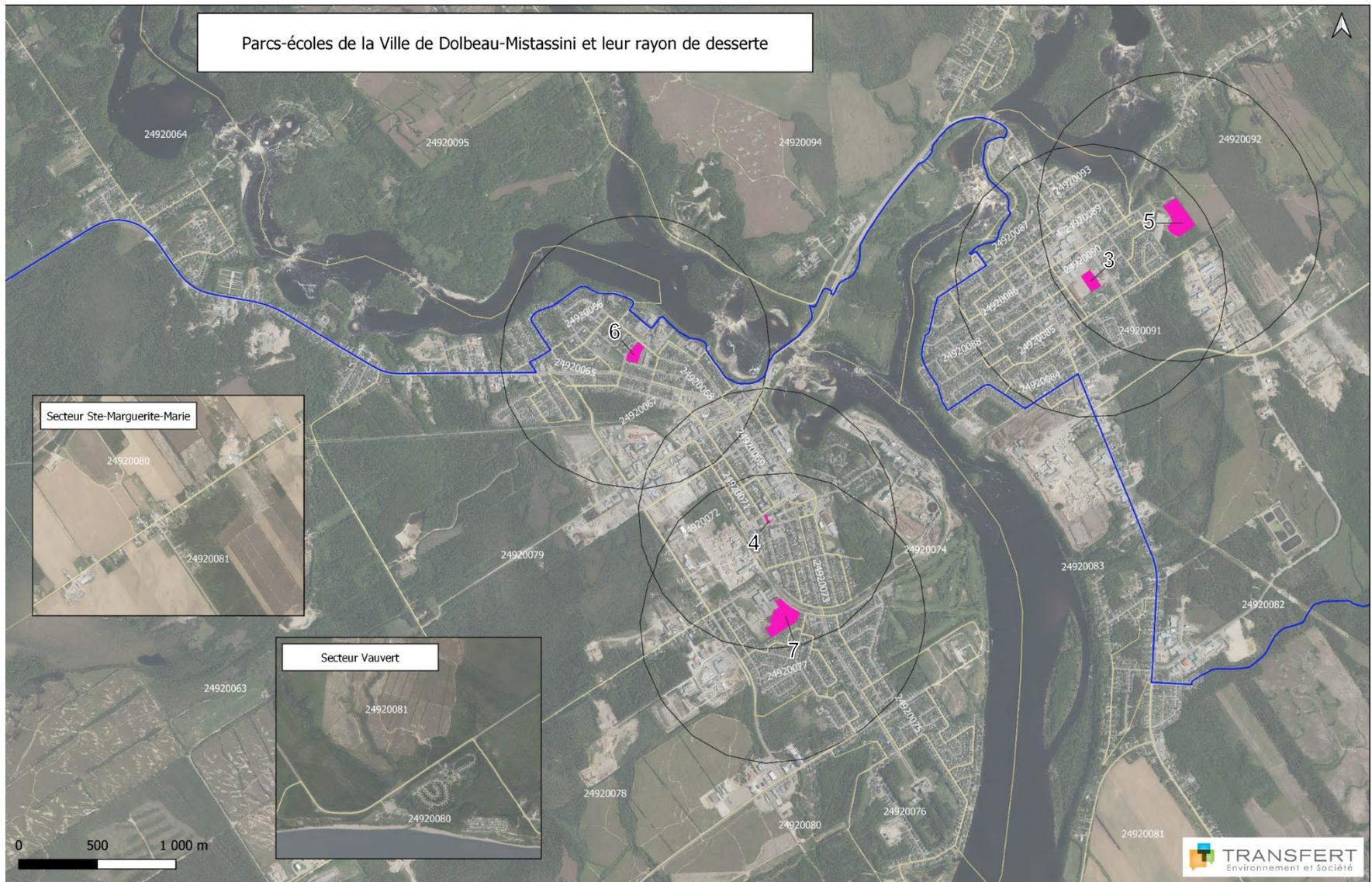
Les trois parcs-écoles associés à des écoles primaires sont assimilables à des parcs de voisinage et relativement bien ancrés dans leur milieu. En effet, les écoles Notre-Dame-des-Anges (# 3) et Sainte-Thérèse (# 4) sont localisées à l'intérieur des deux centres-villes, alors que l'école Sacré-Cœur (# 6) se trouve au centre d'un quartier assez densément peuplé (et construit) et comportant plusieurs institutions (hôpital, résidences pour aînés, garderies, résidence funéraire). Toutes ces écoles profitent donc d'une bonne accessibilité piétonne puisqu'elles s'insèrent dans une trame de rues perméables (en quadrillé) bien pourvues en trottoirs en plus d'être à proximité des boulevards Saint-Michel et Wallberg, donc faciles d'accès en automobile. Toutefois, à l'exception de l'école Sacré-Cœur, les deux autres écoles ne sont pas connectées au réseau cyclable.

Pour ce qui est des parcs-écoles liés aux deux écoles secondaires, ceux-ci sont moins bien connectés avec leurs milieux respectifs. Par exemple, celui de la polyvalente Jean-Dolbeau (# 7) communique peu avec ses quartiers limitrophes d'un point de vue de mobilité active puisque les maisons lui font dos au sud, en plus d'être séparées par une clôture sans allées piétonnes, alors qu'au nord, il est séparé du quartier voisin par l'emprise du chemin de fer.

L'école secondaire des Chutes (# 5) quant à elle se trouve à l'extrémité nord-est de la partie urbanisée du secteur Mistassini. La trame de rues peu perméable, le fait que l'école se trouve en haut d'une pente et que le parc soit situé derrière le bâtiment principal font en sorte que le parc est peu connecté avec le seul quartier voisin. Les deux écoles étant toutes deux éloignées de la piste cyclable, l'accessibilité se fait donc principalement en automobile (ou en autobus). Cela dit, considérant le type d'équipements présents (terrains de sport), les parcs des écoles secondaires sont davantage assimilables à des parcs de quartier ou municipaux qui, de par leur nature, s'adressent à l'ensemble de la ville. L'accessibilité en automobile demeure donc un aspect important pour ces deux parcs-écoles.

Outre le type d'école associée au parc, il importe également de distinguer les parcs qui bénéficient d'une entente conjointe entre la Ville et l'école concernant leur usage et leur entretien. À ce jour, seuls les parcs-écoles des écoles Notre-Dame-des-Anges et Sainte-Thérèse bénéficient d'un protocole formel de ce genre. Cependant, l'analyse de la desserte des autres parcs-écoles et de leur accessibilité démontre la pertinence de poursuivre les démarches pour conclure des protocoles avec l'ensemble des autres écoles sur le territoire. De plus, ces partenariats peuvent faire en sorte de renforcer le rôle central joué par les écoles et leurs parcs au sein de leur milieu et en accroître l'accessibilité.





\*\* La correspondance des numéros des parcs se trouve à l'Annexe 1.

## Les parcs de voisinage

Les parcs de voisinage sont répartis de façon inégale sur le territoire dolbeurois. En effet, ils sont concentrés dans la partie urbanisée de Mistassini (# 15, # 21, # 33, # 18, # 22 et # 17) et dans le sud de l'agglomération de Dolbeau (# 16, # 14 et # 20). Seul le parc des Roulottes (# 19) se situe en dehors de ces concentrations. La majorité de ces parcs sont très bien intégrés dans leurs milieux respectifs et ils occupent d'ailleurs des terrains dont les dimensions sont très semblables aux terrains des maisons voisines. Ces milieux sont en très forte majorité composés de maisons unifamiliales et comportent peu de mixité dans les usages et le cadre bâti, mis à part le parc du Camping des Chutes qui se trouve, comme son nom l'indique, dans un camping en bordure de la rivière Mistassibi. Ces parcs se situent sur des petites rues locales bien équipées en trottoirs. Plusieurs parcs du secteur Mistassini se localisent à proximité de la piste cyclable, contrairement aux parcs de voisinage du secteur Dolbeau. De façon générale, ils sont donc faciles d'accès à pied et à vélo, certains servant d'ailleurs de traverse piétonne entre deux rues locales (parc Savary # 20 et parc des Copains # 18).

D'autre part, les secteurs en apparence déficitaires en parcs de voisinage peuvent être compensés par la présence d'un autre type de parc pour autant que celui-ci comporte des aménagements ainsi que des équipements de jeux s'adressant à sa clientèle type (0-6 ans, 6 à 12 ans et adultes/modules de jeux, bancs, tables, placettes conviviales, etc.). Par exemple, le parc municipal Lions (# 2) ainsi que le parc-école Sacré-Cœur (# 6) pourraient jouer en partie ce rôle pour desservir les quartiers limitrophes dans la frange nord-ouest du secteur de Dolbeau. Il en est de même pour les parcs de quartier Georges-Hébert (# 10), de la 23e Avenue (# 11) et du Centre-ville (# 9) ou encore, dans la frange nord-est du secteur Mistassini, le parc municipal Yvon-Massicotte (# 1).

Les avantages du regroupement des vocations sont d'ordre financier et visent une optimisation des investissements, mais ils impliquent également une accessibilité accrue par tous les moyens de transport et particulièrement pour la mobilité active (marche, vélo). De plus, une stratégie de regroupement ne doit pas suppléer à l'entretien, l'amélioration ou même à l'aménagement de nouveaux parcs de voisinage si cela s'avérait approprié dans un quartier donné. Les parcs de voisinage sont autant de petits îlots de verdure où les jeunes et moins jeunes peuvent socialiser, s'amuser et prendre un bol d'air frais à proximité de chez soi, dans un cadre plus intime et sécurisant. Sur un plan urbanistique, le parc de voisinage, tout comme l'espace vert ornemental ou encore le parc patrimonial, agrémente les quartiers et permet à la trame urbaine de respirer. Pour toutes ces raisons, les parcs de voisinage demeurent particulièrement pertinents dans les secteurs plus denses et compacts, parfois plus anciens et souvent davantage marqués par la présence de populations plus vulnérables (personnes âgées de 65 ans et plus, ménages avec un faible revenu, familles mono parentales). Certains parcs de voisinage peuvent être réaménagés pour s'apparenter à des espaces verts où l'on retrouve bancs, tables, poubelles, jeux de pétanque ou simples balançoires.

### **Parc projeté : parc de la Grotte**

L'aménagement d'un nouveau parc de voisinage est prévu près de l'intersection des rues de la Grotte et Savary. L'emplacement précis, les dimensions et les équipements de ce parc restent à définir avec le promoteur qui développe actuellement le secteur. Ce parc sera

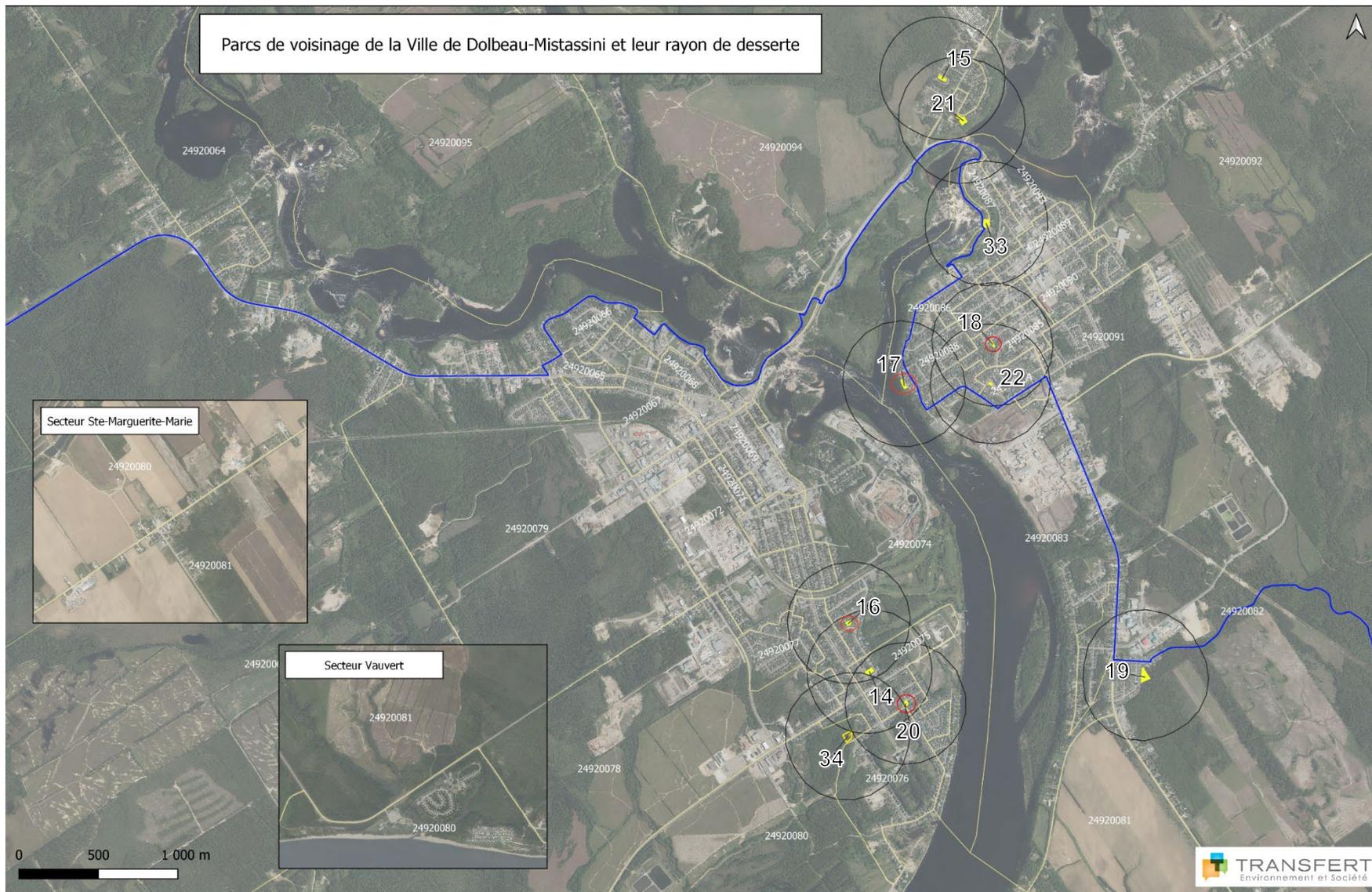
nommé parc de la Grotte (# 34) en référence à la rue du même nom. Pour le moment, le milieu ciblé pour son implantation n'est pas très densément construit, mais le développement de ce secteur est prévu au plan de zonage ce qui favorisera sa consolidation. Par ailleurs, compte tenu de la proximité du boulevard Walberg, le nouveau parc sera principalement accessible pour le voisinage du côté ouest de l'artère. Afin d'optimiser la connectivité du parc avec le quartier et son apport au milieu de vie, il faudra également s'assurer que la progression de la trame urbaine permette une bonne convergence vers l'équipement.

### **Changement d'usage de certains parcs de voisinage**

Devant le grand nombre de parcs qu'elle doit entretenir, la Ville de Dolbeau-Mistassini souhaite revisiter la vocation de certains d'entre eux afin de rationaliser ses efforts et ses investissements. Ainsi, quatre parcs de voisinage ont été identifiés selon certains critères. Il s'agit du parc Savary (# 20), du parc des Lilas (# 16), du parc des Copains (# 18) et du parc Bellevue (# 17). Ceux-ci sont entourés en rouge dans la carte qui suit. Les dimensions des terrains de ces parcs ne permettent notamment pas une mise à niveau qui respecterait les normes de sécurité en vigueur. Cette mise à niveau est nécessaire puisque ces parcs sont en mauvaise condition selon les utilisateurs et la Ville. Ces parcs sont de plus localisés dans des quartiers comptant d'autres parcs (existants ou projetés) qui peuvent maintenir un niveau de desserte adéquat pour la population qui y réside. Il est question ici des parcs de la Friche, de la Grotte, de la Gaillarde et Chopin pour le secteur Dolbeau et des parcs Yvon-Massicotte, Desjardins et de l'école Notre-Dame-des-Angeles pour le secteur Mistassini. La vocation souhaitée pour le changement d'usage de ces quatre parcs n'est pas arrêtée, mais la Ville souhaite qu'elle soit complémentaire à l'offre des autres parcs et espaces verts tout en contribuant peut-être à améliorer la mobilité active sur le territoire.

Comme mentionné précédemment, la rationalisation des parcs de voisinage peut être judicieuse si elle s'effectue au profit d'une amélioration globale en services et d'une meilleure adéquation entre l'offre en équipements de loisir et les besoins des quartiers concernés. Pour ce faire, la Ville devra s'assurer que les aménagements et équipements dans les parcs de voisinage restants soient en excellent état et bonifiés, le cas échéant. Les parcs de plus grande envergure (parcs de quartier et parcs municipaux) devront aussi être réfléchis afin de satisfaire la clientèle visée par les parcs de voisinage (modules de jeux pour enfants en bas âge, plateaux ou équipements multifonctionnels, bancs, tables, fontaine à boire, placettes et bancs de sable pour les tout-petits, lieux sécuritaires, etc.).

Des efforts soutenus devront également être déployés afin de développer des liens de mobilité active sécuritaires et efficaces tels que sentiers, trottoirs, traverses piétonnières aux carrefours importants, liens cyclables locaux, etc. Enfin, les quartiers touchés par le démantèlement des parcs de voisinage ne doivent pas souffrir sur le plan du verdissement, de la convivialité ou de l'embellissement du cadre urbain ce qui aurait des effets sur la qualité de vie générale du quartier. Le secteur Centre-ville Mistassini s'avère plus vulnérable vis-à-vis cet aspect compte tenu de sa plus grande densité, de sa compacité ainsi que de ses particularités socio-économiques (21 % des 0-14 ans se trouve dans ce secteur et 18 % pour les 65 ans et plus, le revenu moyen des ménages montre un écart de - 6 400 \$ par rapport à la moyenne municipale, 20 % des appartements du secteur sont dans des immeubles de moins de 5 étages).



\*\* La correspondance des numéros des parcs se trouve à l'Annexe 1.

## Les grands parcs naturels et les espaces verts

Catégorisés parmi les « espaces verts/haltes », les deux secteurs du Parc régional des Grandes Rivières du lac Saint-Jean (Pointe-des-Pères et Racine) ont des dimensions et des caractéristiques qui les distinguent des autres parcs et espaces verts. En effet, le parc du secteur Racine (# 31) à Vauvert a une superficie totale de 4,38 km<sup>2</sup>, alors que le secteur de la Pointe-des-Pères (# 26) s'étend sur 0,46 km<sup>2</sup>. Ce sont donc d'importants espaces naturels pour la Ville de Dolbeau-Mistassini, mais également à l'échelle de la MRC.

Le parc du secteur Racine est accessible à pied à partir des résidences de villégiature situées en face, mais, autrement, l'accès à ce parc s'effectue principalement en automobile.

Pour ce qui est du parc de la Pointe-des-Pères, ce magnifique parc naturel constitue le trait d'union entre les deux principales agglomérations urbaines. Cependant, aucune habitation ne partage ses limites et sa position enclavée de tous les côtés par des infrastructures majeures (la route 169 et les ponts) et les grandes rivières (Mistassini et Mistassibi) rendent son accessibilité difficile par les piétons. La Véloroute des Bleuets vient heureusement pallier en partie ce manque en le traversant d'un bout à l'autre. Le parc de la Pointe-des-Pères présente donc assurément des défis évidents d'intégration à la trame urbaine, mais du même souffle, il renvoie à une image distinctive et forte de la Ville. La beauté du paysage perceptible à partir de la route 169 et qui se caractérise par la puissance de la large rivière et ses rapides de même que sa localisation unificatrice suffisent à encourager sa consolidation à moyen et long terme.

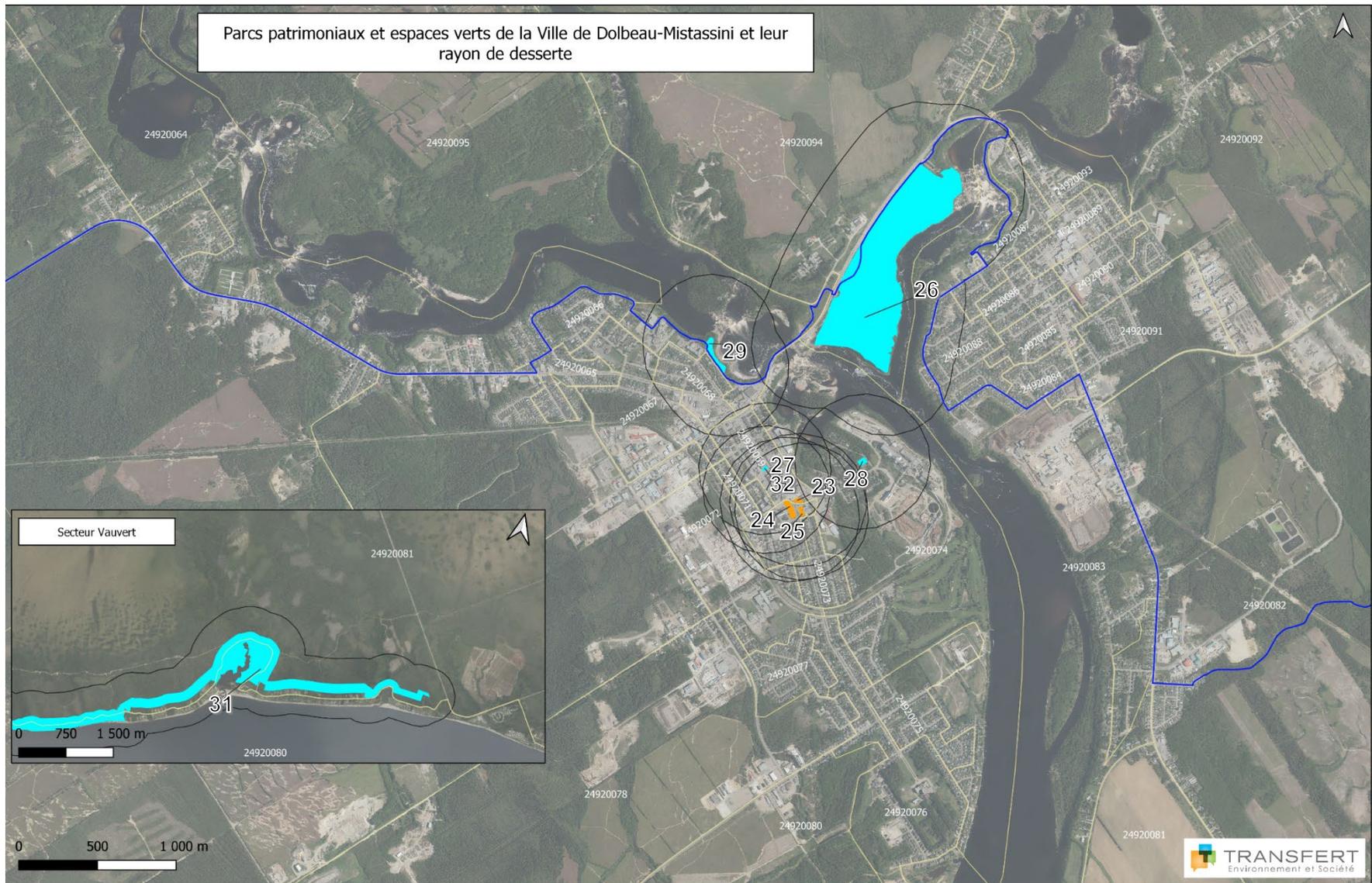


## Les espaces verts, placettes, haltes et parcs patrimoniaux

Tout comme pour les parcs de voisinage, les espaces verts, les placettes, les haltes et les parcs patrimoniaux sont importants pour la revitalisation des quartiers, l'embellissement et la qualité en général des milieux de vie. Ce sont des créateurs d'ambiance et ils ne sont pas à négliger dans les secteurs plus denses caractérisés par une présence accrue d'aînés ou de ménages plus démunis. Ils peuvent également avoir une fonction de vecteur dans un parcours urbain défini pour la mobilité active entre un quartier et un parc structuré ou une infrastructure de loisir plus importante.

Les espaces verts, les placettes et les haltes se concentrent dans le secteur Dolbeau, au sein ou tout près du centre-ville. Les parcs patrimoniaux (le parvis des Bleuets étoilés (# 25), le parc Vers 2000 (# 24) et le parc du Souvenir (# 23) sont tous localisés autour de l'intersection du boulevard Wallberg, de la 4e avenue et de la 5e avenue. Ils sont entourés de grands bâtiments comme l'hôtel de ville, l'église, la bibliothèque et le Mail des Promenades du Boulevard qui sont adjacents aux quartiers résidentiels les plus denses de la ville. Tout près, se trouvent la Place de l'Orme (# 32) et la Place de la 6e avenue (# 27) qui se trouvent elles aussi autour du Mail, mais davantage à proximité de la partie plus commerciale du boulevard Wallberg où se concentrent les bars et les restaurants. Pour ce qui est du boisé du Quartier des Anglais (# 28) et du parc Beurivage (# 29), le premier se situe dans un petit quartier de densité moyenne, alors que le deuxième longe le voisinage de l'hôpital dont l'occupation est relativement dense. Parmi ces parcs et espaces verts, seul le parc Beurivage est à proximité de la Véloroute des Bleuets (qui le traverse), sinon les autres sont accessibles principalement à pied.





\*\* La correspondance des numéros des parcs se trouve à l'Annexe 1.

## 4.6 ÉTAT DES PARCS ET ESPACES VERTS MUNICIPAUX

L'équipe de la Ville de Dolbeau-Mistassini a procédé à un inventaire de l'ensemble de ses parcs et espaces verts au début du mois d'avril 2021. Chaque équipement a été évalué selon l'échelle d'évaluation suivante : « Passable », « Moyen », « Bon » et « Très bon ». Une cote a été calculée pour chacun des parcs et espaces verts en divisant le nombre d'équipements ayant été évalués « Bon » ou « Très bon » par le nombre total d'équipements évalués. Les cotes ainsi obtenues sont divisées en quatre catégories : Excellente condition (80 % et plus), Bonne condition (70 à 79 %), Condition moyenne (51 à 69 %) et Mauvaise condition (50 % ou moins). Le tableau qui suit présente les cotes obtenues pour chacun des parcs de la ville. Pour des fins pratiques et compte tenu de leur étendue, les parcs Centre-ville et de la Pointe-des-Pères ont été divisés en deux pour l'évaluation de leurs équipements. De plus, les parcs projetés et le boisé du Quartier des Anglais n'ont pas été évalués puisqu'ils ne comportent pas encore d'équipements. Les fiches d'état de chacun des parcs et espaces verts évalués se trouvent en annexe de ce document.

### 4.6.1 SECTEUR VAUVERT

Le secteur avec la meilleure moyenne de cotes pour ses parcs est le secteur de Vauvert avec une moyenne de 79 % pour ses deux parcs. Le parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean - secteur Racine a notamment une note parfaite.

### 4.6.2 SECTEUR DOLBEAU

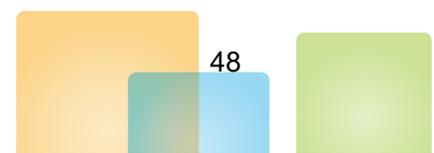
Le secteur ayant la deuxième meilleure moyenne de cotes est le secteur Dolbeau avec une moyenne de 58 %. Il compte quatre parcs avec la cote « Excellente condition », dont trois notes parfaites. Ce sont toutefois les cotes « Condition moyenne » et « Mauvaise condition » qui regroupent le plus grand nombre de parcs avec cinq et sept parcs respectivement. Deux de ces parcs ont une cote de 0 %. Au total, 18 parcs ont été évalués pour ce secteur.

### 4.6.3 SECTEUR MISTASSINI

Le secteur Mistassini a une moyenne (54 %) et une répartition des cotes très semblable au secteur Dolbeau (17 %, 8 %, 33 % et 42 %), calculées sur un nombre inférieur de parcs et espaces verts, soit 12 au total. Deux parcs ont une cote « Excellent » (dont une cote parfaite), alors que cinq parcs ont une cote « Mauvaise condition ». À 42 %, il s'agit de la plus grande proportion de parcs cotés « Mauvaise condition » parmi les quatre secteurs de la ville.

### 4.6.4 SECTEUR SAINTE-MARGUERITE-MARIE

Finalement, le secteur de Sainte-Marguerite-Marie obtient une cote de 18 % puisqu'il ne compte qu'un seul parc qui est dans une « Mauvaise condition ».



**Tableau 16 : Répartition des parcs par secteur géographique selon le type et l'état moyen des équipements**

Secteur Dolbeau			Secteur Mistassini			Secteur Vauvert		
État <sup>2</sup>	Nom du parc	Type	État <sup>2</sup>	Nom du parc	Type	État <sup>2</sup>	Nom du parc	Type
53%	Lions	Municipal	92%	Yvon-Massicotte	Municipal	57%	Parc Centre Vauvert-sur-le-Lac	Quartier
83%	Georges-Hébert	Quartier	22%	École secondaire des Chutes	Parc école	100%	PRGR Secteur Racine	Espace vert / halte
55%	de la 23e Avenue	Quartier	69%	École Notre-Dame-des-Anges	Parc école			
50%	Chopin	Quartier	20%	des Copains	Voisinage	<b>79% Moyenne</b>		
70%	Centre-Ville / haut	Quartier	100%	Desjardins	Voisinage	1	Excellente condition (80% et plus)	50%
33%	des Lilas	Voisinage	64%	des Roulottes	Voisinage	0	Bonne condition (70 %-79 %)	0%
100%	de la Gaillarde	Voisinage	43%	du Plateau	Voisinage	1	Condition moyenne (51 %-69%)	50%
36%	Savary	Voisinage	14%	de la Colline	Voisinage	0	Mauvaise condition (50% ou moins)	0%
0%	École Sacré-Cœur	Parc école	57%	Camping des Chutes	Voisinage	<b>Secteur Ste-Marguerite-Marie</b>		
67%	École Sainte-Thérèse	Parc école	33%	Bellevue	Voisinage	État <sup>2</sup>	Nom du parc	Type
50%	Polyvalente Jean-Dolbeau	Parc école	57%	PRGR Pointe-des-Pères (Sud)	Espace vert / halte	18%	Ste-Marguerite-Marie	Quartier
75%	Vers 2000	Patrimonial	75%	PRGR Pointe-des-Pères (Nord)	Espace vert / halte			
100%	Parvis des Bleuets étoilés	Patrimonial						
67%	du Souvenir	Patrimonial						
100%	Place de la 6e Avenue	Espace vert / halte	<b>54% Moyenne</b>			<b>18% Moyenne</b>		
0%	Centre-Ville / rivière	Espace vert / halte	2	Excellente condition (80% et plus)	17%	0	Excellente condition (80% et plus)	0%
50%	Place de l'Orme	Espace vert / halte	1	Bonne condition (70 %-79 %)	8%	0	Bonne condition (70 %-79 %)	0%
63%	Beaurivage	Espace vert / halte	4	Condition moyenne (51 %-69%)	33%	0	Condition moyenne (51 %-69%)	0%
n/a	Boisé quartier des Anglais <sup>1</sup>	Espace vert / halte	5	Mauvaise condition (50% ou moins)	42%	1	Mauvaise condition (50% ou moins)	100%
<b>58% Moyenne</b>			1	Parc dont l'état ne semble pas avoir été évalué au diagnostic				
4	Excellente condition (80% et plus)	22%	2	Il s'agit d'un pourcentage établi à partir des données du diagnostic des parcs et espaces verts préparé par la Ville de Dolbeau-Mistassini (p.22 à 33). La cote pour chacun des parcs a été obtenue en additionnant le nombre d'équipement ayant été évalué dans un état "Très bon" ou "Bon" puis divisé par le nombre total d'équipement dont l'état a été évalué (les autres évaluations étant: "Moyen" ou "Passable").				
2	Bonne condition (70 %-79 %)	11%						
5	Condition moyenne (51 %-69%)	28%						
7	Mauvaise condition (50% ou moins)	39%						

## 4.7 ANALYSE QUALITATIVE – FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES (FFOM)

### 4.7.1 PARCS MUNICIPAUX

Tableau 17 : Analyse FFOM pour le parc Lions

PARC LIONS	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Localisé au centre d'une trame bâtie plutôt perméable facilitant l'intégration du parc au milieu de vie ainsi que l'accessibilité pour la mobilité active</li> <li>✓ Lien cyclable avec la Véloroute des Bleuets par les rues locales et présence de trottoirs favorisant la mobilité active</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension permettant d'accueillir un nombre important d'infrastructures sportives</li> <li>✓ Proximité de l'école Sacré-Cœur ouvrant sur des possibilités de jumelage notamment pour les clientèles plus jeunes</li> <li>✓ Beaucoup d'animation et ce, tout au long de l'année (dek hockey, tennis, soccer, modules de jeux, terrain de pétanque, patinoire, etc.) générant ainsi un achalandage accru</li> <li>✓ Éclairage adéquat pour le terrain de tennis, le terrain de soccer et la patinoire</li> <li>✓ Présence d'un bloc sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Stationnement inadéquat pour le nombre de personnes sur place en période estivale</li> <li>✓ Végétation absente à plusieurs endroits</li> <li>✓ Bien qu'il y ait un bloc sanitaire, celui-ci n'est pas adéquat en période estivale pour accueillir différents groupes (absence de vestiaires, par exemple);</li> <li>✓ Le terrain de soccer ne possède pas la superficie nécessaire pour accueillir certaines catégories d'âge</li> <li>✓ Certains équipements ont été installés il y a de nombreuses années et les pièces de réparation sont maintenant inexistantes.</li> </ul>

**Tableau 18 : Analyse FFOM pour le parc Yvon-Massicotte**

PARC YVON-MASSICOTTE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de bonne dimension et permettant de desservir un secteur résidentiel dense et relativement compact (secteur Centre-ville Mistassini)</li> <li>✓ Concentration intéressante de terrains sportifs (patinoire, piscine, jeux d'eau, tables de pique-nique, etc.)</li> <li>✓ Présence de stationnements en quantité suffisante pour les besoins</li> <li>✓ Présence d'un bloc sanitaire</li> <li>✓ Lieu très animé en période estivale et en période hivernale</li> <li>✓ Présence d'éclairage</li> <li>✓ Présence de mobilier urbain et support à vélos</li> <li>✓ Traversé par la piste cyclable régionale</li> <li>✓ Plusieurs arbres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement excentré par rapport aux quartiers résidentiels rendant son accessibilité possible uniquement sur deux côtés et principalement par une seule rue</li> <li>✓ Localisation du côté ouest de la route 169 rendant son accès pour les résidents des quartiers du côté est plus difficile (absence de traverses piétonnières aux carrefours stratégiques permettant un lien avec les quartiers est)</li> <li>✓ Espaces ombragés limités.</li> </ul>

## 4.7.2 PARCS DE QUARTIER

**Tableau 19 : Analyse FFOM pour le parc Georges-Hébert**

PARC GEORGES-HÉBERT	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de modules de jeux, de bancs, de balançoires et d'une patinoire éclairée</li> <li>✓ Terrain de bonne dimension près d'un boisé</li> <li>✓ Présence d'un stationnement</li> <li>✓ Équipements en bon état</li> <li>✓ Proximité de la piste cyclable facilitant l'aménagement éventuel d'un lien de pénétration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situé au sein d'un quartier encore peu développé et de très faible densité</li> <li>✓ Manque de connexions avec les quartiers desservis à l'intérieur de son rayon de desserte favorisant la mobilité active (trame de rue peu perméable et développement en silo).</li> </ul>

**Tableau 20 : Analyse FFOM pour le parc Chopin**

PARC CHOPIN	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de très grande dimension en incluant le boisé à l'arrière</li> <li>✓ Présence d'une patinoire éclairée, d'un module de jeux et d'une balançoire</li> <li>✓ Présence d'un support à vélos</li> <li>✓ Potentiel de consolidation du côté ouest dans la mesure où le prolongement des rues favorise des liens de communication intéressants avec le parc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement défavorisé par sa localisation au sein d'une trame en boucle, peu perméable et à l'extrémité du développement (les milieux habités du côté est de l'aire de desserte sont plus particulièrement désavantagés par la trame de rue)</li> <li>✓ Problème de consolidation de l'équipement compte tenu de la faible densité et de la trame urbaine interrompue du côté sud et ouest</li> <li>✓ Pas de lien cyclable local facilitant l'accès au parc par la mobilité active et intégrant l'équipement au réseau régional</li> <li>✓ Absence de stationnements adéquats</li> <li>✓ Certains équipements demandent des travaux de réfection et présentent des signes de vieillissement</li> <li>✓ Équipements pas toujours adaptés aux besoins de la clientèle du milieu.</li> </ul>

**Tableau 21 : Analyse FFOM pour le parc de la 23<sup>e</sup> avenue**

PARC DE LA 23 <sup>E</sup> AVENUE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Présence de mobiliers urbains</li><li>✓ Intégration facile avec la Véloroute des Bleuets</li><li>✓ Terrain de très grande dimension.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Positionnement excentré par rapport à la trame bâtie du quartier</li><li>✓ Terrain isolé dans un secteur très peu habité rendant la consolidation de l'équipement problématique et peu optimale</li><li>✓ Absence de stationnements</li><li>✓ Certaines installations demandent des travaux de réfection importants</li><li>✓ Absence de végétation</li><li>✓ Équipements pas toujours adaptés aux besoins de la clientèle du milieu.</li></ul>



**Tableau 22 : Analyse FFOM pour le parc Centre-Ville**

PARC CENTRE-VILLE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement avantageux par rapport à la densité et la compacité des quartiers du centre-ville qu'il dessert</li> <li>✓ Aménagement favorisant son accessibilité par les marcheurs (traverses piétonnières aux carrefours stratégiques, trottoirs)</li> <li>✓ Parc mis en réseau avec les équipements sportifs, les parcs patrimoniaux et les espaces verts à proximité</li> <li>✓ Une certaine diversité d'infrastructures récréatives et sportives</li> <li>✓ Attraitifs relatifs à la présence de la rivière et sa proximité par rapport aux activités culturelles du centre-ville</li> <li>✓ Proximité de la Maison des jeunes le Jouvenceau (terrain de planche à roulettes)</li> <li>✓ Présence d'éclairage et de mobilier urbain</li> <li>✓ Accès facilité par la trame perméable du secteur</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité</li> <li>✓ Végétation de qualité et nombreux espaces ombragés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de mise en réseau du parc avec la Véloroute des Bleuets grâce à une piste cyclable locale</li> <li>✓ Absence d'éclairage dans la section près de la rivière</li> <li>✓ Détérioration des passerelles et du mobilier au cours des ans</li> <li>✓ Terrain avec une superficie limitée pour du développement (partie du haut)</li> <li>✓ Module de planche à roulettes de plus en plus désuet.</li> </ul>

**Tableau 23 : Analyse FFOM pour le parc Sainte-Marguerite-Marie**

PARC SAINTE-MARGUERITE-MARIE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de modules de jeux, de bancs et de balançoires</li> <li>✓ Présence de stationnements</li> <li>✓ Présence d'une patinoire éclairée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Localisé au sein d'un secteur rural dont le rayon de desserte outrepassé largement les milieux habités</li> <li>✓ Perspective de consolidation quasiment nulle, compte tenu de l'encadrement du quartier par les activités agricoles</li> <li>✓ Espaces ombragés absents</li> <li>✓ Module de jeux et équipements en très mauvais état.</li> </ul>

**Tableau 24 : Analyse FFOM pour le parc Centre touristique Vauvert**

PARC CENTRE TOURISTIQUE VAUVERT	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emplacement près du lac Saint-Jean et à proximité du Centre touristique Vauvert permettant une vocation autant touristique que locale</li> <li>✓ Présence de stationnements</li> <li>✓ Présence de module de jeux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque d'éclairage</li> <li>✓ Absence de végétation et d'espaces ombragés</li> <li>✓ Accès à pied difficile et pas d'intégration ou de lien de mobilité active avec le développement résidentiel situé au sein de son rayon de desserte.</li> </ul>

### 4.7.3 PARCS DE VOISINAGE

**Tableau 25 : Analyse FFOM pour le parc Savary**

PARC SAVARY	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement au carrefour de deux rues reliées par un sentier piéton</li> <li>✓ Présence de mobilier urbain</li> <li>✓ Accès facile à pied ou à vélo</li> <li>✓ Clôturé sur tous les côtés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Trame de rues en boucles ne favorisant pas son accessibilité</li> <li>✓ Parc enclavé par quatre résidences</li> <li>✓ Terrain de très petite dimension</li> <li>✓ Peu de potentiel de développement</li> <li>✓ Absence de stationnements</li> <li>✓ La majorité des installations demandent des travaux importants de réfection.</li> </ul>

**Tableau 26 : Analyse FFOM pour le parc des Lilas**

PARC DES LILAS	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement au sein d'une trame de rues en boucles ne favorisant pas son accessibilité par la mobilité active sur l'ensemble des quartiers qu'il dessert</li> <li>✓ Espaces très peu construits à proximité du parc</li> <li>✓ Terrain de très petite dimension;</li> <li>✓ Absence d'éclairage</li> <li>✓ Absence d'espace ombragé</li> <li>✓ Installations en place désuètes en très grande majorité (à changer).</li> </ul>

**Tableau 27 : Analyse FFOM pour le parc Place de la Gaillarde**

PLACE DE LA GAILLARDE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de bonne dimension</li> <li>✓ Présence de mobilier urbain, support à vélos, module de jeux et balançoires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement au sein d'une trame de rues en boucles ne favorisant pas son accessibilité par la mobilité active sur l'ensemble des quartiers qu'il dessert</li> <li>✓ Parc non mis en réseau avec les autres équipements de loisir ni avec le réseau cyclable</li> <li>✓ Parc enclavé au bout d'une boucle;</li> <li>✓ Absence d'éclairage</li> <li>✓ Absence de stationnement dédié spécifiquement au parc.</li> </ul>

**Tableau 28 : Analyse FFOM pour le parc du Plateau**

PARC DU PLATEAU	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobilier urbain et d'un module de jeux</li> <li>✓ Présence de stationnements</li> <li>✓ Proximité de la Véloroute des Bleuets favorisant les liens d'intégration pour la mobilité active.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement enclavé et excentré par rapport au quartier et trame de rues ne favorisant pas son intégration avec les milieux de vie à proximité</li> <li>✓ Densité très faible et tissu urbain relâché au sein du rayon de desserte</li> <li>✓ Possibilité de consolidation de l'équipement quasiment nulle</li> <li>✓ Absence d'éclairage</li> <li>✓ Plusieurs installations demandent des travaux de réfection importants.</li> </ul>

**Tableau 29 : Analyse FFOM pour le parc des Roulettes**

PARC DES ROULOTTES	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobilier urbain</li> <li>✓ Présence de modules de jeux</li> <li>✓ Proximité de la Véloroute des Bleuets facilitant son intégration avec le réseau cyclable</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension à l'arrière des roulettes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Parc enclavé avec un rayon de desserte très peu habité (milieu construit à 30 % ou moins)</li> <li>✓ Terrain de très petite dimension directement sur la rue</li> <li>✓ Une partie du parc est non visible de la rue.</li> </ul>

**Tableau 30 : Analyse FFOM pour le parc du camping des Chutes**

PARC DU CAMPING DES CHUTES	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobilier urbain et d'un module de jeux</li> <li>✓ Présence de stationnements</li> <li>✓ Proximité de la Véloroute des Bleuets favorisant l'intégration du parc au réseau cyclable et facilitant son accessibilité par la mobilité active</li> <li>✓ Bel emplacement près de la chute des Pères</li> <li>✓ Lieu très animé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espaces ombragés limités</li> <li>✓ Faible présence de végétation.</li> </ul>

**Tableau 31 : Analyse FFOM pour le parc des Copains**

PARC DES COPAINS	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rayon de desserte couvrant à 100 % un milieu construit et habité compact et de bonne densité</li> <li>✓ Présence de mobilier urbain</li> <li>✓ Présence d'un module de jeux</li> <li>✓ Passage piéton entre deux rues locales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Parc enclavé dans un réseau de rues non perméables réduisant son accessibilité par la mobilité active et son intégration au milieu de vie</li> <li>✓ Terrain de petite dimension empêchant tout développement additionnel</li> <li>✓ Absence d'espaces ombragés</li> <li>✓ Absence de végétation.</li> </ul>

**Tableau 32 : Analyse FFOM pour le parc Desjardins**

PARC DESJARDINS	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rayon de desserte couvrant à environ 70 % un milieu construit et habité compact et de bonne densité</li> <li>✓ Concentration intéressante de module de jeux, balançoires et mobilier urbain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Parc enclavé dans un réseau de rues non perméables réduisant son accessibilité par la mobilité active et son intégration au milieu de vie;</li> <li>✓ Terrain de petite dimension empêchant tout développement additionnel</li> <li>✓ Absence d'espaces ombragés</li> <li>✓ Absence de végétation.</li> </ul>

**Tableau 33 : Analyse FFOM pour le parc de la Colline**

PARC DE LA COLLINE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité de la Véloroute des Bleuets favorisant les liens d'intégration pour la mobilité active</li> <li>✓ Végétation abondante</li> <li>✓ Nombreux espaces ombragés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement enclavé et excentré par rapport au quartier et trame de rues ne favorisant pas son intégration avec le milieu de vie à proximité</li> <li>✓ Densité très faible et tissu urbain relâché au sein du rayon de desserte</li> <li>✓ Possibilité de consolidation de l'équipement quasiment nulle</li> <li>✓ Aménagement à refaire au complet.</li> </ul>

**Tableau 34 : Analyse FFOM pour le parc Bellevue**

PARC BELLEVUE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobilier urbain</li> <li>✓ Proximité de la Véloroute des Bleuets favorisant l'intégration du parc au réseau cyclable et au réseau des parcs et espaces verts</li> <li>✓ Emplacement mettant en valeur le point de vue sur la rivière Mistassini.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement excentré par rapport aux quartiers qu'il dessert (environ 30 % seulement du rayon de desserte est en milieu habité)</li> <li>✓ Accessibilité limitée pour le voisinage compte tenu de la localisation et de la trame de rue en boucles</li> <li>✓ Presque tous les équipements devront être détruits à court terme.</li> </ul>

## 4.7.4 PARCS-ÉCOLES

La Ville de Dolbeau-Mistassini compte quatre parcs-écoles sur son territoire. De ces parcs, un seul possède une entente scolaire municipale, soit celui situé à l'arrière de l'école Notre-Dame-des-Anges. L'équipe de la Ville a donc fait l'analyse de ce seul parc-école pour le moment.

**Tableau 35 : Analyse FFOM pour le parc-école Notre-Dame-des-Anges**

ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Situation géographique intéressante</li><li>✓ Terrain de très grande dimension permettant d'accueillir un nombre important d'infrastructures sportives</li><li>✓ Stationnement adéquat;</li><li>✓ Éclairage adéquat</li><li>✓ Accès facile à pied ou à vélo</li><li>✓ Plusieurs modules de jeux pour jeunes</li><li>✓ Lieu très animé en période estivale.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Certains équipements ont été installés il y a de nombreuses années et les pièces de réparation sont maintenant inexistantes</li><li>✓ Le terrain de soccer est en piètre état</li><li>✓ Espaces ombragés limités</li><li>✓ Présence limitée de végétation.</li></ul>

## 4.7.5 ESPACES VERTS/HALTES

**Tableau 36 : Analyse FFOM pour le parc Beaurivage**

PARC BEAURIVAGE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au bord de la rivière Mistassini</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension ;</li> <li>✓ Présence de stationnements suffisante en utilisant la rue Beaurivage</li> <li>✓ Proximité de la plage municipale et de la 2e Chute</li> <li>✓ Une certaine présence de mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, kiosque)</li> <li>✓ Présence de supports à vélos</li> <li>✓ Accès facile à pied à vélo ou en auto</li> <li>✓ Passage de la piste cyclable à proximité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'éclairage adéquat</li> <li>✓ Agora en mauvais état</li> <li>✓ Espaces ombragés limités.</li> </ul>

**Tableau 37 : Analyse FFOM pour le parc Place de l'Orme**

PLACE DE L'ORME	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement situé au centre-ville</li> <li>✓ Espace ombragé</li> <li>✓ Conservation d'un arbre avec une histoire</li> <li>✓ Présence de bancs</li> <li>✓ Accès facile à pied ou à vélo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de très petite dimension</li> <li>✓ Aucune possibilité d'ajout d'équipements .</li> </ul>

**Tableau 38 : Analyse FFOM pour le parc Place de la 6<sup>e</sup> avenue**

PLACE DE LA 6 <sup>E</sup> AVENUE	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Bel emplacement au centre-ville</li><li>✓ Concentration intéressante de tables de pique-nique</li><li>✓ Présence de stationnements à proximité</li><li>✓ Lieu très animé à certaines périodes de l'année</li><li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Espace saturé pour aménager d'autres éléments</li><li>✓ Aucune présence de végétation significative.</li></ul>

**Tableau 39 : Analyse FFOM pour le parc Boisé du quartier des Anglais**

BOISÉ DU QUARTIER DES ANGLAIS	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Bel emplacement dans le quartier des Anglais</li><li>✓ Présence de stationnements à proximité</li><li>✓ Terrain de très grande dimension;</li><li>✓ Présence de végétation</li><li>✓ Espace potentiel pour installer du mobilier urbain et autres</li><li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Aucun aménagement</li><li>✓ Aucun mobilier urbain</li><li>✓ Absence d'éclairage.</li></ul>

**Tableau 40 : Analyse FFOM pour le parc régional des Grandes Rivières de la Pointe-des-Pères**

PRGR, SECTEUR DE LA POINTE-DES-PÈRES	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au cœur des deux agglomérations</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension</li> <li>✓ Concentration intéressante d'arbres fruitiers</li> <li>✓ Présence de stationnements</li> <li>✓ Très grand rayon de desserte</li> <li>✓ Accès facile à vélo ou en auto;</li> <li>✓ La Véloroute des Bleuets passe à proximité</li> <li>✓ Espaces ombragés à profusion;</li> <li>✓ Présence de végétation à profusion</li> <li>✓ Présence de supports à vélos;</li> <li>✓ Refuge hivernal pour raquettes et autres</li> <li>✓ Parcours de « <i>Benchfit</i> »</li> <li>✓ Vue splendide sur la chute des Pères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'éclairage</li> <li>✓ Détérioration des sentiers au cours des ans.</li> </ul>

**Tableau 41 : Analyse FFOM pour le parc régional des Grandes Rivières de la Pointe-Racine**

PRGR, SECTEUR RACINE-VAUVERT	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de très grande dimension</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité</li> <li>✓ Espaces ombragés à profusion;</li> <li>✓ Présence de végétation</li> <li>✓ Présence de refuges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accès difficile à pied, à vélo ou en auto</li> <li>✓ Situation géographique éloignée.</li> </ul>

## 4.7.6 PARCS PATRIMONIAUX

**Tableau 42 : Analyse FFOM pour le parc du Souvenir**

PARC DU SOUVENIR	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au centre-ville en avant de la bibliothèque municipale</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité</li> <li>✓ Espaces ombragés intéressants;</li> <li>✓ Belle présence de végétation</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Peu de mobilier urbain de qualité</li> <li>✓ Absence d'éclairage</li> <li>✓ Espace limité pour de l'aménagement additionnel.</li> </ul>

**Tableau 43 : Analyse FFOM pour le parc vers 2000**

PARC VERS 2000	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au centre-ville</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité</li> <li>✓ Belle présence de végétation</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'éclairage</li> <li>✓ Agora inexploitée</li> <li>✓ Non-fonctionnement de l'éclairage dans le secteur de l'agora (grosses roches)</li> <li>✓ Espaces ombragés limités.</li> </ul>

**Tableau 44 : Analyse FFOM pour le parc Parvis des bleuets étoilés**

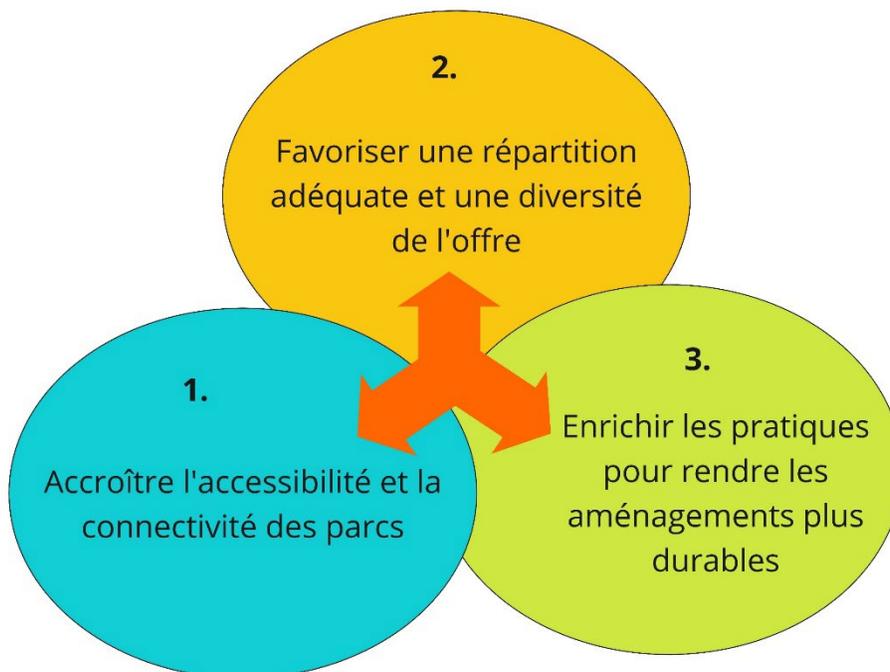
PARVIS DES BLEUETS ÉTOILÉS	
FORCES/OPPORTUNITÉS	LIMITES/MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au centre-ville en avant de l'hôtel de ville</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité</li> <li>✓ Présence d'éclairage</li> <li>✓ Présence de mobilier urbain</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto</li> <li>✓ Présence de plaques commémorant les contributions exceptionnelles de résidents et résidentes de renom.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espaces ombragés limités.</li> </ul>

## 5. PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS

### 5.1 ÉNONCÉ DE PRINCIPE GÉNÉRAL

En accord avec sa vision, la Ville de Dolbeau-Mistassini reconnaît les parcs et espaces verts comme des contributeurs importants de la qualité de vie. Elle souhaite donc offrir à sa population des lieux de loisir et de détente diversifiés et de qualité répondant aux divers besoins de la population. Les parcs et espaces verts font partie intégrante des milieux de vie en plus de jouer un rôle stratégique dans la lutte contre les changements climatiques. Il apparaît donc essentiel de les mettre en valeur et de les rendre plus accessibles et plus attrayants pour toutes les générations.

Afin de répondre aux préoccupations exprimées par la population lors des consultations et d'être en adéquation avec le portrait et l'analyse diagnostique qui précèdent, l'énoncé de principe général se décline selon les trois grandes orientations suivantes :



## 5.2 ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ ET LA CONNECTIVITÉ DES PARCS

Le portrait diagnostic a révélé des problèmes d'intégration avec le cadre bâti dans certains milieux d'accueil, en particulier dans les secteurs où le patron de rues forme des boucles (réseau non perméable) ou encore, lorsque le parc se localise en marge des secteurs habités. De par leur configuration, certains parcs donnent même l'impression qu'ils sont des espaces privés ou exclusifs. Ces problématiques entravent l'accessibilité au parc par la mobilité active en plus d'amoindrir leur valeur contributive à la qualité de vie du quartier. L'accessibilité concerne également les aménagements facilitateurs pour les personnes à mobilité réduite et dans un sens plus large, la mise en réseau des parcs par des liens collecteurs de mobilité active (pistes cyclables locaux, trottoirs, traverses piétonnières sécuritaires, etc.).

### 5.2.1 OBJECTIFS

Ainsi, en concordance avec cette grande orientation, l'aménagement des parcs et espaces verts doit respecter les objectifs suivants :

- Augmenter la perméabilité de la trame urbaine par la création de nouveaux espaces publics et de nouveaux liens piétons et cyclables
- Lors des nouveaux développements, favoriser des patrons de rues et une trame bâtie permettant la convergence vers les équipements de manière à créer des pôles d'attraction locaux conviviaux et attractifs pour le voisinage et facilement visibles à l'échelle des quartiers et de la ville selon le type de parc
- Mettre les parcs en réseau grâce à la planification de liens de pénétration à l'intérieur des différents quartiers de la ville à partir des grands axes routiers, des collectrices et de la Véloroute des Bleuets
- Optimiser la sécurité des parcours de mobilité active de même que les aménagements dans les parcs
- Consolider les parcs et espaces verts existants en favorisant la densité résidentielle notamment dans les aires de desserte des parcs municipaux et de quartier
- Favoriser l'accessibilité universelle des parcs et améliorer l'offre en équipements adaptés pour les aînés et les personnes à mobilité réduite.

### 5.2.2 LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices guidant les actions en lien avec ces objectifs sont les suivantes :

- Planifier des axes de pénétration (pistes cyclables locales) à partir de la Véloroute des Bleuets permettant la connexion avec les différents secteurs habités de la ville en priorisant les quartiers les plus denses localisés au cœur de l'agglomération urbaine, soit les secteurs Mistassini-Centre et Dolbeau-Centre
- Prioriser la création de liens intégrateurs cyclables pour les parcs municipaux, les parcs de quartier, ainsi que les grands espaces verts naturels

- Identifier les carrefours routiers stratégiques qui constituent des barrières pour la mise en réseau des parcs et leur accessibilité aux quartiers à l'intérieur de leur aire de desserte afin d'y prévoir des traverses piétonnières sécuritaires
- Favoriser l'utilisation des rues locales comme liens intégrateurs (concept de rue partagée ou de vélorue) pour l'accès aux parcs notamment aux parcs de voisinage et aux petits espaces verts ou patrimoniaux par des aménagements conviviaux de la rue ;
- Pour chaque nouveau parc aménagé (par exemple le parc de la Friche ou le parc de la Grotte) ou lors d'un réaménagement de parc, prévoir des aménagements orientés sur l'intégration avec le quartier (sentiers piétons, passages, escaliers, droits de passage, entrées secondaires au parc, localisation du pavillon d'accueil, aires de stationnement, etc.
- Examiner les zones à l'intérieur des aires de desserte des parcs municipaux et des parcs de quartier et évaluer la possibilité de permettre dans certains secteurs, compte tenu de leurs caractéristiques propres, une densité plus grande (habitations jumelées, duplex, triplex, immeubles à logements, etc.) afin d'optimiser l'utilisation de ces équipements
- Maintenir une signalisation claire à l'entrée des parcs notamment le nom du parc, les heures de fréquentation et autres informations utiles aux utilisateurs
- Dresser un inventaire des entrées et accès aux parcs problématiques du point de vue de l'accès pour les personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, bordures et bandes de trottoirs non adaptées, accès aux équipements, etc.).



## 5.3 FAVORISER UNE RÉPARTITION ADÉQUATE ET UNE DIVERSITÉ DE L'OFFRE

La répartition adéquate des parcs sur le territoire et la diversité de l'offre sont intimement liées à la volonté de la Ville de Dolbeau-Mistassini de promouvoir les saines habitudes de vie en créant des environnements favorables à des modes de vie actifs.

Le portrait diagnostique a ciblé certaines déficiences au niveau de la couverture en parcs et espaces verts soit à cause d'un manque d'équipements dans certains secteurs, soit parce qu'il y a redondance d'équipements du même type dans d'autres secteurs. D'autre part, les nouvelles tendances et le mouvement des différentes clientèles à l'intérieur même des quartiers (secteur plus vieillissant, nouveau quartier abritant de jeunes familles, etc.) peuvent motiver judicieusement des changements et des adaptations, voire même des jumelages au niveau des vocations des parcs. Par exemple, il est de plus en plus prisé d'offrir des aménagements flexibles et évolutifs pour répondre aux besoins de toute la population. Aussi, les aires de jeux libres ont pris une place importante pour permettre des jeux non organisés et de nouvelles activités favorisant le développement des enfants. Enfin, les milieux plus compacts et plus denses sont souvent le fait des quartiers anciens où l'on retrouve davantage de pauvreté et de personnes âgées de 65 ans et plus. Ces quartiers sont particulièrement sensibles à la présence de parcs et d'espace verts qui constituent autant d'îlots de fraîcheur pour rendre le quartier plus attrayant et améliorer la qualité de vie des résidents.

### 5.3.1 OBJECTIFS

Les objectifs liés à cette grande orientation sont les suivants :

- Favoriser la création et le maintien des aires de jeux libres ainsi que l'installation d'équipements multifonctionnels et polyvalents
- Favoriser l'aménagement et le maintien de zones de rencontre ou de détente, et ce, particulièrement dans les quartiers plus denses et compacts des centres-villes de Dolbeau et Mistassini et leurs ceintures rapprochées
- Poursuivre les efforts de verdissement et l'aménagement d'îlots de verdure et de placettes le long des corridors de mobilité active, aux carrefours urbains stratégiques, près des axes commerciaux ainsi qu'à proximité des pôles civiques
- Remplacer les équipements désuets dans un souci de sécurité, d'offre de qualité et diversifiée et en adéquation avec les besoins
- Mettre à niveau les installations sportives en priorisant d'abord les plus fréquentées
- Réfléchir à l'offre disponible pour les aînés et les enfants lors de l'aménagement d'un nouveau parc ou du réaménagement des parcs municipaux et de quartier
- Assurer une répartition adéquate de l'offre en parcs et espaces verts sur l'ensemble du territoire en tenant compte de la compensation pouvant être offerte par un parc déjà existant dans la mesure où ses équipements et son accessibilité sont bonifiés pour favoriser l'accès à cette nouvelle clientèle.

## 5.3.2 LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices guidant les actions en lien avec ces objectifs sont les suivantes :

- Évaluer la pertinence de conserver le parc de voisinage à démanteler comme contributeur de la qualité de vie du secteur et d'amélioration du paysage urbain en le convertissant en îlot de verdure ou espace vert de détente et de repos. Prendre plus particulièrement attention au secteur du centre-ville de Mistassini (parc des Copains et parc Bellevue) compte tenu de sa densité et compacité et des populations vulnérables qu'il abrite (0-14 ans, 65 ans et plus, faible revenu)
- Établir des priorités d'aménagements compensatoires dans les secteurs où un démantèlement des équipements dans les parcs de voisinage est prévu (frange Sud-Ouest et centre-ville de Mistassini) :
  - Créer des liens d'intégration de mobilité active (couloirs piétons, sentiers, pistes cyclables locales) vers un autre parc (par exemple le futur parc de la Friche)
  - Aménager de façon sécuritaire les carrefours routiers stratégiques (ex. : traverses piétonnières sécuritaires, trottoirs, îlots de refuge, feux piétons, etc.)
  - Bonifier l'offre dans les parcs compensatoires, des installations et des aménagements destinés à la clientèle des parcs de voisinage (enfants de 0 à 6 ans et de 6 à 12 ans, adultes et jeunes familles)
- Remplacer prioritairement les installations et équipements les plus désuets qui entraînent un risque de sécurité pour les usagers
- Procéder à l'amélioration en continu des aménagements dans les parcs de manière à conserver leur pouvoir attractif et ainsi prévenir leur abandon et le vandalisme
- Pour tout remplacement ou amélioration d'équipements et d'installations, évaluer leur degré de polyvalence
- Accroître la présence de végétation dans les parcs afin d'augmenter l'ombrage dans les parcs qui en sont dépourvus.

## 5.4 ENRICHIR LES PRATIQUES POUR RENDRE LES AMÉNAGEMENTS PLUS DURABLES

Certaines pratiques permettent de rendre les aménagements plus durables. Cela est important dans un contexte où les investissements doivent être optimisés pour le plus grand bénéfice des usagers. Le présent plan directeur est le premier jalon vers cette volonté de faire mieux dans un esprit de développement durable des aménagements.

### 5.4.1 OBJECTIFS

Les objectifs liés à cette grande orientation sont les suivants :

- Améliorer les programmes d'entretien
- Acquérir une expertise en entretien préventif
- Établir des liens de communication clairs entre les directions internes tout au long des étapes de projets
- Arrimer les différentes planifications vers un même objectif, notamment les planifications en développement urbain (plan d'urbanisme, réglementation)
- Intégrer les différentes parties prenantes lors de la planification d'un réaménagement et se doter d'une vision collective pour le parc ou l'espace vert concerné
- Choisir les aménagements en tenant compte des enjeux d'entretien.

### 5.4.2 LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices guidant les actions en lien avec ces objectifs sont les suivantes :

- Utiliser la grille d'évaluation de l'état physique des parcs et des espaces verts en continu et cumuler les observations lors des visites hebdomadaires de manière à établir un bilan annuel des interventions prioritaires à apporter dans chacun des parcs
- Catégoriser les interventions selon les types d'action à apporter :
  - Réfection : action visant à réparer une surface ou un équipement en moins bon état ou vétuste, mais qui a le potentiel de répondre encore adéquatement aux besoins de la population
  - Entretien : action effectuée de manière continue dans le temps (comprend également les interventions ponctuelles pour de l'entretien préventif ou plus soutenu)
  - Remplacement : action visant à changer un équipement en mauvais état et qui ne peut plus répondre aux besoins des usagers en raison de sa détérioration
  - Mise aux normes : action effectuée dans le cas d'un équipement désuet ou dangereux, souvent dû à sa vétusté. Elle comprend le remplacement en partie ou en tout de l'équipement afin de le rendre conforme aux normes actuelles

- Réaménagement : action ayant pour objectif de réorganiser un parc ou de le remettre à neuf. Le réaménagement concerne un ensemble d'équipements ou la totalité des équipements d'un parc
- Aménagement : action visant le développement de nouveaux espaces verts ou de parcs selon les besoins.
- Adopter une procédure de priorisation systématique et de phasage (court terme, moyen et long terme) pour l'ensemble des projets d'intervention dans les parcs et espaces verts
- Créer un programme d'entretien en complément aux grilles d'observation afin de maintenir les équipements en bon état et de les réparer progressivement
- Mettre sur pied un comité à la gestion du plan de l'investissement impliquant les intervenants des différents services de la Ville concernés ainsi que des représentants de la population afin d'assurer le suivi du plan directeur
- Maintenir et développer les partenariats avec les organismes en loisir du milieu
- Développer de nouvelles ententes avec la commission scolaire afin d'établir un plan d'action conjoint visant l'amélioration et le jumelage des équipements dans les parcs-écoles en commençant par ceux présentant les meilleurs potentiels de complémentarité avec l'offre actuelle en parcs et espaces verts selon chacun des quartiers. Cela pourrait notamment être le fait de l'école Sainte-Thérèse ou de l'école secondaire Jean-Dolbeau.



## 6. PLAN D'ACTION

La présente section constitue le plan d'action. Celui-ci reprend en synthèse les grandes orientations ainsi que les objectifs et actions préconisées selon une grille générale pour favoriser le suivi global des interventions.

En complément, l'annexe 5 présente un exemple d'outil (grille d'évaluation de l'état physique) qui peut être utilisé pour favoriser le suivi du plan et la prise de décision par le comité de suivi.



## 6.1 PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
1. Accroître l'accessibilité et la connectivité des parcs	1.1 Implanter ou consolider les parcs dans les secteurs denses et les quartiers défavorisés afin de rentabiliser les investissements	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réviser des planifications urbaines et de la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Service d'urbanisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Service des travaux publics</li> <li>✓ Entrepreneurs</li> <li>✓ Organismes du milieu</li> <li>✓ Centre de services scolaires</li> </ul>		
	1.2 Favoriser une localisation centrale par rapport à une localisation enclavée ou isolée et peu habitée	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planifier grâce à des plans d'aménagement t d'ensemble (PAE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Service d'urbanisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Service des travaux publics</li> <li>✓ Entrepreneurs</li> </ul>		
	1.3 Favoriser l'accessibilité universelle de tous les parcs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Privilégier l'achat de modules de jeux adaptés</li> <li>✓ Réviser les accès déficients</li> <li>✓ Dresser des inventaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travaux publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Centre de services scolaires</li> <li>✓ Autres organismes concernés</li> </ul>		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
		✓ S'assurer que les accès des parcs et espaces verts ciblés permettent le passage des chaises roulantes	✓ Travaux publics	✓ Centre de services scolaires ✓		
		✓ Prévoir la configuration des nouveaux aménagements en conséquence	✓ Travaux publics	✓ Centre de services scolaires		
	1.4 Accroître la connectivité des parcs avec les quartiers résidentiels, mais également entre eux par l'établissement d'une trame verte	✓ Implanter des traverses piétonnes sécuritaires pour accéder aux parcs	✓ Travaux publics			
		✓ S'assurer de la desserte en voies piétonnes adéquates dans le périmètre des parcs	✓ Travaux publics			

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
		✓ Maximiser le nombre d'accès pour chaque parc vers les quartiers limitrophes (création d'allées piétonnes, retrait de clôtures, etc.)	✓ Travaux publics	✓ Entrepreneurs		
	1.5 Développer les réseaux de mobilité active à travers la ville	✓ Assurer des traverses régulières et sécuritaires des grandes artères routières	✓ Service d'urbanisme	✓ Entrepreneurs		
		✓ Relier le plus grand nombre de parcs et espaces verts via un réseau local de pistes cyclables complémentaire à la Véloroute	✓ Travaux publics			

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
2. Favoriser une répartition adéquate et une diversité de l'offre	2.1 Améliorer l'état général des parcs de la ville	✓ Mettre à niveau tous les parcs selon les normes de sécurité en vigueur	✓ Travaux publics			
	2.2 Assurer une bonne qualité des aménagements et un bon entretien	✓ Assurer un entretien adéquat et adapté	✓ Travaux publics	✓ Comité de gestion du plan d'investissement		
	2.3 Créer des environnements ludiques incorporant autant que possible la nature	✓ Incorporer autant que possible des matériaux naturels dans la construction des nouveaux aménagements	✓ Travaux publics	✓ Entrepreneurs		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
	<b>2.4</b> Favoriser une diversité de parcs OU une diversité au sein même des parcs pour répondre à tous les types d'usagers	✓ S'assurer que l'offre des parcs soit la plus complète possible dans les zones desservies par peu de parcs	✓ Service des loisirs	✓ Entrepreneurs ✓ Comité de gestion du plan d'investissement ✓ Organismes du milieu		
		✓ Donner une vocation spéciale à certains parcs dans les zones desservies par plusieurs parcs	✓ Service des loisirs	✓ Comité de gestion du plan d'investissement ✓ Organismes du milieu		
	<b>2.5</b> Encourager la présence des services de garde et des camps de jour dans les parcs	✓ Promouvoir les services offerts dans les parcs auprès des clientèles spécifiques	✓ Service des communications	✓ CPE et services de garde ✓ Centre de services scolaires ✓ Organismes du milieu		
	<b>2.6</b> Favoriser la tenue d'activités organisées dans les parcs	✓ Promouvoir les règles applicables concernant la tenue d'activités dans les parcs	✓ Service des communications	✓ Centre de services scolaires ✓ Organismes du milieu		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
	<b>2.7</b> Favoriser la pratique d'activités libres	✓ Laisser des espaces suffisamment grands dans les parcs et espaces verts pour la pratique d'activités libres (jeux, sports, yoga, etc.)	✓ Service des loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comité de gestion du plan d'investissement</li> <li>✓ Organismes du milieu</li> <li>✓ Entrepreneurs</li> </ul>		
	<b>2.8</b> Accroître la présence de végétation dans les parcs pour augmenter l'ombrage, mais aussi la biodiversité végétale et animale	✓ Planter annuellement des arbres de bon gabarit et d'essences variées	✓ Travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Société de gestion environnementale (SGE)</li> <li>✓ Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> </ul>		
	<b>2.9</b> Lutter contre le vandalisme	✓ Lancer une campagne de sensibilisation concernant le vandalisme dans les parcs et espaces verts de la ville	✓ Services des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Centre de services scolaires</li> <li>✓ Organismes du milieu</li> <li>✓ Comité consultatif jeunesse</li> </ul>		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
	<b>2.10</b> Implanter des aménagements comestibles	✓ Réfléchir à la possibilité d'implanter une forêt nourricière	✓ Travaux publics	✓ SGE ✓ CREDD Sag-Lac ✓ Centre de services scolaires		
		✓ Améliorer la présence et la visibilité des espèces nourricières dans les parcs et espaces verts	✓ Travaux publics	✓ SGE ✓ CREDD Sag-Lac ✓ Centre de services scolaires		
<b>3.</b> Enrichir les pratiques pour rendre les aménagements plus durables	<b>3.1</b> Augmenter le nombre de partenariats avec les organisations du milieu	✓ Conclure des ententes ou protocoles avec les écoles du territoire afin d'accroître l'attractivité et le rôle structurant des parcs-écoles	✓ Direction générale	✓ Centre de services scolaires		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
		✓ Créer des partenariats ou collaborations avec les associations et les groupes communautaires afin d'animer, gérer l'achalandage et entretenir les parcs du territoire	✓ Service des loisirs	✓ Groupes et associations ✓ Organismes du milieu		
	<b>3.2</b> Impliquer et faire participer les citoyens à la prise de décision autour de la gestion des parcs et espaces verts	✓ Enquêter annuellement sur la satisfaction des citoyens concernant les travaux effectués et les actions implantées	✓ Services des communications	✓ Comité de gestion du plan d'investissement		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre sur pied et coordonner le comité de gestion du plan d'investissement participatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Service des loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Citoyens</li> <li>✓ Groupes et associations</li> <li>✓ Organismes du milieu</li> </ul>		
	<p><b>3.3</b> Diversifier les sources de revenus dédiés au développement des parcs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Initier certains partenariats avec des entreprises privées pour augmenter le fonds dédié à l'entretien et la mise à niveau des parcs et espaces verts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Direction générale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ MRC de Maria-Chapdelaine</li> <li>✓ Entreprises privées</li> <li>✓ Groupes et associations</li> </ul>		
	<p><b>3.4</b> Améliorer les programmes d'entretien et acquérir une expertise en entretien préventif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Utiliser les fiches d'état des équipements en continu ainsi qu'une grille de priorisation</li> <li>✓ Catégoriser les interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travaux publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comité de gestion du plan d'investissement</li> <li>✓ Groupes et associations</li> <li>✓ Organismes du milieu</li> <li>✓ Citoyens</li> </ul>		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRE(S)	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
	<p><b>3.5</b> Choisir les aménagements en tenant compte des enjeux d'entretien ainsi que des critères d'évaluation qualitative</p>	<p>✓ Utiliser systématiquement la fiche d'inventaire en fonction des critères d'évaluation qualitative et la mettre en relation avec le plan d'investissement</p>	<p>✓ Service des loisirs</p>	<p>✓ Groupes et associations ✓ Organismes du milieu ✓ Citoyens</p>		

# ANNEXE 1

## LÉGENDE CARTOGRAPHIQUE

## ÉLÉMENTS CARTOGRAPHIQUES

-  Parc municipal
-  Parc municipal projeté
-  Parc de quartier
-  Parc de voisinage
-  Parc de voisinage projeté
-  Parc patrimonial
-  Espace vert / halte
-  Parc-école
-  Véloroute des Bleuets
-  Réseau routier structurant
-  Réseau routier local

## NUMÉROTATION DES PARCS

NOM DU PARC	N°	NOM DU PARC	N°
Parc Yvon-Massicotte	1	Parc des Copains	18
Parc Lions	2	Parc des Roulottes	19
Parc-école Notre-Dame-des-Anges	3	Parc Savary	20
Parc-école Sainte-Thérèse	4	Parc du Plateau	21
Parc-école secondaire Des Chutes	5	Parc Desjardins	22
Parc-école Sacré-Cœur	6	Parc du Souvenir	23
Parc-école polyvalente Jean-Dolbeau	7	Parc vers 2000	24
Parc Chopin	8	Parvis des bleuets étoilés	25
Parc Centre-ville	9	PRGR – Secteur de la Pointe-des-Pères	26
Parc Georges-Hébert	10	Parc de la 6e Avenue	27
Parc de la 23e Avenue	11	Boisé du quartier des Anglais	28
Parc Sainte-Marguerite-Marie	12	Parc Beurivage	29
Parc Centre Vauvert-sur-le-Lac-St-Jean	13	Parc de la Friche	30
Place de la Gaillarde	14	PRGR - Secteur Racine-Vauvert	31
Parc de la Colline	15	Place de l'Orme	32
Parc des Lilas	16	Parc Camping des Chutes	33
Parc Bellevue	17	Parc de la Grotte	34

## ANNEXE 2 COMITÉ DE GESTION DU PLAN D'INVESTISSEMENT

## MANDAT DU COMITÉ

L'exercice de consultation citoyenne mené par la Ville de Dolbeau-Mistassini a permis de déterminer que la gestion annuelle du plan d'investissement devait se faire par un nouveau comité dédié à la question des parcs et des espaces verts. Ce comité de gestion sera responsable d'assurer un suivi de la mise en place des actions du plan directeur des parcs et espaces, mais aussi de façon plus générale de s'assurer d'une meilleure desserte des parcs selon les modalités suivantes :

- Coordination et suivi du plan d'action du PDPEV
- Émettre des recommandations concernant la répartition annuelle du plan d'investissement dédié aux parcs et espaces verts
- Appliquer les normes du Guide d'aménagement des aires de jeux de l'Association québécoise en loisir municipal ;
- Favoriser le développement de parcs multiusagers adaptés à tous les âges, incluant des espaces de jeux libres et des zones vertes ;
- Développer le réseau de transports actifs pour améliorer la desserte de certains parcs dans les zones difficilement accessibles.

Pour ce faire, le comité devra également se baser sur les nombreuses contributions citoyennes compilées dans le rapport synthèse de consultation produit par Transfert Environnement et Société. Celles-ci proposent des suggestions, enjeux et préoccupations concernant plusieurs parcs et espaces verts du territoire qui pourront alimenter les échanges du comité dans sa prise de décision.

## COMPOSITION

S'appuyant sur une logique nécessitant d'apporter des points de vue variés à la table, le comité devra être composé de membres d'horizons différents de la société civile. Parmi les membres suggérés lors de l'atelier interactif, la présence de différentes organisations du territoire est fortement mise de l'avant afin qu'elles puissent apporter leur expertise et potentiellement contribuer à la mise en place de certaines actions. Les domaines de l'éducation, du social, de la culture, de l'environnement doivent être considérés. La présence citoyenne est elle aussi un incontournable. Celle-ci doit être représentative des différents secteurs (ruraux et urbains), des différentes tranches d'âges et des différents profils observés dans la population (travailleurs, retraités, parents, étudiants, etc.). Des représentants de la Ville sont également à inclure pour appuyer et porter les travaux du comité dans les différents services et au conseil municipal. Le nombre de membres au sein du comité doit cependant être limité pour garantir l'efficacité des échanges.

## LOGISTIQUE

À l'image des autres comités mis en place par la Ville, le comité se dotera d'un cadre de fonctionnement et pourra déterminer la fréquence de ses rencontres en collaboration avec les ressources de la Ville.

## ANNEXE 3 FICHES D'ÉTAT DES PARCS ET ESPACES VERTS

# État de la situation

Des parcs et espaces verts



VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	7
1.1. Parc Lions.....	6
1.1. Parc Lions.....	7
1.2. Parc Beaurivage.....	8
1.3. Parc de la 23 <sup>e</sup> Avenue.....	9
1.4. Parc Georges-Hébert.....	10
1.5. Parc Centre-ville.....	11
1.6. Parc Vers 2000.....	13
1.7. Parc du Souvenir.....	14
1.8. Parvis des bleuets étoilés.....	15
1.9. Parc Savary.....	16
1.10. Place de la Gaillarde.....	17
1.11. Parc Chopin.....	18
1.12. Parc des Lilas.....	19
1.13. Parc des Copains.....	20
1.14. Parc Desjardins.....	21
1.15. Parc Yvon Massicotte.....	22
1.16. Parc des Roulottes.....	24
1.17. Parc du Plateau.....	25
1.18. Parc de la Colline.....	26
1.19. Parc Camping des Chutes.....	27
1.20. Parc Bellevue.....	28
1.21. Parc Vers 2000 (NDA).....	29
1.22. Parc Camping Vauvert.....	31
1.23. Parc Centre touristique Vauvert.....	32
1.24. Parc Ste-Marguerite-Marie.....	33
1.25. Parc de la Pointe-des-Pères.....	34
1.26. Place de la 6 <sup>e</sup> Avenue.....	36

# INTRODUCTION

À l'intérieur de ce document, vous trouverez des fiches détaillant l'état actuel des équipements de chacun des parcs de la Ville de Dolbeau-Mistassini. Également, vous pourrez voir l'évaluation des forces/opportunités et limites/menaces de chacun d'entre eux.

## Parc-école

Les parcs des écoles n'ont pas leur fiche d'état dans ce document, car ceux-ci n'appartiennent pas à la Ville, mais bien au Centre de services scolaires du Pays-des-Bleuets, les voici :

- École secondaire des Grandes Rivières (bâtiments Jean-Dolbeau et Des Chutes)
- École Ste-Thérèse
- École Sacré-Cœur

Cependant, le parc de l'école Notre-Dame-des-Anges (Parc Vers 2000) a signé dans le passé, un protocole d'entente avec la Ville de Dolbeau-Mistassini, c'est pourquoi vous trouverez sa fiche d'état.

## Espaces verts

La Ville compte plusieurs espaces verts dans son milieu, les voici :

- Boisé quartier des Anglais
- Jardin communautaire La Trappe
- La pierre commémorative
- Piste cyclable
- Place de l'Orme
- Parc de la Marina
- Espace vert rue Coulombe
- Espace vert rue Beaurivage
- Sentier Racine-Vauvert

# FICHE D'ÉTAT

## 1.1. Parc Lions

Rue de la Fabrique



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 patinoire asphaltée, éclairée avec un revêtement pour le Dek Hockey;				✓	
▪ 1 bloc sanitaire avec toilette (non-fonctionnel);				✓	
▪ 2 balançoires pour adulte;			✓		
▪ 3 modules de jeux pour enfants (plus de 25 ans);	✓				
▪ 8 estrades pour soccer;		✓			
▪ 8 terrains de pétanque;			✓		
▪ 1 kiosque avec une table de pique-nique;	✓				
▪ 4 animaux à ressorts;					✓
▪ 2 abris de soccer;			✓		
▪ 1 terrain de soccer gazonné, éclairé avec				✓	
▪ 2 buts et filets protecteurs aux extrémités;	✓				
▪ 1 remise;				✓	
▪ 2 terrains de tennis éclairés et asphaltés;				✓	
▪ 7 poubelles;					✓
▪ 11 bancs (très âgés);	✓				
▪ 5 estrades pour Dek Hockey;			✓		
▪ 5 exerciseurs (non-utilisés);				✓	
▪ Terrain clôturé en grande partie.			✓		
▪ Beaucoup d'arbres de différentes grandeurs.					

## 1.1. Parc Lions

Rue de la Fabrique

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Situation géographique intéressante;</li><li>✓ Terrain de très grande dimension permettant d'accueillir un nombre important d'infrastructures sportives;</li><li>✓ Proximité de l'école Sacré-Cœur;</li><li>✓ Énormément d'animation annuellement (Dek Hockey, tennis, soccer, modules de jeux, terrain de pétanque, patinoire, etc.);</li><li>✓ Un éclairage adéquat pour le terrain de tennis, le terrain de soccer et la patinoire;</li><li>✓ Un bloc sanitaire;</li><li>✓ L'accès à pied, en vélo ou en auto se fait bien.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Stationnement inadéquat pour le nombre de personnes sur place en période estivale;</li><li>✓ Végétation absente à plusieurs places;</li><li>✓ Bien qu'il y ait un bloc sanitaire, celui-ci n'est nullement adéquat en période estivale pour accueillir différents groupes comme vestiaire;</li><li>✓ Le terrain de soccer ne possède pas la superficie nécessaire pour accueillir certaines catégories d'âge;</li><li>✓ Certains équipements ont été installés il y a de nombreuses années et les pièces de réparation sont maintenant inexistantes.</li></ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.2. Parc Beaurivage

Rue Beaurivage

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 2 bancs;			✓		
▪ Un site d'observation avec passerelle;	✓				
▪ 3 tables de pique-nique			✓		
▪ 1 support à vélo;					✓
▪ Passage de la Véloroute des Bleuets;					✓
▪ 1 kiosque avec table de pique-nique;				✓	
▪ 4 poubelles;					✓
▪ 1 poteau avec drapeau;				✓	
▪ Plusieurs arbres;					
▪ Quelques poteaux d'éclairage à certains endroits.					

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au bord de la rivière Mistassini;</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension;</li> <li>✓ Présence de stationnements suffisante en utilisant la rue Beaurivage;</li> <li>✓ Proximité de la plage municipale et de la 2<sup>e</sup> Chute;</li> <li>✓ Une certaine présence de mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, kiosque);</li> <li>✓ Présence de supports à vélos;</li> <li>✓ Accès facile à pied en vélo ou en auto;</li> <li>✓ Passage de la piste cyclable à proximité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'éclairage adéquat;</li> <li>✓ Agora en mauvais état;</li> <li>✓ Espaces ombragés limités.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.3. Parc de la 23<sup>e</sup> Avenue

23<sup>e</sup> Avenue

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 balançoire 6 places;				✓	
▪ 1 module de jeux pour enfants;				✓	
▪ 2 bancs;					✓
▪ 2 bascules;	✓				
▪ 1 kiosque avec table de pique-nique;			✓		
▪ 1 terrain de volleyball de plage;	✓				
▪ 1 support à vélo;	✓				

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobiliers urbains;</li> <li>✓ Accès facile à pied ou en vélo;</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situation géographique déficiente par rapport au quartier desservie;</li> <li>✓ Absence de stationnements;</li> <li>✓ Rayon de desserte limité;</li> <li>✓ Certaines installations demandent des travaux de réfection importants;</li> <li>✓ Absence de végétation;</li> <li>✓ Équipements pas toujours adaptés aux besoins de la clientèle du milieu.</li> </ul>

## 1.4. Parc Georges-Hébert

Rue Georges-Hébert

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 patinoire éclairée et asphaltée avec filets aux extrémités (bandes de patinoire : Passable);</li> </ul>				✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 banc;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 poubelle;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 estrade;</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 balançoire 4 places;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 kiosque avec table de pique-nique;</li> </ul>				✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 clôture autour du parc;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 module de jeux pour enfants;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 stationnement incorporé (à améliorer suite à l'hiver);</li> </ul>		✓			
<ul style="list-style-type: none"> <li>3 animaux à ressorts;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs arbres.</li> </ul>				✓	

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de modules de jeux, de bancs, de balançoire et d'une patinoire éclairée;</li> <li>✓ Terrain de bonne dimension près d'un boisé;</li> <li>✓ Présence d'un stationnement;</li> <li>✓ Les équipements sont en bon état;</li> <li>✓ Accès facile à pied ou en vélo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rayon de desserte limité.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.5. Parc Centre-ville

4<sup>e</sup> Avenue

Sur la 4<sup>e</sup> Avenue



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 balançoire 8 places;					✓
▪ 5 bancs;					✓
▪ 2 poubelles;					✓
▪ 2 paniers de basketball;	✓				
▪ 5 animaux à ressorts et autres;					✓
▪ 1 terrain asphalté éclairé pour basketball et pickleball (recentrer le lignage de pickleball);				✓	
▪ 1 terrain de planches à roulettes éclairé;	✓				
▪ 1 module de jeux pour enfants;					✓
▪ 1 abreuvoir;		✓			
▪ 1 kiosque avec table de pique-nique;			✓		
▪ 4 exerciseurs (1 exerciseur est brisé);					✓
▪ Plusieurs arbres.					

Près de la rivière

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 2 tables de pique-nique;	✓				
▪ 1 poubelle;			✓		
▪ Des passerelles.	✓				
▪ 2 tables de pique-nique;	✓				

## 1.7. Parc Centre-ville

4<sup>e</sup> Avenue

### Sur la 4<sup>e</sup> Avenue

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Une certaine diversité d'infrastructures récréatives et sportives;</li><li>✓ Bel emplacement près du centre-ville;</li><li>✓ Proximité de la Maison de jeunes le Jouvenceau (terrain de planche à roulettes);</li><li>✓ Présence d'éclairage;</li><li>✓ Présence de mobilier urbain;</li><li>✓ Accès facile à pied ou en vélo.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Terrain avec une superficie limitée pour du développement (partie du haut);</li><li>✓ Absence de stationnements;</li><li>✓ Le module de planche à roulettes est de plus en plus désuet.</li></ul>

### Près de la rivière

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Bel emplacement au cœur des du centre-ville secteur Dolbeau;</li><li>✓ Terrain de très grande dimension</li><li>✓ Présence de stationnements à proximité;</li><li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto;</li><li>✓ Espaces ombragés à profusion;</li><li>✓ Présence de végétation à profusion.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Absence d'éclairage;</li><li>✓ Détérioration des passerelles et du mobilier au cours des ans.</li></ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.6. Parc Vers 2000

Boulevard Wallberg



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 bancs;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 agora;</li> </ul>				✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 poubelles;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fontaine (BRISÉE) ;</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 bancs;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 agora;</li> </ul>				✓	

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au centre-ville;</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité;</li> <li>✓ Belle présence de végétation;</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto;</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'éclairage;</li> <li>✓ Agora inexploitée;</li> <li>✓ Non fonctionnement de l'éclairage dans le secteur de l'agora (grosses roches);</li> <li>✓ Espaces ombragés limités.</li> </ul>

## 1.7. Parc du Souvenir

4<sup>e</sup> Avenue

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 4 bancs;	✓				
▪ 2 tables de pique-nique;	✓				
▪ 2 poubelles;					✓
▪ 1 plaque souvenir;					✓
▪ 1 support à vélo;					✓
▪ 1 présentoir.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au centre-ville en avant de la bibliothèque municipale;</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité;</li> <li>✓ Espaces ombragés intéressants;</li> <li>✓ Belle présence de végétation;</li> <li>✓ Accès facile à pied, en vélo ou en auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Peu de mobilier urbain de qualité;</li> <li>✓ Absence d'éclairage;</li> <li>✓ Espace limité pour de l'aménagement additionnel.</li> </ul>

## 1.8.Parvis des bleuets étoilés

Boulevard Wallberg

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 statue;</li> </ul>				✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 poubelle;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 fontaines éclairées;</li> </ul>				✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 drapeaux;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 8 plaques honorifiques;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 panneau d'affichage numérique.</li> </ul>				✓	

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au centre-ville en avant de l'hôtel de ville;</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité;</li> <li>✓ Présence d'éclairage;</li> <li>✓ Présence de mobilier urbain;</li> <li>✓ Accès facile à pied, en vélo ou en auto;</li> <li>✓ Présence de plaques commémoratives soulignant les faits d'armes de certains de nos résidentes et résidents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espaces ombragés limités.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.9. Parc Savary

Rue Bordeleau

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 module de jeux;	✓				
▪ 1 balançoire 6 places;			✓		
▪ 1 panier de basketball;	✓				
▪ Terrain clôturé;					✓
▪ 2 poubelles;					✓
▪ 5 bancs (1 moyen et 4 bons)			✓	✓	
▪ 1 table de pique-nique.				✓	

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Présence de mobiliers urbains;</li><li>✓ Accès facile à pied ou en vélo;</li><li>✓ Clôturé partout.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Parc enclavé par quatre résidences;</li><li>✓ Terrain de très petite dimension;</li><li>✓ Peu de potentiel de développement quelconque;</li><li>✓ Absence de stationnements;</li><li>✓ La majorité des installations demandent des travaux importants de réfection.</li></ul>

## 1.10. Place de la Gaillarde

Rue de la Gaillarde

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 balançoire;					✓
▪ 1 module de jeux pour enfants;				✓	
▪ 6 bancs;					✓
▪ 1 support à vélo;					✓
▪ 4 bancs;					✓
▪ 2 poubelles;					✓
▪ 3 animaux à ressorts et autres;				✓	
▪ 3 tables de pique-nique.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de bonne dimension;</li> <li>✓ Présence de mobilier urbain, support à vélos, module de jeux et balançoire;</li> <li>✓ Accès facile à pied et en vélo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'éclairage;</li> <li>✓ Rayon de desserte limité;</li> <li>✓ Absence de stationnement dédié spécifiquement au parc.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.11. Parc Chopin

Rue Chopin



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 patinoire asphaltée, éclairée avec filets aux extrémités;				✓	
▪ 1 module jeux pour enfants;			✓		
▪ 4 bancs;			✓		
▪ 1 panier de basketball;	✓				
▪ 2 supports à vélo;			✓		
▪ 1 carré de sable;	✓				
▪ 1 glissade;					✓
▪ Plusieurs arbres;					
▪ 1 poubelle;					✓
▪ 1 cabane pour patins;				✓	
▪ 1 balançoire 6 places.				✓	

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement;</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension en incluant le boisé à l'arrière;</li> <li>✓ Présence d'une patinoire éclairée, un module de jeux et une balançoire;</li> <li>✓ Présence d'un support à vélos;</li> <li>✓ Accès facile à pied et en vélo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de stationnements adéquats;</li> <li>✓ Certains équipements demandent des travaux de réfection et présentent des signes de vieillissement;</li> <li>✓ Équipements pas toujours adaptés aux besoins de la clientèle du milieu.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.12. Parc des Lilas

Avenue des Lilas



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 banc;			✓		
▪ 1 mini-module de jeux;	✓				
▪ 1 poubelle.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accès facile à pied, en vélo ou en auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de très petite dimension;</li> <li>✓ Absence d'éclairage;</li> <li>✓ Rayon de desserte limité;</li> <li>✓ Absence d'espace ombragé;</li> <li>✓ Installations en place devront être changées en très grande majorité.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.13. Parc des Copains

Avenue Gaudreault

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 balançoire 4 places (à détruire);	✓				
▪ 2 bancs;	✓				
▪ Terrain clôturé;			✓		
▪ 1 module de jeux (à détruire);	✓				
▪ 1 poubelle.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
	✓ Terrain enclavé empêchant tout développement.

# FICHE D'ÉTAT

## 1.14. Parc Desjardins

Rue Dubois



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 4 exerciseurs;					✓
▪ 1 poubelle;					✓
▪ 4 bancs avec panneaux d'interprétation;					✓
▪ 3 animaux à ressorts;					✓
▪ 1 module de jeux;					✓
▪ 1 terrain de pétanque;					✓
▪ 4 arbres;					✓
▪ 1 kiosque avec table de pique-nique.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concentration intéressante de module de jeux, balançoire et mobilier urbain;</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain de petite dimension empêchant tout développement additionnel;</li> <li>✓ Absence d'espaces ombragés;</li> <li>✓ Absence de végétation.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.15. Parc Yvon Massicotte

Avenue des Chutes



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 piscine extérieure;			✓		
▪ 1 bloc sanitaire avec toilettes et vestiaires;				✓	
▪ 1 patinoire asphaltée et éclairée avec filets aux extrémités;					✓
▪ 1 balançoire 6 places;					✓
▪ 1 module de jeux;					✓
▪ Des jeux d'eau;					✓
▪ Clôturé à certains endroits;					
▪ 3 poubelles;					✓
▪ 1 kiosque avec table de pique-nique;				✓	
▪ 1 animal à ressorts;					✓
▪ 1 parc de planches à roulettes;				✓	
▪ 9 bancs;					✓
▪ 3 chaises longues;					✓
▪ Plusieurs arbres.					✓

## 1.15. Parc Yvon Massicotte

Avenue des Chutes

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Terrain de bonne dimension et bien situé;</li><li>✓ Concentration intéressante de terrains sportifs (patinoire, piscine, jeux d'eau, tables de pique-nique, etc.);</li><li>✓ Présence de stationnements;</li><li>✓ Bloc sanitaire;</li><li>✓ Lieu très animé en période estivale et en période hivernale;</li><li>✓ Présence d'éclairage;</li><li>✓ Présence de mobiliers urbains et support à vélos;</li><li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto;</li><li>✓ Plusieurs arbres.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Espaces ombragés limités.</li></ul>

## 1.16. Parc des Roulottes

Rue Matte

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 2 balançoires 4 places;					✓
▪ 3 bancs (1 passable, 2 bons);				✓	
▪ 2 tables de pique-nique;					✓
▪ 2 poubelles;					✓
▪ Terrain clôturé;			✓		
▪ 1 module de jeux;					✓
▪ 4 bascules;	✓				
▪ 1 pelleuse;	✓				
▪ 4 animaux à ressorts.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobilier urbain;</li> <li>✓ Présence de modules de jeux;</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li> <li>✓ Terrain de très grande dimension à l'arrière des roulottes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une partie du parc enclavé entre deux roulottes;</li> <li>✓ Terrain de très petite dimension directement sur la rue;</li> <li>✓ Une partie du parc non visible de la rue.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.17. Parc du Plateau

Rue du Plateau

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 module de jeux;			✓		
▪ 3 bancs;	✓				
▪ 1 balançoire 4 places;				✓	
▪ 1 panier de basketball (à détruire);					
▪ 1 poubelle;					✓
▪ 4 animaux à ressorts;	✓				
▪ 1 table de pique-nique.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobilier urbain;</li> <li>✓ Présence d'un module de jeux;</li> <li>✓ Présence de stationnements (lire : rue);</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain enclavé empêchant tout développement additionnel;</li> <li>✓ Absence d'éclairage;</li> <li>✓ Plusieurs installations demandent des travaux importants de réfection.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.18. Parc de la Colline

Rue Beaulieu

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 poubelle;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 panier de basketball avec plancher en ciment ;</li> </ul>			À détruire		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 balançoire 4 places;</li> </ul>			À détruire		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 bascules;</li> </ul>			À détruire		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 bancs;</li> </ul>	✓				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plusieurs arbres;</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 animaux à ressorts;</li> </ul>			À détruire		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Terrain clôturé.</li> </ul>			✓		

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto;</li> <li>✓ Abondance de végétation;</li> <li>✓ De nombreux espaces ombragés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rayon de desserte limité;</li> <li>✓ L'aménagement est à refaire au complet.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.19. Parc Camping des Chutes

Boulevard Panoramique



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 module de jeux;				✓	
▪ Plusieurs poubelles;			✓		
▪ 1 balançoire 4 places;				✓	
▪ 1 kiosque avec 8 tables de pique-nique;				✓	
▪ Plusieurs foyers;			✓		
▪ 3 animaux à ressorts;				✓	
▪ Des supports à vélo.			✓		

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de mobilier urbain;</li> <li>✓ Présence d'un module de jeux;</li> <li>✓ Présence de stationnements;</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto;</li> <li>✓ La Véloroute des Bleuets passe à proximité;</li> <li>✓ Bel emplacement près de la chute des Pères;</li> <li>✓ Lieu très animé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espaces ombragés limités;</li> <li>✓ Faible présence de végétation.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.20. Parc Bellevue

Rue Bellevue

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 kiosque;	À détruire				
▪ 1 poubelle;					✓
▪ 2 bancs.			✓		

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
	✓ Presque tous les équipements devront être détruits.

# FICHE D'ÉTAT

## 1.21. Parc Vers 2000 (NDA)

Rue Savard (École Notre-Dame-des-Anges)



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 2 balançoires 6 places;				✓	
▪ 1 balançoire 4 places;				✓	
▪ 1 animal à ressorts;					✓
▪ 6 modules de jeux;			✓		
▪ 10 bancs;				✓	
▪ 1 terrain de soccer avec buts;	✓				
▪ 3 terrains de tennis éclairés;					✓
▪ 2 terrains de pickleball éclairés;					✓
▪ 6 paniers de basketball;			✓		
▪ 4 poubelles;					✓
▪ 4 estrades;	✓				
▪ 2 tables de pique-nique;					✓
▪ 1 kiosque avec table de pique-nique;				✓	
▪ Différents jeux sur asphalte.					

## 1.21. Parc Vers 2000 (NDA)

Rue Savard (École Notre-Dame-des-Anges)

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Situation géographique intéressante;</li><li>✓ Terrain de très grande dimension permettant d'accueillir un nombre important d'infrastructures sportives</li><li>✓ Stationnement adéquat;</li><li>✓ Éclairage adéquat;</li><li>✓ Accès à pied ou en vélo se fait bien;</li><li>✓ Plusieurs modules de jeux pour jeunes;</li><li>✓ Lieu très animé en période estivale.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Certains équipements ont été installés il y a de nombreuses années et les pièces de réparation sont maintenant inexistantes.</li><li>✓ Le terrain de soccer est en piètre état;</li><li>✓ Espaces ombragés limités;</li><li>✓ Absence limitée de végétation.</li></ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.22. Parc Camping Vauvert

Route Vauvert



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 présentoir;				✓	
▪ 1 kiosque avec 9 tables de pique-nique;				✓	
▪ 1 module de jeux;				✓	
▪ Des poubelles;					✓
▪ 3 bancs;				✓	
▪ 1 balançoire 6 places;					✓
▪ 1 support à vélo.					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de stationnements;</li> <li>✓ Présence de modules de jeux;</li> <li>✓ Accès en auto;</li> <li>✓ Augmente la qualité de l'offre de service au camping.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espace saturé pour augmenter le nombre d'équipements;</li> <li>✓ Espaces ombragés absents;</li> <li>✓ Absence de végétation;</li> <li>✓ Infrastructure située directement sur le camping, donc possibilité limitée pour les autres.</li> </ul>

## 1.23. Parc Centre touristique Vauvert

Route Vauvert

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 1 balançoire 6 places;					✓
▪ 1 support à vélo;					✓
▪ 3 tables de pique-nique;			✓		
▪ Terrain clôturé;			✓		
▪ 1 module de jeux;				✓	
▪ 2 bancs;				✓	
▪ 1 poubelle.			✓		

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement près du Lac St-Jean;</li> <li>✓ Présence de stationnements;</li> <li>✓ Présence de module de jeux;</li> <li>✓ Accès en auto;</li> <li>✓ Équipements servant autant aux visiteurs qu'aux résidents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque d'éclairage;</li> <li>✓ Espaces ombragés absents;</li> <li>✓ Accès à pied difficile;</li> <li>✓ Absence de végétation.</li> </ul>

# FICHE D'ÉTAT

## 1.24. Parc Ste-Marguerite-Marie

Route Ste-Marguerite-Marie



Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 3 poubelles;			✓		
▪ 1 balançoire 6 places;	✓				
▪ 1 kiosque;	✓				
▪ 2 tables de pique-nique;	✓				
▪ 2 animaux à ressorts;	À détruire				
▪ 1 virole;	À détruire				
▪ 1 patinoire avec filets aux extrémités (en gravier);	Filets en très bon état, bandes en moyen état.				
▪ 4 bancs;			✓		
▪ 1 support à vélo;					✓
▪ 1 cabane avec échelle.	À détruire				

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de stationnements;</li> <li>✓ Présence d'une patinoire éclairée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espaces ombragés absents;</li> <li>✓ Module de jeux et équipements en très mauvais état.</li> </ul>

## 1.25. Parc de la Pointe-des-Pères

Boulevard des Pères

Section SUD					
Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ Plusieurs ponts et ponceaux;				✓	
▪ Plusieurs arbres;					
▪ 17 tables de pique-nique;	Bon à passable				
▪ 7 poubelles en bois;	✓				
▪ 2 panneaux d'affichage;	Bon et passable				
▪ 10 poubelles métalliques;					✓
▪ 2 supports à vélo;					✓
▪ 1 œuvre d'art;					✓
▪ Piste cyclable;				✓	
▪ 10 bench fit avec panneaux;					✓
▪ Éclairage dans le secteur de la Chapelle;			✓		
▪ Une chapelle avec panneaux d'interprétation;				✓	
▪ 3 kiosques avec table de pique-nique;				✓	
▪ Clôture à certains endroits;	✓				
▪ Belvédère.			✓		
Section NORD					
Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
▪ 13 consuls;			✓		
▪ 1 plateforme avec bancs;				✓	
▪ 4 bancs;					✓
▪ 1 kiosque de la Véloroute des Bleuets.				✓	

## 1.25. Parc de la Pointe-des-Pères

Boulevard des Pères

Sections SUD et NORD

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Bel emplacement au cœur des deux agglomérations;</li><li>✓ Terrain de très grande dimension;</li><li>✓ Concentration intéressante d'arbres fruitiers;</li><li>✓ Présence de stationnements;</li><li>✓ Très grand rayon de desserte;</li><li>✓ Accès facile à vélo ou en auto;</li><li>✓ La Véloroute des Bleuets passe à proximité;</li><li>✓ Espaces ombragés à profusion;</li><li>✓ Présence de végétation à profusion;</li><li>✓ Présence de supports à vélos;</li><li>✓ Refuge hivernal pour raquettes et autres;</li><li>✓ Parcours de bench fit;</li><li>✓ Vue splendide sur la chute des Pères.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Absence d'éclairage;</li><li>✓ Détérioration des sentiers au cours des ans.</li></ul>

## 1.26. Place de la 6<sup>e</sup> Avenue

6<sup>e</sup> Avenue

Équipements	État				
	Passable	Très moyen	Moyen	Bon	Très bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>3 poubelles;</li> </ul>					✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>10 tables de pique-nique avec parasols;</li> </ul>					✓

Forces/Opportunités	Limites/Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bel emplacement au centre-ville;</li> <li>✓ Concentration intéressante de tables de pique-nique;</li> <li>✓ Présence de stationnements à proximité;</li> <li>✓ Lieu très animé à certaines périodes de l'année;</li> <li>✓ Accès facile à pied, à vélo ou en auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espace saturé pour aménager d'autres éléments;</li> <li>✓ Aucune présence de végétation significative.</li> </ul>

## ANNEXE 4 RAPPORT SYNTHÈSE DE CONSULTATION



## Rapport synthèse de consultation

### Plan directeur des parcs et espaces verts

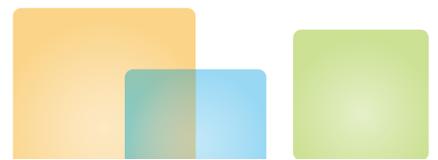
Présenté à la  
Ville de Dolbeau-Mistassini



1<sup>er</sup> décembre 2021

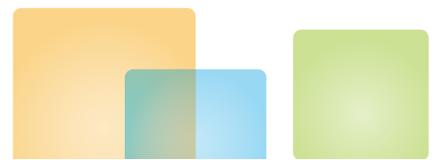
## **DOCUMENT À CARACTÈRE CONFIDENTIEL ÉNONCÉ DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le contenu de ce document a été créé pour l'usage interne exclusif de la Ville de Dolbeau-Mistassini. Le document, produit par Transfert Environnement et Société, est protégé par des lois canadiennes et étrangères sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.



## TABLE DES MATIÈRES

1.	Contexte et démarche de consultation .....	1
2.	Consultation en ligne.....	3
3.	Atelier interactif du 9 novembre .....	33
	Annexe 1 – Résultats du sondage de rétroaction .....	36



# 1. CONTEXTE ET DÉMARCHE DE CONSULTATION

## 1.1 INTRODUCTION

La Ville de Dolbeau-Mistassini a mené une démarche de consultation auprès de sa population au cours de l'été et de l'automne 2021 afin de compléter l'élaboration de son plan directeur des parcs et espaces verts. Ce dernier sera assorti d'un plan d'investissement participatif d'une valeur de 1,2 M\$ répartis sur 5 ans pour mener à bien ses objectifs.

Sur recommandation de Transfert, la Ville a souhaité valider et bonifier le portrait des parcs et espaces verts produits par l'équipe interne, dans un premier temps, pour ensuite consulter la population concernant les priorités qui doivent être abordées par le plan d'investissement. La consultation ciblait également les habitudes et le savoir citoyen en matière de mobilité active.

## 1.2 LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

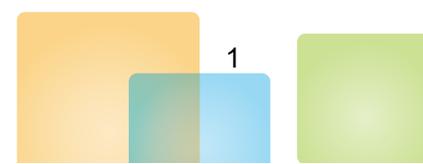
### 1.2.1 CONSULTATION EN LIGNE

La consultation a été menée auprès de la population de Dolbeau-Mistassini via une plateforme de consultation en ligne. Celle-ci fut ouverte aux contributions citoyennes du 16 septembre au 31 octobre 2021, soit un total de 45 jours. Elle proposait trois outils de consultation qui sondaient la population sur leur avis et proposition concernant le portrait des parcs et espaces verts (babillard d'idées et de commentaires), leurs priorités quant au fonctionnement du plan d'investissement participatif (sondage) et sur leurs habitudes de mobilité active (sondage). Ces outils ont obtenu respectivement 61 contributeurs, 108 répondants et 61 répondants pour un grand total de 289 contributions. Il est à noter qu'il s'agissait du premier exercice du genre mené par la Ville.

Voici un tableau sommaire de la consultation en ligne :

ÉLÉMENT	OCCURRENCE
Visites sur la plateforme	2 022
Pages consultées	5 449
Téléchargements de documents	425
<b>Citoyens rejoints</b>	<b>1 258</b>

Afin de garantir un accès équitable pour tous, des formulaires imprimés ont été rendus disponibles à l'Hôtel de Ville et dans les succursales de la bibliothèque pour les personnes moins à l'aise avec les plateformes numériques. Un seul formulaire a été rempli de cette façon et il a été considéré dans la rédaction du présent document.



## 1.2.2 ATELIER INTERACTIF SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Un atelier interactif s'est tenu le 9 novembre 2021 en soirée afin de compléter les résultats obtenus grâce à la plateforme de consultation en ligne. Cet atelier, qui se déroulait de 18 h à 19 h 30, a permis aux 25 participants d'aborder certains aspects du mode de fonctionnement d'un **comité d'attribution du plan d'investissement**. Cette option de fonctionner via un nouveau comité dédié à la question des parcs et espaces verts était en effet ressortie comme la plus viable selon l'équipe de la Ville parmi les options les plus populaires selon l'exercice de consultation. L'atelier présentait donc les grandes lignes des résultats de la consultation avant de consulter les participants sur le mandat, les critères d'attribution et la composition de ce nouveau comité.

## 1.2.3 AUTRES COMMUNICATIONS AVEC LA VILLE

L'enjeu des parcs et des espaces verts touchant de nombreuses personnes à Dolbeau-Mistassini, la Ville a reçu d'autres contributions via des canaux moins formels. Celles-ci ont évidemment été prises en compte dans la rédaction du présent plan. Elles se déclinent comme suit :

- 1 pétition
- 1 commentaire sur un parc en particulier
- 1 commentaire d'un organisme du milieu
- 3 commentaires téléphoniques

## 2. CONSULTATION EN LIGNE

### 2.1 ANALYSE DES BESOINS ET VALIDATION DU PORTRAIT DES PARCS ET ESPACES VERTS

Les participants à la consultation en ligne ont émis des commentaires afin de valider et bonifier le portrait des parcs et espaces verts du territoire dolmissois. Au total, ce sont 61 contributeurs qui ont fourni les 120 commentaires que voici :

PARCS/ESPACES VERTS	COMMENTAIRES
Boisé du quartier des Anglais	Bonjour ! Moi J'aimerais savoir si le boisé qui a été rasé, vous allez reboiser. Car il fait pitié notre beau coin vert. Merci
Parc Centre-ville	Très beau parc, adapté à tous les jeunes, un point d'eau c'est très apprécié. À part les appareils d'entraînements brisés. Il semble que beaucoup d'enfants vont se soulager derrière les buissons, peut-être avoir une toilette l'été...
	Beaucoup d'argent a déjà été investi dans ce parc et ce n'est pas le plus fréquenté de la ville. Mes garçons aiment le skate park. Les sentiers pourraient être mieux exploités.
	Ce parc est situé dans un lieu enchanteur et d'importance historique. De grands efforts ont été déployés pour rendre ce qui avait des allures de décharge en lieu public fréquentable. Il mérite qu'on redore son blason ! Je seconde l'idée de la restauration des passerelles de bois et pourquoi pas plus d'interprétation historique du parc lui-même et de la municipalité ? Les modules de jeux sont diversifiés et agréables.
	C'est un beau parc bien situé et entouré de végétation. On adore la balançoire deux places (bébé et parent) et les animaux sur ressort, mais il manque quelques jeux pour les tout-petits (0-5 ans), car le module avec la glissade est adapté pour les plus grands. Ce serait bien de rénover les passerelles qui mènent vers la rivière et de couper quelques arbres afin d'avoir un point de vue. Le milieu humide qui se trouve au centre du parcours pourrait être intéressant à observer avec des enfants. Des nichoirs pour oiseaux pourraient être ajoutés.
	Beau grand parc. Gazon moins bien entretenu par moments. Les balançoires pour tout-petits sont bien utiles ! Les carrés de sable également. Merci !

Parc Chopin	<p>Moi et ma famille sommes arrivés il y a quelques années dans le secteur du parc Chopin. Régulièrement, je dirais même très régulièrement, nous passons devant le parc Chopin. Mes enfants veulent y jouer.</p> <p>Toutefois, nous passons souvent tout droit, car le temps de jeu de mes filles est assez limité à ce mini parc. La glissade est belle, je l'avoue. Mais après 47 glissades, elles se tannent. Le « on change de parc papa » arrive assez vite je vous dirais. C'est dommage, car nous sommes à côté de la maison et j'aime que mes filles adorent le parc près d'où nous vivons, cela crée de l'appartenance au quartier.</p> <p>En tant qu'enseignant, il m'arrive très souvent de saluer mes élèves de 6<sup>e</sup> qui jouent au parc Chopin. Souvent, quand j'y passe, ils sont nombreux. C'est très achalandé !!! Pourquoi ne pas améliorer ce parc !? Les jeunes sont là. L'espace est là. Cependant, la variété de jeux et de modules n'y est pas. C'est probablement le plus bel emplacement en ville. Avec tout ce qui se fait aujourd'hui côté modules et structures... soyons créatifs et voyons nos priorités.</p>
	<p>Il faudrait ajouter des modules... la balançoire est pas mal seule sur le grand terrain. Pourtant plusieurs familles s'y rendent même l'hiver en raison de la belle patinoire.</p>
	<p>Bel emplacement, mais il manque de modules de jeux. Patinoire très fréquentée l'hiver.</p>
	<p>Actualisez les zones de jeux afin qu'il y ait une plus grande variété, c'est un parc très fréquenté près des quartiers « jeunes familles » et les 3 structures ne répondent pas au besoin de bouger des jeunes qui y jouent.</p>
	<p>Y inclure un module de jeu adapté aux tous petits ! Parc très fréquenté et multi-âge.</p>
	<p>Il y aurait de la place pour mettre un beau module, car les enfants ont vite fait le tour de la glissade et des balançoires, et l'araignée n'est pas très adaptée aux petits.</p>

	<p>Nous avons la chance d’avoir un parc près de chez nous dans un quartier très familial avec plusieurs enfants... mais malheureusement, pour ma part, je me déplace plus loin pour que mes enfants puissent s’amuser plus que 5 minutes ! Il y a un très grand terrain, beaucoup de potentiel, donc ce serait super agréable d’y ajouter un gros module (pour tout âge) autre qu’une simple glissade. La toile d’araignée ne convient pas à tous les âges donc notre visite est souvent très courte étant donné que les enfants se tannent rapidement de se glisser ou se balancer 😊</p> <p>De plus, une demande avait été faite auprès de la Ville en 2019 pour l’améliorer, mais malheureusement, ça été rejeté.</p> <p>Un module de jeux ferait grandement l’affaire, il y a plein de familles dans ce secteur et un projet avait été déposé en 2019 pour l’agrandissement du parc.</p> <p>J’aimerais profiter du grand terrain restant pour augmenter la quantité de modules de jeux. C’est un parc très fréquenté par les familles.</p>
<p>Parc de la 23<sup>e</sup> Avenue</p>	<p>Très beau parc, on l’aime beaucoup, tranquille il y en a pour tous les goûts.</p> <p>C’est un grand parc tranquille, on prend l’auto pour s’y rendre, car on y est souvent seul et que le parc est entièrement clôturé. Le module de jeux est adapté pour tous les âges (2 à 8 ans). Il y a un grand espace de pelouse pour jouer au ballon. Il pourrait y avoir plus de balançoires pour bébé.</p> <p>Nos jeunes (11 ans et plus) n’ont pas d’endroit où aller s’amuser donc ils le font dans les rues (skate, BMX et trottinettes), et avec le déplacement de la patinoire de deck-hockey, ils vont avoir une activité de moins où ils vont pouvoir aller par eux-mêmes. Serait-il possible d’installer une rampe ou un mini skate parc dans notre coin ? Ça occuperait les ados par la même occasion. Il y a le nouveau développement de la 22<sup>e</sup> avenue avec de jeunes familles et aucun beau parc aux alentours avec des structures de jeux sécuritaires. Celui de la 24<sup>e</sup> est là, mais il serait à remettre à jour, disons-le.</p> <p>Très beau parc, tranquille, bien entretenu, avec des jeux pour les jeunes enfants, clôturé, grand espace vert. Manque de balançoires pour les jeunes bébés seulement.</p>
<p>Parc de la Colline</p>	<p>Je crois que vous devez garder ce parc, car il a été réalisé par le bénévolat des citoyens du coin et c’est le seul parc que nous avons au plateau, car celui de la Falaise est appelé à disparaître, car il va servir comme bassin de rétention dans le futur projet d’égout. Bonne journée.</p>

Parc de la Friche (Projet 2023)	<p>Il faut penser cet espace pour tous. Un lieu intergénérationnel, c'est gagnant. Les enfants adorent les parcours et la ville en offre très peu. J'imagine des modules, des parcours, des trampolines à même le sol, des espaces 0-5 ans, d'autres 5 à 10 ans et un pour adolescent. Des balançoires pour les adultes. Il serait intéressant d'avoir des offres différentes de ce que l'on connaît dans nos autres parcs. Faire de chaque parc un endroit différent où l'expérience est nouvelle pour les enfants. Je souhaite également une offre pour les personnes à mobilités réduites. Il faut penser à nos enfants ayant des handicaps, qu'ils aient accès à des espaces adaptés pour eux. Présentement seulement l'école Notre-Dame-des-Ange offre une table qui permet à une personne à mobilité réduite d'y aller. Je crois que nos parcs doivent devenir inclusifs et intergénérationnels le plus possible. D'avoir tous les sports au même endroit, c'est très rassembleur dans une ville ; le parc lion offre cela. Sans faire une guerre de clocher, le secteur Mistassini n'offre pas cela pour l'instant. L'hiver est aussi sous-exploité. Aucun endroit sécuritaire pour aller faire glisser les enfants en carpettes n'est disponible. La côte de secondaire des chutes n'est pas ce que l'on peut appeler un espace sécuritaire puisque la glissade se termine dans la rue.</p>
	<p>Super projet. Des modules de jeux pour tous, des terrains de tennis, des jeux d'eau, une « pump track », un parcours ninja, un anneau de glace, un mini-golf pourraient être intéressants.</p>
	<p>Comme ça semble être un parc qui sera rassembleur pour plusieurs sports, il faut penser mettre des modules de jeux adaptés pour tous les âges. Une section jeux d'eau est une idée plus qu'intéressante pour l'été avec une aire de pique-nique.</p>
	<p>Un parc à chiens pour avoir un endroit adapté afin que nos animaux puissent se défouler et socialiser avec d'autres chiens.</p>
	<p>À mon avis, il est vrai qu'il manque d'endroit public dans notre ville pour aller jouer dehors en hiver. Il serait génial d'y avoir un anneau de glace éclairé et une cabane pour mettre ses patins.</p>

	<p>Un mini putt pourrait être vraiment une belle attraction, chose qui manque à Dolbeau-Mistassini depuis plusieurs années. Si la Ville prévoit de faire un anneau de glace l'hiver, il serait intéressant d'avoir un endroit pour se réchauffer et chauffer ses patins. Des modules de jeux adaptés aux enfants de tout âge seraient bien. Une aire de restauration ou des tables de pique-nique seraient un excellent attrait.</p>
	<p>J'aimerais des jeux d'eau. Des modules pour les tout petits et les plus grands.</p>
	<p>Des jeux d'eau bien sûr, et pourquoi pas une belle piscine ! Un parc d'hébertisme serait vraiment intéressant aussi. Penser à sécuriser l'accès à l'eau pour les jeunes enfants. Des abreuvoirs.</p>
	<p>Un beau jeu d'eau, et aussi une piscine extérieure seraient merveilleux ! Un petit parcours d'hébertisme serait vraiment intéressant aussi. Bien clôturé pour sécuriser l'accès à l'eau pour les jeunes enfants. Il serait bien aussi d'avoir un abreuvoir pour pouvoir remplir les gourdes, quelques tables de pique-nique avec un peu d'ombre.</p>
	<p>Beau projet, jeux d'eau et beaucoup de trucs à faire en été. Va-t-il être adapté pour avoir des activités l'hiver ? Patinoire ? « Pump track » est une bonne idée aussi Ce n'est pas tout le monde qui pratique les sports d'équipe. Si la marina se développe, ça deviendrait une très belle place à Dolbeau. Il pourrait même y avoir un miniputt un jour... Casse-croute aussi serait bien Une scène pour des spectacles ?</p>
	<p>Une « Pumptrack » pour vélo ! Une vraie comme à Milot, c'est plus durable. Une mini pour les plus petits aussi. Elle pourra même être utilisée par les skateboards. Un espace vert synthétique pour le spikeball. Un endroit pour avoir de l'ombre avec abreuvoirs (ou pour remplir sa bouteille d'eau). En plein été pour se protéger du soleil un instant.</p>
	<p>Il serait bien d'avoir des terrains de pickleball et tennis ! Et de bonnes lumières ouvertes le soir !</p>
	<p>Il faut, selon moi, penser à la sécurité pour les tout-petits à proximité de l'eau et aussi leur offrir des options de jeux pour eux (pour tous les âges). :-)</p>

<p>Parc de l'école Notre-Dame-des-Anges</p>	<p>Il faut s'inspirer de cours d'école innovantes. Tout près, au CSS des Rives-du-Saguenay, il y a des projets de cours d'école vertes et peu asphaltées, des aménagements de classes extérieures, des parcours d'habiletés en bois sur paillis de cèdre avec aménagement paysager vert et fleuri. Mes enfants ont été particulièrement séduits par la cour de l'école Félix Antoine Savard. Magnifique ! Et puisque nous avons l'espace et que l'hiver est particulièrement long, pensons à de petits monticules pour des glissades amusantes et sécuritaires. Voici le lien pour le Saguenay :  <a href="https://www.lequotidien.com/actualites/css-rives-du-saguenay-des-cours-decole-20-video-a5cb5e4bd7d5fc2138cfb96a08d19ee4">https://www.lequotidien.com/actualites/css-rives-du-saguenay-des-cours-decole-20-video-a5cb5e4bd7d5fc2138cfb96a08d19ee4</a></p> <p>Entièrement d'accord avec toi.</p> <p>Ce parc est très utilisé et très important dans le secteur Mistassini. Mon fils de 10 ans me dit que le module style « tyrolienne » transfert de poids ne sert à rien ;) il suggère des barreaux ou autres modules plus populaires.</p> <p>J'ajouterais que les filets des terrains de tennis sont toujours trop bas (non réglementaires), si on compare à ceux du parc lions</p> <p>Ce parc est très bien situé avec beaucoup de modules derrière une école, mais très désolant de voir la propreté des lieux, 3 beaux terrains de tennis et Pickleball, par contre les arbustes envahissent le terrain, le problème c'est toujours la surveillance des terrains, car ce terrain est situé derrière la salle de spectacle.</p> <p>Ce parc doit être une priorité, beaucoup de modules, terrains de tennis et Pickleball. Petit terrain de soccer, piste d'athlétisme. Je crois qu'il manque un peu d'amour et une surveillance électronique en 2021 c'est possible.          Merci</p> <p>Besoin de réparation et surtout d'un grand nettoyage. Parc très négligé. C'est dommage surtout qu'il est utilisé par l'école et est directement au centre-ville.</p>
<p>Parc de l'école Ste-Thérèse</p>	<p>Très beau parc qu'on fréquente régulièrement.</p> <p>Beau parc, belle variété de jeux, l'un des types de balançoires est adapté aux enfants plus jeunes comme plus vieux.</p>
<p>Parc des Copains</p>	<p>Ce parc est toujours très fréquenté comme quand nous étions jeunes. Je crois qu'il faut redorer cet espace et recommencer en neuf.</p> <p>Bien qu'il soit super désuet, vieux et dangereux, il y a encore beaucoup d'enfants qui y jouent. Ce sont surtout des plus vieux qui y vont (5 ans +), car il est peu adapté pour les 0-5 ans. Le passage entre les 2 secteurs est aussi très fréquenté par les jeunes et moins jeunes.</p>

	<p>Ce parc manque d’amour en titi, il aurait besoin de remaniement complet, car il est très dangereux ! il est à proximité d’un secteur défavorisé, c’est pourquoi il devrait être conservé, il devrait y avoir des modules pour les tous petits d’âges de 0 à 5 ans et de 6 ans à 10 ans.</p> <p>Je ne suis pas certain qu’on puisse encore appeler ça un parc. Les jeux datent de 1980 et n’ont eu aucun entretien. Dangereux et désolant.</p> <p>Ce parc est dangereux. Avec le parc Desjardins à proximité, il devrait être démantelé ce sera mieux pour la sécurité des enfants.</p>
<p>Parc des Grandes-Rivières - Secteur                  Pointe-des-Pères</p>	<p>Le site est exceptionnel, et ce, pendant les 4 saisons. Il se doit d’être encore plus achalandé. J’adore y aller avec mes enfants et faire des sorties scolaires à cet endroit. Les affiches d’informations sur l’histoire de notre ville sont très intéressantes, c’est un plaisir de les lire et de faire de l’histoire en plein air. Je crois que le site pourrait être encore plus agréable : lumière le soir qui éclaire les sentiers, des parcours d’hébertisme un peu partout à travers le circuit de marche. J’aimerais que la société de gestion environnementale y offre des ateliers pour les écoles avec comme sujet : l’environnement, les types de végétations, etc.</p> <p>Un espace aménagé près du belvédère et un point de rafraîchissement l’été sous forme de brume légère comme nous pouvons voir dans les grandes villes seraient bien. Ce point pourrait également profiter aux enfants pour se rafraîchir. Un parcours d’habiletés pour enfants, un circuit de « pump track » pour vélo ou trottinettes, un espace de glissades, un parcours de trottinettes des neiges et le retour d’un anneau de glace avec foyer extérieur et ambiance serait bien.</p> <p>Nous pourrions explorer l’avenue d’un parcours d’hébertisme accessible à tous (adultes et enfants). Également, poursuivre le projet de l’anneau de glace à la halte routière viendrait rendre ce site multifonctionnel.</p> <p>Parcours d’hébertisme pour enfants, glissement, éclairage</p> <p>J’aime bien l’idée de la grande glissade et de la piste cyclable déneigée ! Je me dis aussi qu’une toilette accessible en toute saison serait idéale (si ce n’est déjà comme ça, mais me semble que c’est juste l’été à la Chapelle)</p> <p>Un éclairage adéquat le soir pour les marcheurs et coureurs pourrait apporter sécurité pour tous. Une section « parc à chien » clôturée pour les gens qui veulent y laisser leur chien sans laisse.</p> <p>Et aussi des distributeurs de sacs comme sur la piste cyclable à Roberval pour quand on oublie les nôtres</p>

	<p>Il serait intéressant d'avoir des modules de jeux pour tout âge à grandeur géante, une grosse glissade pour l'hiver et une patinoire extérieure de style anneau de glace, l'hiver avoir la piste cyclable déneigée pour y marcher en famille serait merveilleux ainsi que le parking principal bien entendu.</p>
	<p>Je suggère des modules de jeux pour enfants près des tables à pique-nique</p>
	<p>Il serait effectivement très intéressant de déneiger la piste cyclable reliant Dolbeau-Mistassini ce qui nous permettrait de continuer d'y marcher tout l'hiver</p>
	<p>Aussi, bien identifier tous les arbres fruitiers. Et un lien pour en savoir plus sur chaque espèce.</p>
	<p>Je crois qu'une « pump track » asphaltée (pour inclure le plus grand nombre de personnes possible) pourrait avoir sa place ici. Je m'explique, ce terrain offre, une belle visibilité (étant donné le nombre de personnes qui traversent les deux villes chaque jour), un espace pour manger et se reposer, un stationnement et une belle vue sur les chutes. Ce type de circuit est de plus en plus populaire auprès des jeunes et même les moins jeunes ! Il pourrait y avoir un circuit pour les plus jeunes et un autre pour les plus expérimentés, bref, de quoi pour faire baver les autres villes qui en possèdent également une ! Aussi, moi qui suis passionné de voiture téléguidée et pour tous les autres qui en possèdent également, nous ferait une belle place pour aller nous amuser et faire découvrir notre passion qui est peu connue dû au manque d'installation ! En gros, ce serait une belle opportunité pour la ville de montrer qu'elle innove en offrant ce type d'installation qui encore peu connu, mais qui connaît un grand succès, peu importe la ville !</p>
	<p>Ce parc est en train de devenir un bijou pour la ville, avoir un super parc en plein entre les deux villes, quoi demander de mieux, par contre un parc c'est toujours sa propreté qui en fait sa beauté, je trouve que l'entretien est bien. Il serait bienvenu d'entretenir la piste cyclable l'hiver pour que le monde continue de marcher entre les deux villes. Il faut continuer à améliorer ce parc.</p>
	<p>J'aime beaucoup l'espace du verger où l'on retrouve une variété de petits fruits. C'est un endroit bien entretenu. À mon avis, c'est un plus pour la biodiversité du coin, particulièrement pour les insectes pollinisateurs. Il pourrait être intéressant d'y ajouter quelques pommiers et cerisiers adaptés à notre zone climatique !</p>

	J'y marche régulièrement avec mon chien en laisse. Je ramasse toujours ses besoins. Il pourrait être intéressant d'ajouter des poubelles pour les déposer, pour éviter de traîner les sacs pleins tout le long de la balade. Merci
Parc des Grandes-Rivières - Secteur Racine	Très d'accord, c'est très peu indiqué pour les sentiers pédestres/raquette.
	Que ça soit mieux indiqué... manque de signalisation. Manque de pancarte pour indiquer la place et sur Google maps ça donne un chemin de terre qui est juste ouvert l'été... mais c'est une place manque des tables pour pouvoir manger...
Parc des Lilas	Avec l'arrivée du nouveau parc de la Friche, cet espace vert ne devrait pas faire partie des plans de la Ville.
Parc Desjardins	Quel beau parc neuf ! Les enfants l'adorent et il permet la créativité dans leurs jeux. Depuis peu il y a beaucoup de graffitis qui ne sont pas régulièrement enlevés. Les enfants qui le fréquentent grandissent, mais ils continuent d'y venir quand même. Il serait agréable d'avoir une offre pour plus vieux. Le terrain d'à côté est tout désigné pour un agrandissement : petite piste pour trottinette ou patins à roulettes, terrain de basketball éclairé, il manque selon moi des choix pour les 0 à 5 ans. Le parc est toujours plein d'enfants les soirs de semaine, tous les enfants habitant de ce côté du boulevard ont accès facilement à ce parc. Beaucoup de parents viennent en voiture avec leurs jeunes enfants pour en profiter également parce qu'il est justement attrayant.
	Ce parc est très achalandé et populaire !! Par contre, depuis cette année, on remarque beaucoup de vandalisme sur certaines structures ce qui est décevant !! Ce qui serait vraiment hot c'est de l'agrandir en prenant le terrain d'à côté qui pourrait servir pour une piste à rouleaux (plein de petits parcours) en trottinette, en BMX, en vélo de montagne ou en patins à roues alignées !!! Si ce n'est pas à ce parc, il faudrait penser à un autre endroit.
	Le parc préféré de mes gars (10 et 12 ans). Les modules sont cool. Par contre il y a beaucoup de vandalisme, certains jeunes n'en prennent pas soin.
	Beau parc quand même assez récent. Nous y allons souvent. Par contre il y a beaucoup de vandalisme et comme c'est un parc avec une bonne fréquentation, il est souvent très sale (objets qui traînent, déchets par terre)
	On aime bien ce parc, nous y allons souvent !

	Vraiment de beaux modules de jeux pour faire bouger les enfants ! Par contre, il faudrait effacer les dessins et phrases obscènes... Le plus beau parc du secteur Mistassini, mais pas assez central pour qu'on puisse y aller souvent avec les enfants.
Parc du Plateau	Le parc est vraiment désuet. Il a l'air fantôme. C'est très décevant, car beaucoup d'enfants jeunes et moins jeunes résidents dans ce quartier.
Parc du Souvenir	Cet espace a un très grand potentiel ! Les élèves de l'école Ste-Thérèse pourraient profiter facilement de ce lieu. Il y a 4 espaces très près dans ce secteur je crois que ce lieu peut devenir un coin rassembleur du secteur Dolbeau.
	Je pense que remplacer les grosses pierres de granite par un parc de jeux d'eau pour les enfants serait plus utile pour la population et les jeunes familles.
	Tellement de bonnes idées !!! Un espace extérieur riche en culture, quoi de mieux ! Des jams improvisés pour nos musiciens
Parc Georges-Hébert	Avec le lancement de l'Espace dans la bibliothèque, ce serait super d'aménager l'extérieur selon les mêmes objectifs, notamment pour y faire rayonner la culture et y ajouter une touche de jeunesse. En plein centre-ville, ce parc est accessible et vu de tous. Pourquoi ne pas interpeller le comité de l'Espace pour imaginer ce à quoi ça pourrait ressembler ? Voici quelques idées : piano extérieur, hamac pour la lecture, pergola pour tenir des activités culturelles extérieures et peut-être même y exposer, endroit sécuritaire pour feu de camp urbain...
	Il y a beaucoup de potentiel à développer à cet endroit pour les jeunes familles. Ça serait bien d'avoir une « pump track », avec l'espace disponible ce n'est pas un problème et ce n'est pas si coûteux que ça. Merci pour l'asphalte dans la patinoire, l'été ça serait intéressant de placer des modules pour le skate.
	Des paniers de basketball dans la patinoire et une « pump track ».
	Parc très fréquenté, mais il manque un module pour les plus petits parce que le module existant est très haut donc difficile et dangereux d'y laisser aller les plus jeunes. La patinoire l'hiver est un must ; les jeunes du quartier s'y retrouvent pour patiner et jouer au hockey.

	<p>Le parc n'est pas adapté pour le nombre d'enfants d'âge différent qui habitent dans le quartier. Il n'y a pas de module adapté pour les 0-5 ans. Le nombre de balançoires pour les jeunes enfants est insuffisant. Il y a aussi un problème de sécurité dans ce parc : régulièrement il y a des personnes qui passent en 4-roues/moto/motoneige pour aller rejoindre le sentier en arrière du parc. La vitesse n'est pas toujours adaptée. Clôturer le parc, pour que ces personnes n'aient plus accès, serait une solution très facile pour régler le problème et rendre le parc sécuritaire. Sinon le parc est vaste et quand même bien entretenu. La patinoire l'hiver est un plus pour le quartier. Le parc est très achalandé par les enfants de 6-12 ans du quartier et avec peu d'investissement, il pourrait devenir encore plus attractif pour les familles avec des enfants de 0-5 ans.</p> <p>Des balançoires pour les plus grands et pour les plus jeunes, plus de modules de jeux adapter aux petits et plus grands, anneau de glace l'hiver. Un sentier dans le bois pour vélo ou à pied... plein de projets seraient réalisables à cet endroit.</p> <p>Mes enfants aimeraient bien des bascules et un dôme d'araignée pour grimper. Et ils vous supplient de faire un beau parcours d'hébertisme avec une Tyrolienne. Il y a une petite forêt juste à côté, peut-être que le parcours pourrait s'y trouver. Pour ma part, j'aimerais bien qu'on rajoute un module de jeux pour les plus petits ainsi qu'une balançoire maman/bébé. La balançoire de bébé qui est installée présentement a commencé à être craquée. Il y a seulement 3 balançoires pour les grands et donc les grands utilisent souvent celle de bébé... Il serait donc intéressant de rajouter des balançoires pour les grands. Ce serait vraiment apprécié aussi d'avoir un abreuvoir. Merci :)</p>
<p>Parc Lions</p>	<p>Parc lion très bel endroit, mais les enfants demandent toujours des balançoires et il n'y en a pas ! Ça a déjà été demandé, mais sans succès. En espérant que cette année il va y en avoir !</p> <p>Beaucoup d'enfants de notre ville vont dans ce parc puisqu'il y a le soccer l'été et le deck-hockey. L'espace de jeux pour enfants en à revoir. Les estrades pour le hockey également.</p> <p>Améliorer les jeux pour enfants</p> <p>C'est un emplacement rassembleur avec toutes les installations sportives autour, l'école, les garderies, ça vaudrait la peine de le remettre au goût du jour et l'adapter à tous les âges, surtout les petits bien sûr.</p>

	<p>Nous fréquentons beaucoup la patinoire et les terrains de soccer. Le parc est en ruine et il est très achalandé quand il y a des sports d'équipe, surtout par des petits.</p> <p>À mon avis, il est primordial que parc soit revampé, car il est très fréquenté, mais très désuet. Il faudrait y inclure des modules de jeux adaptés et approuvés pour la petite enfance (0-5 ans). Cela profiterait à bien des jeunes de la ville et ça nous permettrait (CPE Croque-Lune et sûrement certains services de garde en milieu familial) de pouvoir fréquenter ce parc avec les enfants ; chose que nous ne pouvons faire en ce moment et que les éducatrices aimeraient bien pouvoir faire.</p> <p>Ce serait intéressant de renouveler ce parc en mettant des modules adaptés aux jeunes de 0-12 ans. L'été il y a beaucoup de transits à cet endroit avec le soccer et le deck-hockey. On pourrait en faire profiter aussi à des jeunes qui viennent de l'extérieur pour des matchs et leur montrer la beauté et la proactivité de notre ville.</p> <p>Ça serait bien qu'il y est des modules pour les plus petits, plus de balançoires, une clôture tout le tour.</p> <p>Beau parc, mais près du boulevard et pas clôturé partout ce qui est moins plaisant avec des plus jeunes 4 ans et moins.</p> <p>Les modules sont vieux et moyen adaptés aux petits. C'est un bel emplacement et c'est l'endroit préféré des enfants ici.</p>
<p>Parc Savary</p>	<p>Il est très bien situé, dans un quartier familial. À adapter aux petits, changer pour plus récent peut-être, comme les escaliers et les anneaux en métal. Ajouter des balançoires pour les moins de 2 ans.</p> <p>Parc achalandé 0-12 ans. Quand mes enfants étaient petits, nous devions aller ailleurs, car il n'y a même pas une balançoire pour eux. Le module de jeux manque d'amour, mais il est utilisé (difficile par contre pour les petits). Les enfants du primaire jouent beaucoup au ballon en groupe sur l'espace vert. Des buts de soccer pourraient être ajoutés, car ce sport est très populaire.</p> <p>Un parc qui ne convient malheureusement pas aux jeunes enfants (aucune balançoire adaptée, le module de jeu ne leur est pas accessible sans l'aide d'un parent), les balançoires ont été abîmées.</p> <p>Il y a un grand espace qui n'est pas utilisé qui pourrait convenir à l'ajout d'un nouveau module pour les plus petits</p>

	<p>Un parc plus que fréquenté, mais malheureusement mal adapté aux petits (0-5 ans) plusieurs enfants et garderies du secteur aimeraient voir un nouveau module adapté pour eux. Une petite amélioration du panier de basket et peut-être un but de soccer, les jeunes adorent jouer à ce jeu l'été ! Merci pour ce beau projet.</p> <p>C'est le parc le plus près de chez nous, mais c'est aussi celui où l'on va le moins souvent. Le module est vieux et pas adapté aux plus petits. Ça manque d'ombre aussi pour les jours ensoleillés.</p> <p>Nous fréquentons souvent ce parc, mais il a besoin d'un peu d'amour. Et une idée, y ajouter un escalier pour les enfants de bas âge, car les barres à escalader ne sont pas accommodantes pour eux :) sinon le module est bien ;)</p> <p>Parc très fréquenté, plusieurs jeunes y jouent chaque jour. Vieux module croche et désuet. Beaucoup d'espace non utilisé devrait avoir de nouveaux modules</p> <p>Manque d'équipement pour les jeunes bébés (balançoires adaptées). Modifications également à faire dans la glissade qui est un peu brisée. Sinon, bel emplacement, parc très fréquenté.</p>
<p>Parc Vers 2000</p>	<p>Parc vers 2000, c'est un beau grand parc, bien situé par rapport au centre-ville et populaire pour les passants et touristes, mais qui aurait vraiment besoin d'un rafraîchissement au goût du jour.</p>
<p>Parc Yvon-Massicotte</p>	<p>Le coin jeux d'eau est magnifique avec les chaises longues. Les modules de jeux sont petits et les enfants n'y jouent pas longtemps. Le skate park derrière est intéressant, mais la sécurité et la surveillance le soir peuvent devenir problématiques.</p> <p>Super beau parc, assez complet, sauf pour les modules de jeux manquants pour les plus vieux (à 10 ans, mon fils trouve ça plate). Un accès au bloc sanitaire serait vraiment apprécié ! Les heures d'ouverture de la piscine cet été étaient réduites, on appréciait y aller en soirée.</p> <p>En effet, les plus grands n'y trouvent pas leur compte dans les modules.</p> <p>Avoir accès au bloc sanitaire serait vraiment utile. Jouer dans les jeux d'eau semble donner envie aux enfants 😊. Pas assez de modules, les enfants se tannent vite de glisser là aussi.</p> <p>Très beau parc, mais pas assez de modules de jeux.</p>

	<p>Superbe endroit. Les modules présentement installés ne sont par contre pas adaptés pour les tout-petits. Ces derniers sont quand même tentés d'y aller, mais n'y trouvent pas leur compte. Selon moi, les glissades sont très/trop rapides pour les moins de 4 ans, les petits revolent. Avoir accès aussi à une salle de bain, coin à langer serait idéal.</p>
	<p>On aime bien se parc il manque par contre de modules pour les enfants.</p>
	<p>Ça serait plaisant d'avoir des modules de jeux plus gros pour les enfants. Ça compléterait bien avec les jeux d'eau. Pour l'instant si on habite le secteur et qu'on veut aller dans un plus gros parc, il faut soit traverser le boulevard ou aller jusqu'à la rue Dubois...</p>
<p>Parvis des bleuets étoilés</p>	<p>Je me répète, mais là aussi les modules sont vieux et limite dangereux pour les tous petits. Mais l'espace est vaste et c'est aussi un des préférés des enfants. Ça serait bien d'ajouter des trucs pour les plus jeunes et des bascules ou des araignées.</p>
<p>Place de la 6<sup>e</sup> avenue</p>	<p>Bel aménagement convivial avec les tables et les plates-bandes comestibles, un peu de verdure en ville c'est nice ! Je rêve de voir un projet de four à pain extérieur collectif avec des ateliers thématiques, de la pizza, etc. - un peu comme au Jardin des Ursulines à Roberval - à des moments clés ciblés dans la semaine ou lors d'événements.</p>
<p>Place de la Gaillarde</p>	<p>Le quartier accueille plusieurs enfants de tout âge. Plusieurs couples viennent se détendre, nous sommes un beau groupe de femmes qui aiment prendre des marches dans le parc. Nous voulons garder ce parc pour une belle qualité de vie.</p> <p>Pour ce qui est des améliorations, tout est correct dans ce parc. Par contre, pour ce qui est de le fermer, cela n'a aucune logique. Je suis propriétaire de 20 logements à Place Gaillarde, et tous mes locataires, sans exception, me disent qu'ils adorent ce parc et que c'est un lieu de rencontre pour diverses occasions et que c'est très bon pour leur santé mentale. Tout le monde adore les espaces verts. J'ai « oui-dire » que la ville allait en construire un à la marina. Je n'ai rien contre, mais il ne s'agit pas d'en débâter un autre. J'avais déboursé il y a environ 25 ans 500 dollars pour l'inauguration de ce parc. Il y avait d'autres personnes qui avaient fait un donc aussi. Au nom de tous mes locataires et moi-même, je me fie sur vous pour la continuité de ce parc.</p>

	<p>Ce parc est fréquenté par des personnes de tous âges. Il ajoute de la vie dans le quartier. Si ce parc disparaissait, les usagers (dont je fais partie) seraient obligés de prendre l'auto pour se rendre vers le centre-ville pour bénéficier d'un espace vert. Je crois que chaque quartier doit avoir son parc pour une bonne qualité de vie.</p>
	<p>Le parc Place de la Gaillarde contribue à la qualité de vie de tous. Il représente un endroit accessible. Les marcheurs, les nombreux visiteurs, les jeunes de la garderie « Les petits bouts choux » le fréquentent avec leurs accompagnateurs. C'est un parc pour les jeunes et un espace vert pour les plus âgées. C'est un espace faisant partie du paysage de ce secteur il doit donc être conservé. Malheureusement la conservation de nos espaces verts ne semble pas faire partie de la vision d'avenir de notre ville.</p>
	<p>Parc adapté pour les 0-5 ans, mais son emplacement n'est pas dans un quartier très familial.</p>

### Parc Sainte-Marguerite-Marie

Le parc de Ste-Marguerite-Marie a besoin d'améliorations depuis plusieurs années. Plusieurs demandes ont été faites à ce sujet. Certains travaux ont été effectués afin de sécuriser temporairement les lieux, mais le parc a vraiment besoin d'une cure de rajeunissement. Le secteur de Ste-Marguerite-Marie étant éloigné de plusieurs kilomètres de la ville, le centre communautaire et son parc demeurent le seul endroit où la population peut se rencontrer et fraterniser. Tous les équipements sur place présentement (cabane, cheval à ressort, virole, structure de fer, bancs) sont inutilisables et même dangereux pour la sécurité des utilisateurs. De plus, l'aspect abandonné et délabré n'a rien d'invitant pour la population, et cela inclut l'affichage situé à l'entrée du centre communautaire qui est complètement effacé ! Dans les dernières années, plusieurs jeunes familles se sont installées dans notre secteur apportant une nouvelle clientèle d'enfants. À Ste-Marguerite-Marie, nous comptons actuellement 25 enfants d'âge préscolaire, 32 du primaire et 23 du secondaire. On peut ajouter à ce nombre une trentaine d'enfants de niveau primaire et secondaire provenant du secteur de Vauvert et qui pourraient probablement fréquenter le parc et utiliser les équipements s'ils représentaient un intérêt. L'installation de modules de jeux neufs et adaptés aux âges (0-5 ans et 6 à 12 ans) permettrait aux enfants de s'amuser de façon sécuritaire tout en développant leurs habiletés psychomotrices. Il faudrait aussi remplacer le mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs, poubelles, etc.). Cela permettrait de créer des espaces pour que les parents puissent surveiller leurs petits pendant les séances de jeux, faire des pique-niques et créer des liens entre eux. De plus, notre parc est situé sur la route qui mène au secteur de Vauvert. Il arrive que des touristes cyclistes s'y arrêtent pour une pause ou un repas. Il est important d'avoir un secteur ombragé avec des tables, des bacs pour déposer les déchets et une source d'eau potable pour faire le plein. L'hiver, notre patinoire qui a été rénovée et est entretenue par la municipalité connaît de plus en plus de popularité. Des bénévoles ont également fait une corvée afin de peindre les bandes, ce qui les protège et donne un meilleur coup d'œil. Plusieurs adultes et jeunes de tous les âges se rassemblent pour patiner et jouer au hockey. De plus, le club des Amis de la paix organise des tournois de hockey bottine et compte, dans l'avenir, organiser des parties amicales de hockey. Par contre, cette même patinoire n'est pas

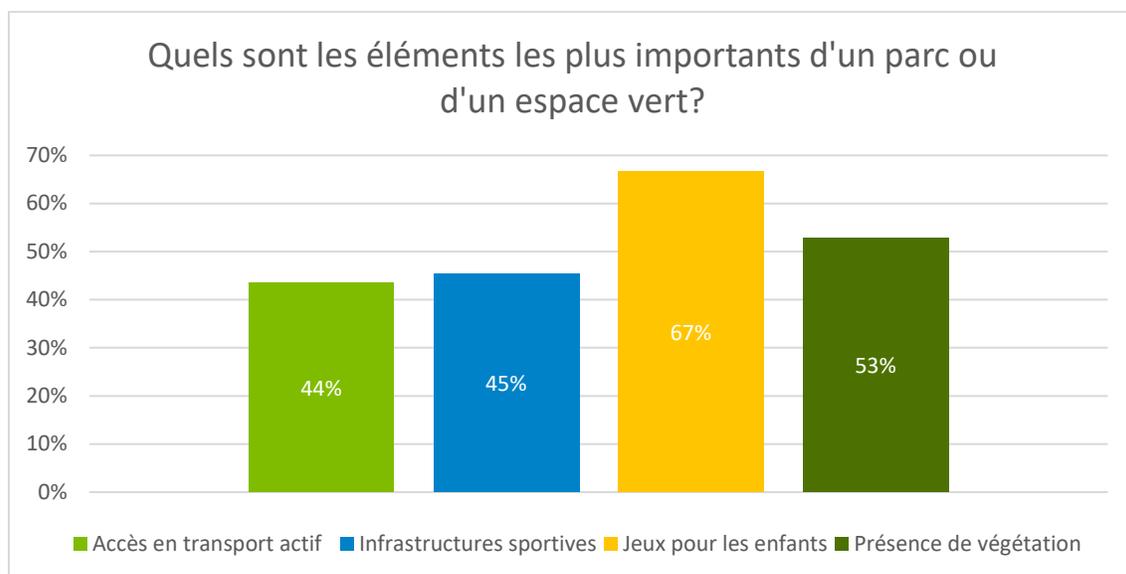
	<p>utilisée l'été, car elle est en gravier. C'est une superficie de 4 800 pieds carrés qui pourrait, si elle avait une surface asphaltée, servir à diverses activités. Des demandes ont été faites par la population afin d'y installer des rampes pour le « skate », des paniers de basketball, des filets pour le badminton ou le pikelball, une surface pour le deck-hockey qui connaît une grande popularité présentement. Les possibilités sont illimitées ! Plusieurs adolescents fréquentent la cour du centre communautaire pour y faire du patin à roues alignées, de la planche à roulettes, du hockey bottine ou tout simplement pour discuter et se rencontrer. C'est important que ces jeunes soient occupés de façon positive. Plusieurs petites municipalités ont installé des modules d'hébertisme pour enfant. Ces structures seraient possibles dans notre secteur en agrandissant notre terrain. En effet, nous sommes voisins d'une parcelle de 4 terrains qui appartiennent à des particuliers, mais qui n'ont jamais été occupés. En faisant l'acquisition de ces terrains, la Ville nous permettrait de créer un parc avec sentiers de marche ou de raquette, module d'hébertisme, observation des oiseaux, etc. La population de Ste-Marguerite-Marie fait beaucoup d'effort pour garder vivant son Centre communautaire. La pandémie que l'on vit actuellement n'a pas aidé et il est important de briser l'isolement et de pouvoir offrir à la population et aux nouveaux arrivants un lieu et des activités où ils pourront se rencontrer, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est le caractère distinct des secteurs ruraux !</p>
<p>Parc Beurivage</p>	<p>Le belvédère est démodé, n'a plus sa raison d'être, autrefois un amphithéâtre jamais utilisé, aujourd'hui un lieu de dragage et de beuverie. À être refait et repensé. Peut-être une plateforme pour le regard de la plage et des chutes. Enlevez cette tour de fer rouillé qui obstrue la vue. Des cyclistes nombreux de l'extérieur (autres villes) pour admirer ce bel endroit, malheureusement malsain, malpropre, les marches pour s'asseoir sales, et un mini déjà à faire autour de ce lieu. Aussi, bien des jeunes s'amusent à monter et descendre cette tour de « ferraille ». Ajouter des tables, bien des touristes mêmes des travailleurs, des ados aussi s'arrêtent pour un repas en plein air, car les restaurants sont à proximité. Peut-être une autre poubelle.</p>

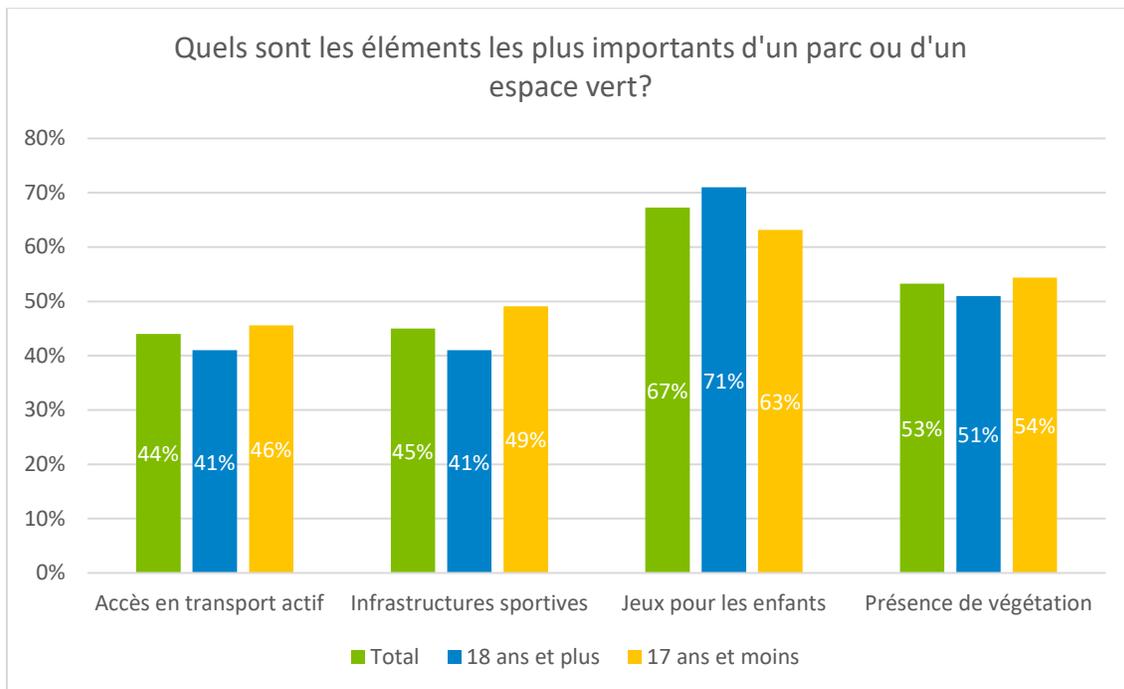
<p>*Quartier Laurendeau</p>	<p>Je suis aussi d'accord qu'un parc dans le quartier Laurendeau serait un bel ajout ! Le quartier Laurendeau inclut la rue Richard, qui est en plein développement. Plusieurs jeunes familles s'y sont établies depuis quelques années et le rythme augmente chaque année. À terme, ce sont près de 55 terrains qui sont prévus. Déjà, sur 14 maisons construites, il y a 11 enfants et on l'espère, encore d'autres à venir. Comme mentionné, il faut traverser la Route 169 pour se rendre au parc le plus près, ce qui n'est pas idéal avec de jeunes enfants. Un parc ajouterait beaucoup à la dynamique de quartier !</p>
<p>*Parc à chien</p>	<p>Ça serait un bel ajout.                  Je suis d'accord aussi, un parc à chien serait vraiment apprécié.</p>

## 2.2 PRIORITÉS CONCERNANT LE PLAN D'INVESTISSEMENT PARTICIPATIF

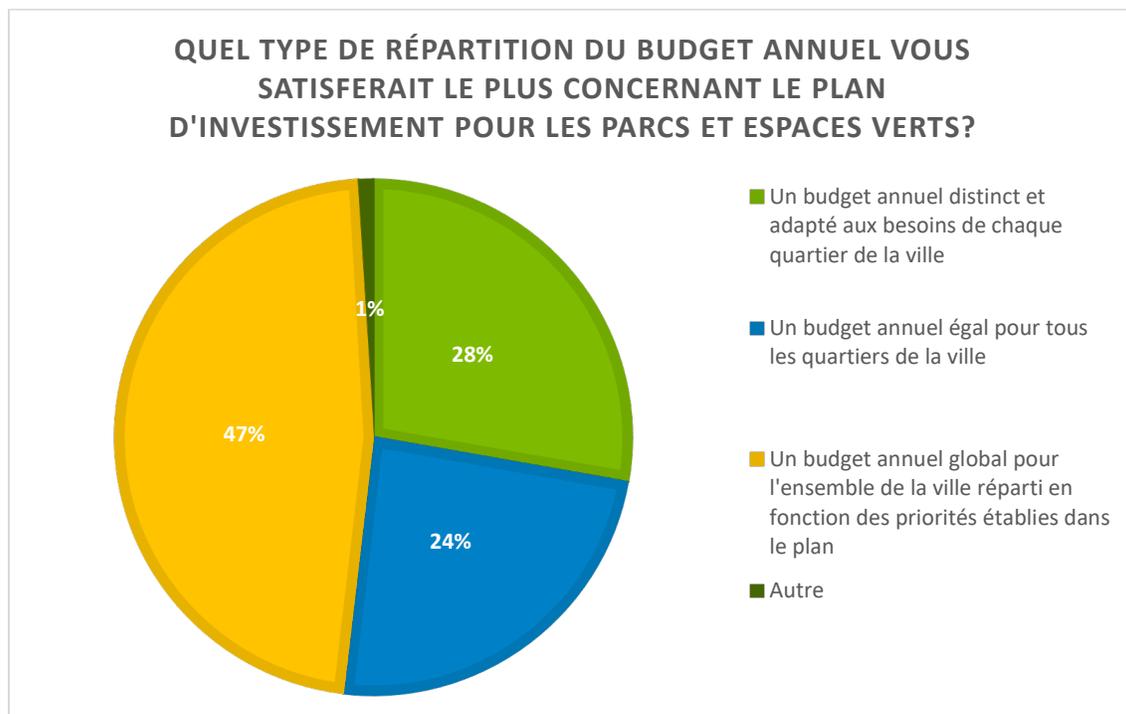
Cette section présente les résultats de la consultation en ce qui a trait aux éléments importants à retrouver dans un parc, le plan d'investissement prévu par la ville (sa répartition annuelle, les critères d'attribution, sa gestion), le profil des utilisateurs des parcs et le portrait des 108 répondants au sondage.

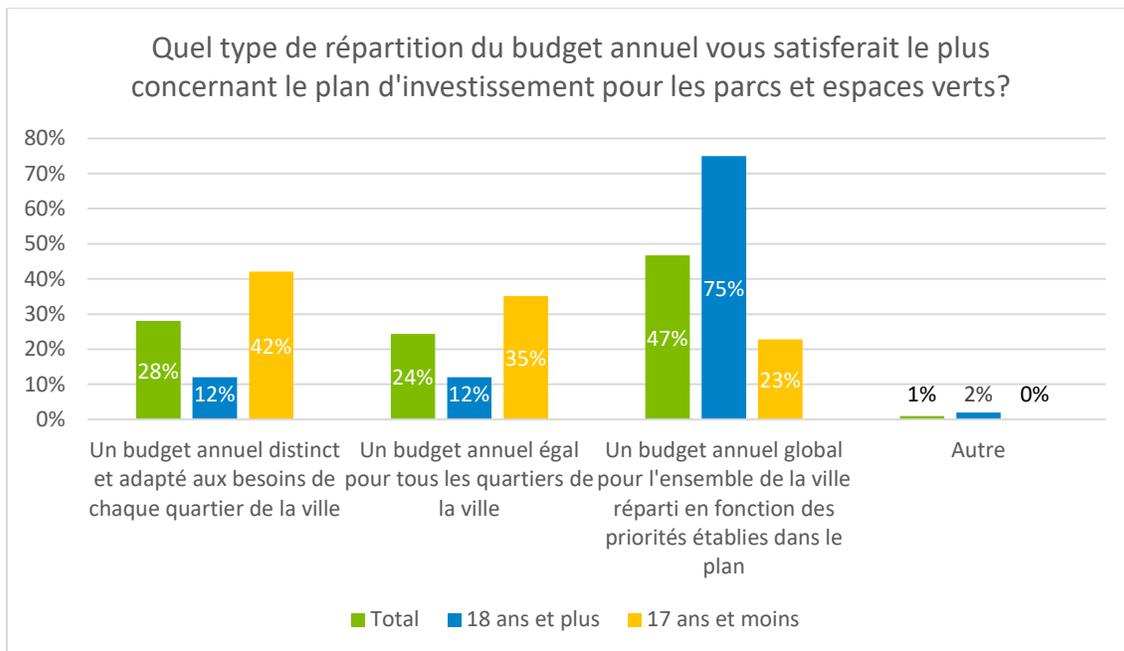
### ÉLÉMENTS IMPORTANTS D'UN PARC OU D'UN ESPACE VERT



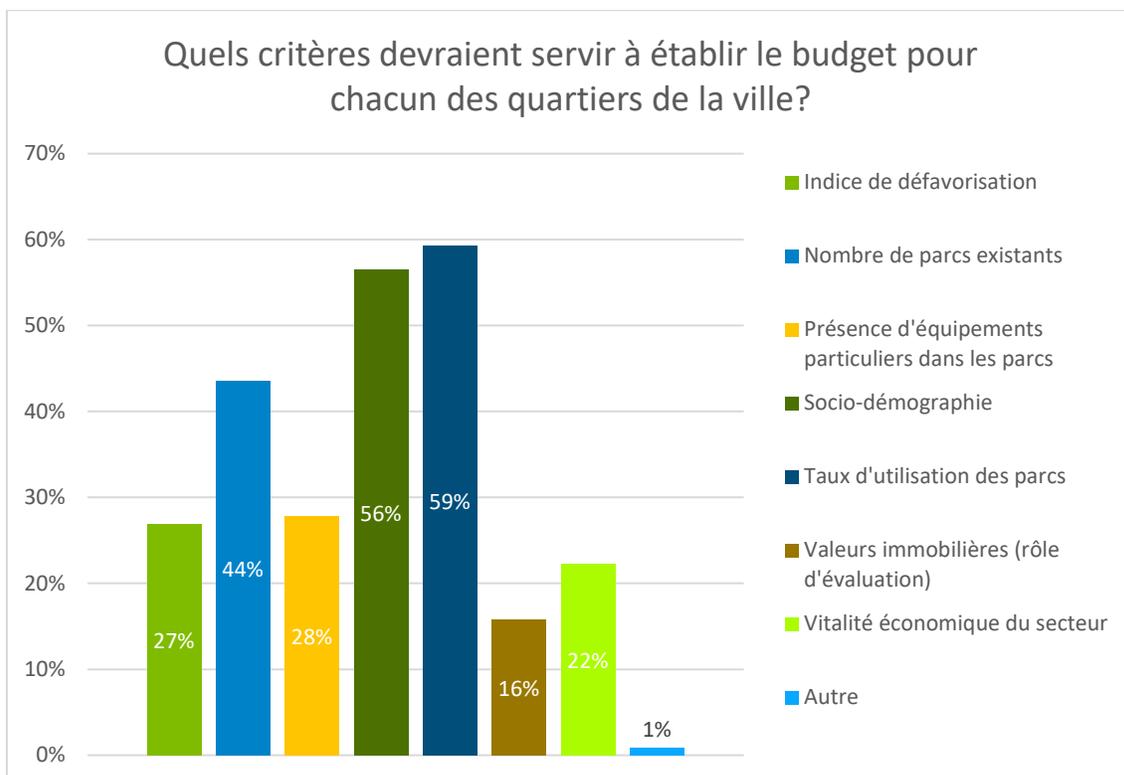


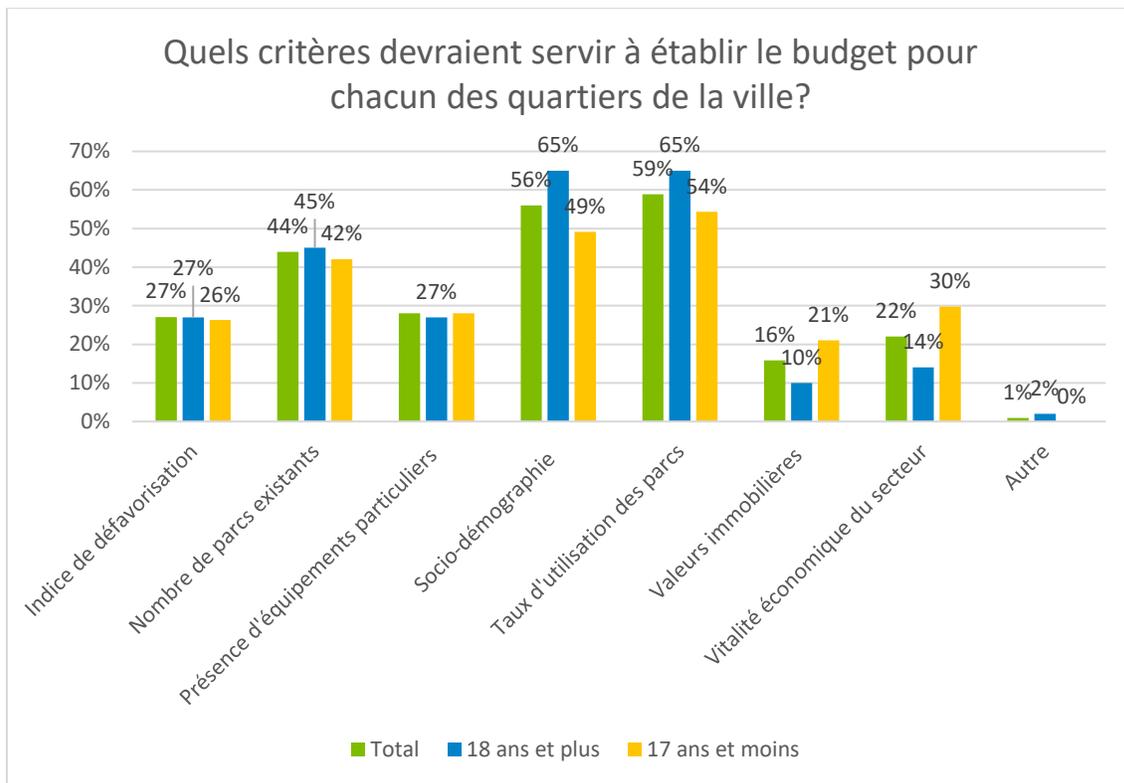
## TYPE DE RÉPARTITION DU BUDGET ANNUEL



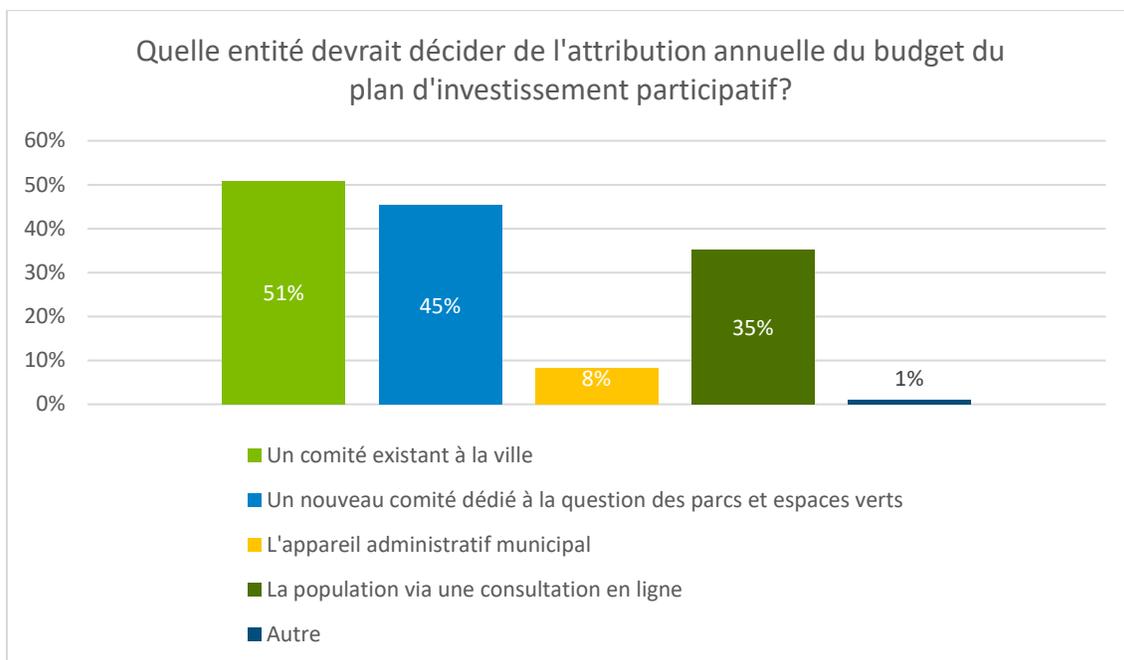


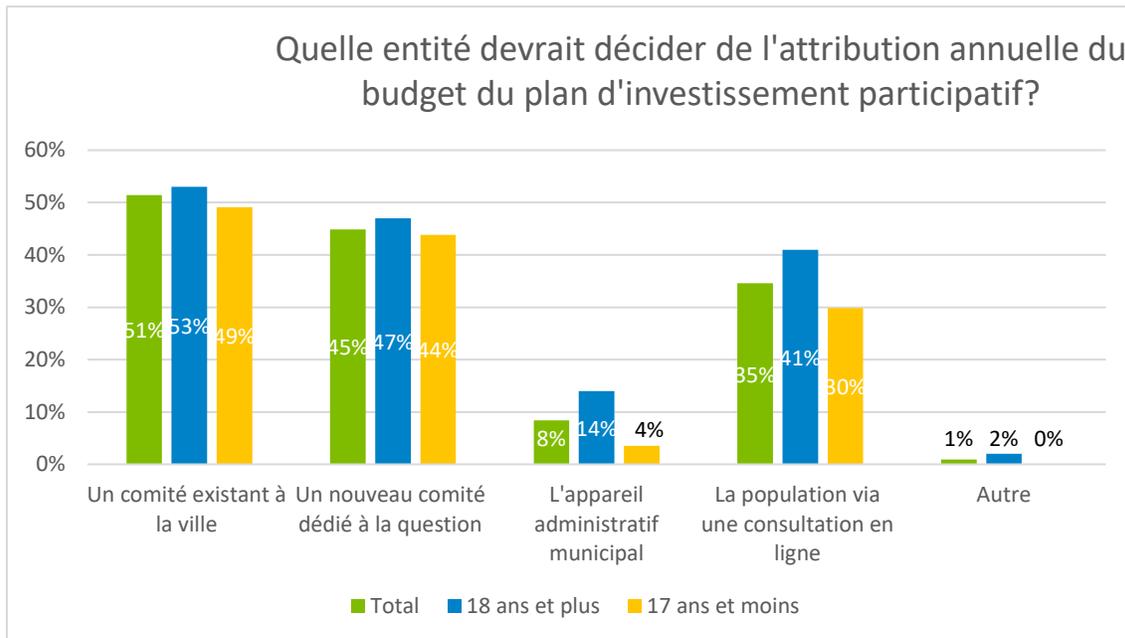
## CRITÈRES DEVANT SERVIR À ÉTABLIR UN BUDGET POUR CHACUN DES QUARTIERS DE LA VILLE



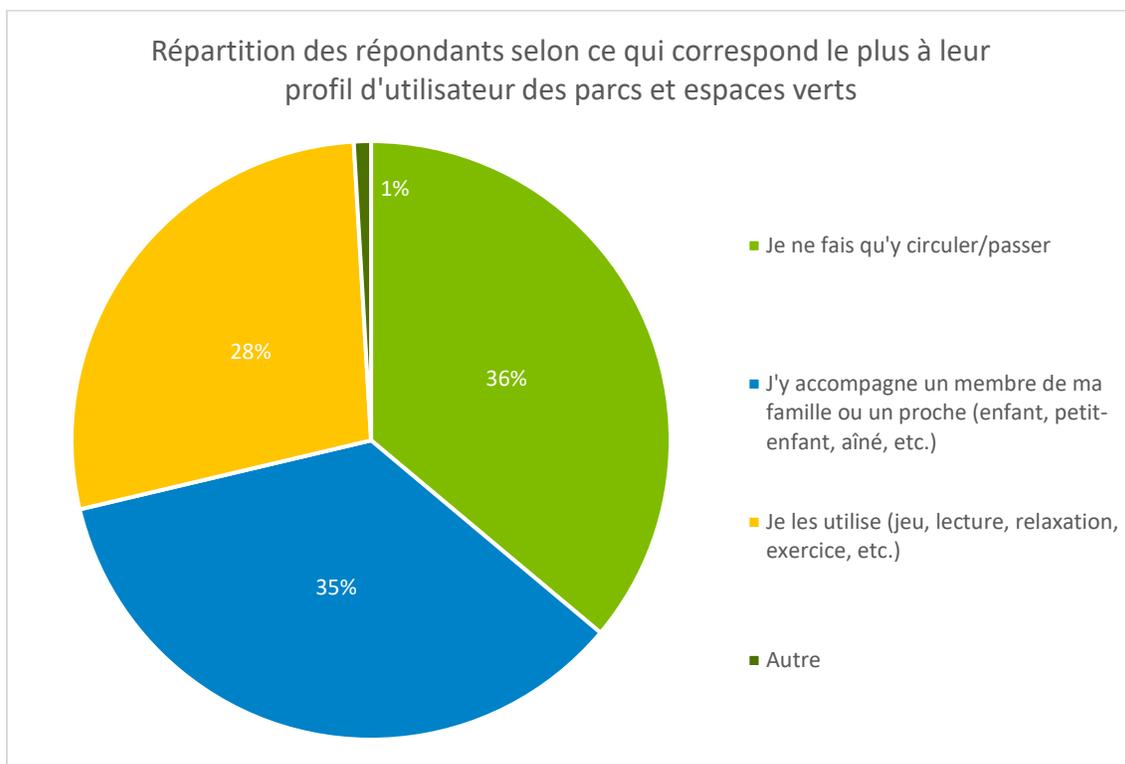


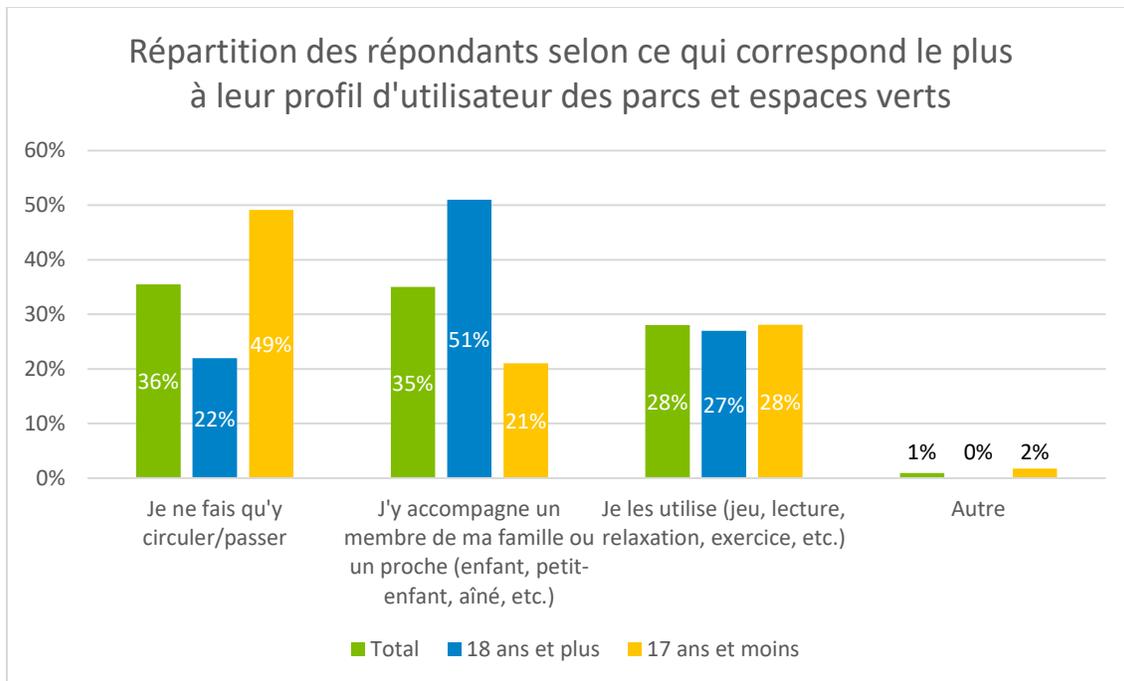
## ENTITÉ DEVANT DÉCIDER DE L'ATTRIBUTION ANNUELLE DU BUDGET DU PLAN D'INVESTISSEMENT



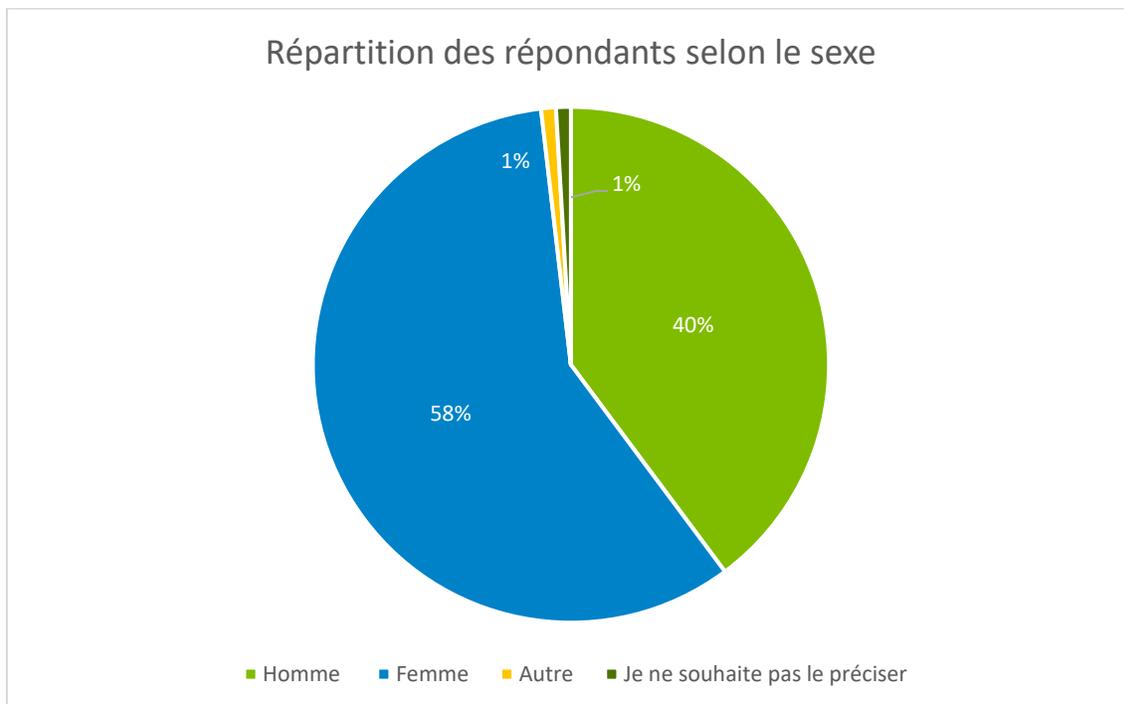


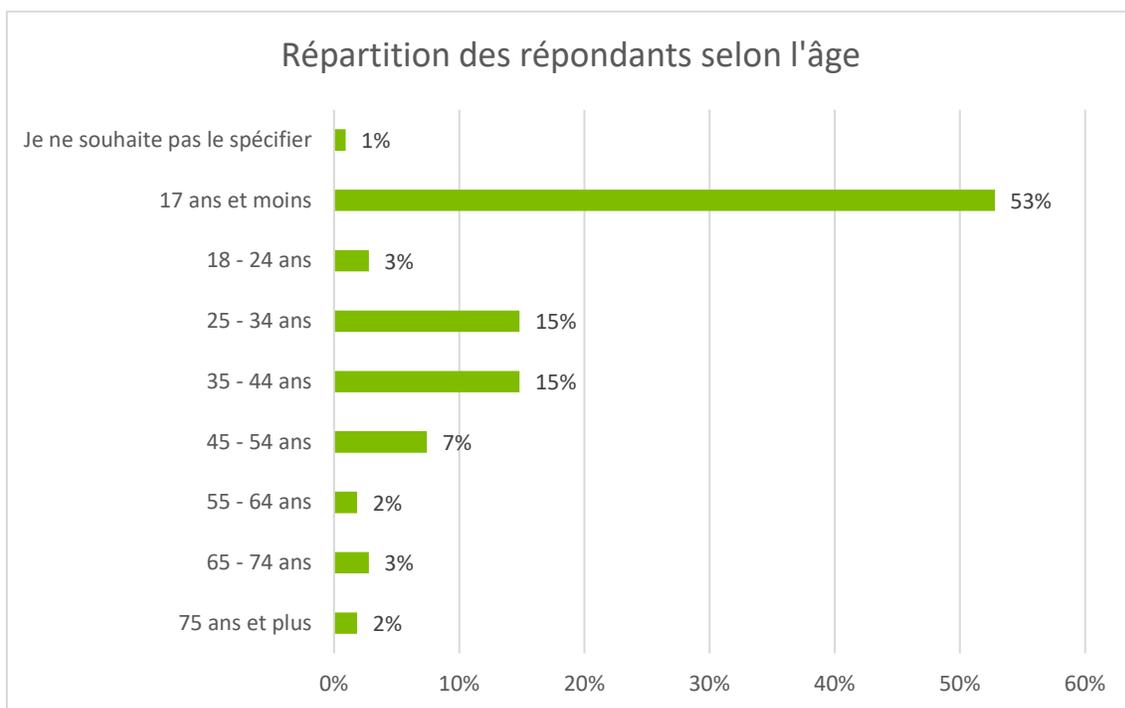
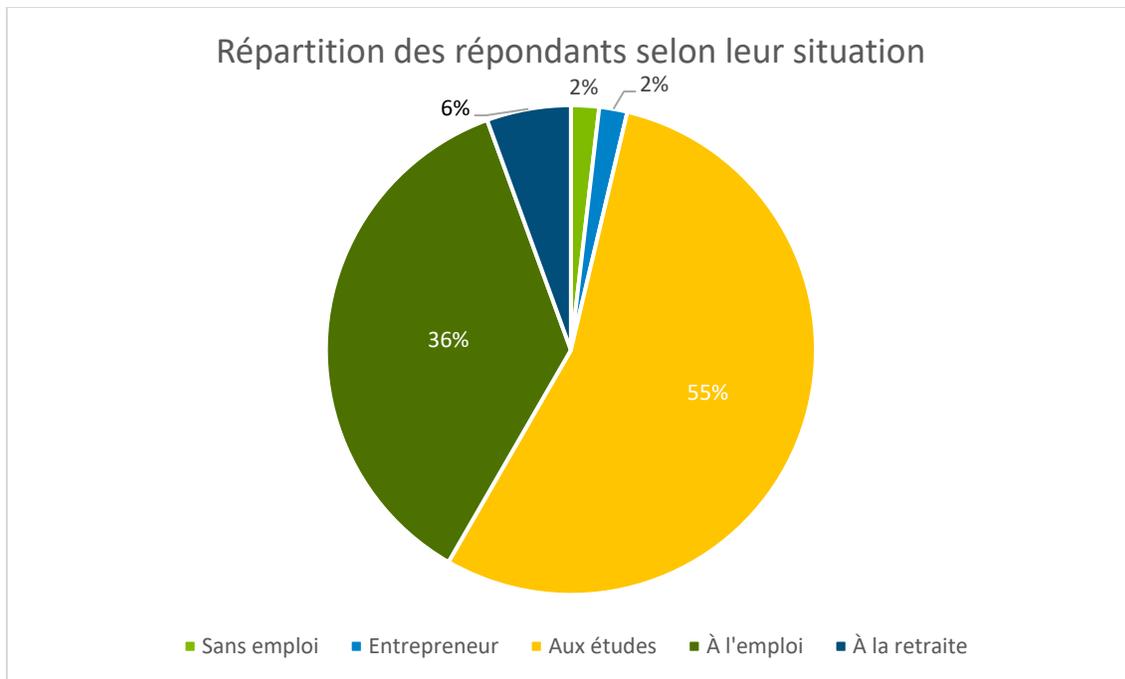
## PROFIL DES UTILISATEURS DES PARCS ET ESPACES VERTS

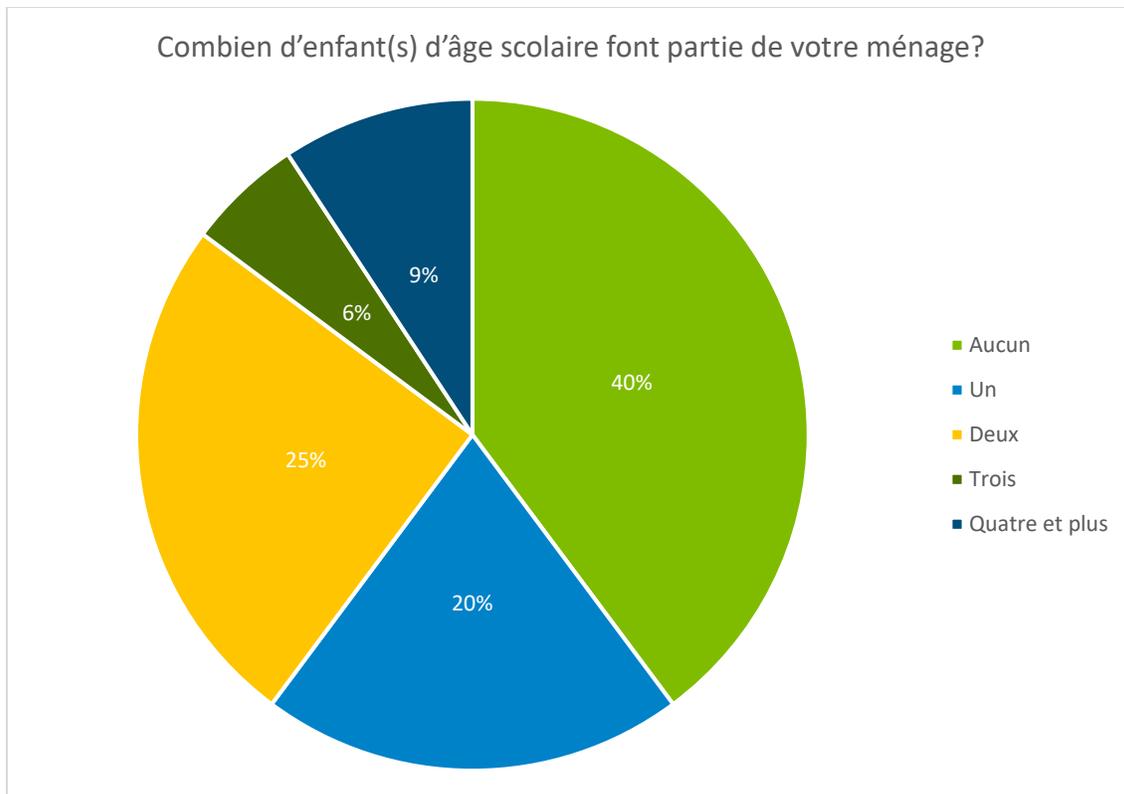




## PORTRAITS DES RÉPONDANTS

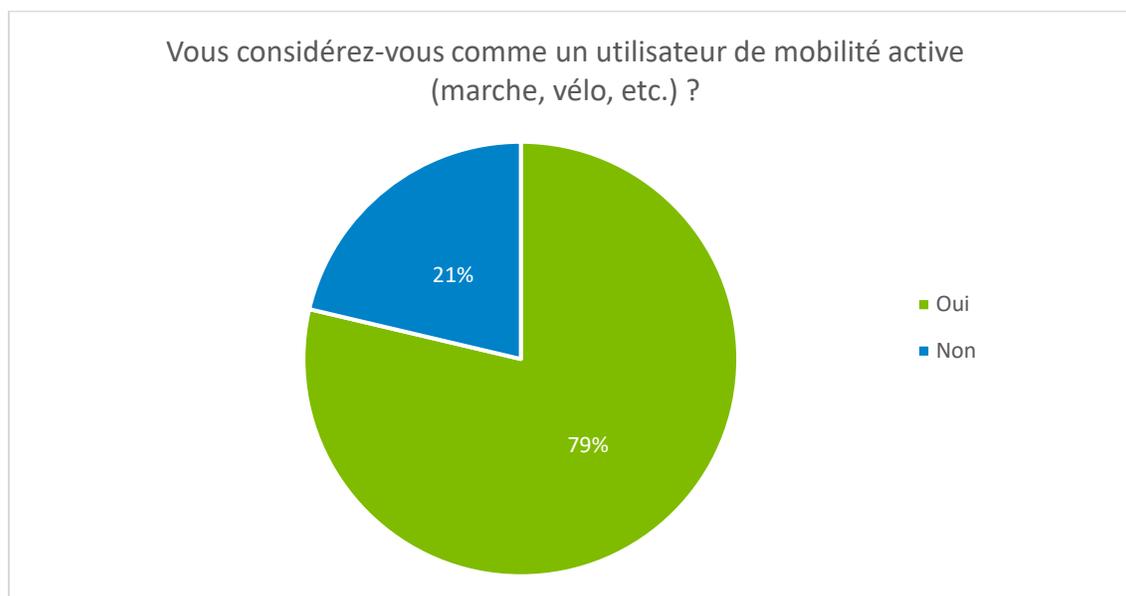






### 2.3 HABITUDES DES UTILISATEURS DE MOBILITÉ ACTIVE

Cette section s'intéresse aux habitudes de mobilité active de la population de Dolbeau-Mistassini, notamment les obstacles à la mobilité active et des pistes d'amélioration. Ce sondage recueille les réponses des 61 répondants.



LES OBSTACLES RELEVÉS
Améliorer la piste cyclable soit par une extension à l'intérieur de la ville
Aucun
Le fait que la piste cyclable passe dans une seule moitié de la ville.
Pour le vélo... sécurité sur les routes
Les routes principales, boulevard Walberg, Vézina
Le lien entre Dolbeau et Mistassini l'hiver est inexistant et dangereux pour ceux qui s'y aventurent. Le manque de cohabitation entre tous les usagers de la route : la priorité piéton n'est pas très populaire dans une ville où le camion est roi ;) Aussi, bien qu'il y ait une piste cyclable qui s'adresse souvent à un déplacement de type loisir, les voitures sont peu tolérantes pour les déplacements urbains.
La sécurité
Aucune idée
Aucun
Déneigement l'hiver qui laisse peu de place pour les marcheurs
L'hiver, plus compliqué de prendre une marche entre Dolbeau et Mistassini
Le mail
Manque de marquage au sol ou espace sur la route pour la circulation des vélos et rollers
La 8 <sup>e</sup> avenue est très difficile à traverser sécuritairement avec des enfants
Le tronçon pour sortir de Mistassini pour aller vers Dolbeau. Les voitures roulent rapidement sur le boulevard. Il n'y a pas de traverse de piéton et la lumière a un « cédez le passage ». C'est très difficile de traverser de façon sécuritaire. La piste cyclable est mal indiquée et fait un grand détour avec une énorme côte, donc est peu utilisée.
Manque d'information
Méconnaissance des lieux existants
Déneigement des trottoirs l'hiver
Absence de rack à vélo près des commerces et des lieux publics
Piste cyclable inexistante ou non fonctionnelle dans mon secteur. Éclairage déficient dans le quartier qui rend difficile la possibilité de marcher le soir
Le sable
Je ne sais pas
Les déchets
Avoir des espaces pour les vélos dans toute la ville
Aucun
Rue Renaud
Non
Je ne sais pas
Aucun
Non
Les autos
Aucun
Les jeux pour enfant et les terrains pour les sports
Le vélo qui roule dans la rue
Je ne sais pas
Je sais pas
Les trottoirs
Vélo
L'asphalte tout cassé
Les trous

Rack à vélo
Les gens qui font du vandalisme
Traffic
Rien
Piste cyclable ne vas pas partout
Les piétons
Le boulevard Vézina, la friche
SÉCURITÉ des piétons.
Faudrait qu'il puisse y avoir plus de supports à vélo.
Pistes cyclables accessibles et sécuritaires
La traverse des artères principales
Les automobilistes ne font pas assez attention aux cyclistes et marcheurs
Je crois que c'est nous qui faisons en sorte qu'il y est des obstacles.
Accès sécuritaire à la piste cyclable, plus de pistes cyclables, plus de trottoirs et mieux entretenus, entretien des trottoirs et piste cyclable l'hiver, supports à vélo proches des entrées des commerces, l'accès aux 4 épicerie est assez périlleux à vélo dépendamment du secteur d'où on arrive (donc est aussi un enjeu de sécurité alimentaire)
Centre-ville non adapté aux vélos.
La distance à parcourir, car j'habite à 10 km du centre-ville de Dolbeau
Malgré les lignes de priorité piéton, aucun véhicule ne s'arrête. Il faut souvent se faufiler au travers des voitures.
Les boulevards
Les traverses à arrêt obligatoire qui ne sont pas respectées par les automobilistes
L'absence de trottoirs à certains endroits et le déneigement insuffisant pour se déplacer à pied en sécurité l'hiver
Il y a un bon service avec Maria Express et taxi bus

En résumé les principaux obstacles relevés dans le cadre du sondage sont les suivants :

PRINCIPAUX OBSTACLES RELEVÉS
Étendue insuffisante et inefficace du réseau cyclable
Manque de sécurité/cohabitation/vitesse des automobiles
Artères principales (Walberg, Vézina, 8e avenue, avenue de la Friche, etc.)
Manque de lien entre Dolbeau et Mistassini l'hiver
Automobilistes peu tolérants et courtois
Priorité non accordée aux piétons
Manque de trottoirs
Déneigement insuffisant des trottoirs et des pistes cyclables
Entretien déficient de la piste cyclable et de l'accotement (sable et déchets)
Manque de marquage au sol et d'indications
Manque d'espace dédié aux transports actifs
Absence de traverse piétonne
Absence de supports à vélo près des lieux publics et des commerces
Manque d'éclairage
Vandalisme

<b>SYNTHÈSE DES IDÉES ET SUGGESTION D'INTERVENTIONS POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ ACTIVE À DOLBEAU-MISTASSINI</b>	
Établir des trajets plus efficaces pour la piste cyclable. Exemples de liens difficiles : 1) Détour par le camping des Chutes pour se rendre au centre-ville de Mistassini 2) Rejoindre ou quitter le pont cyclable quand on est dans le secteur « Est » de Dolbeau 3) Lien entre le boul. St-Michel et la piste cyclable	Implanter une traverse piétonne/vélo sécuritaire aux intersections : Route 169 - Boul. St-Michel Boul. Wallberg - 8 <sup>e</sup> avenue Route 169 - 22 <sup>e</sup> avenue
Bonifier l'éclairage, notamment dans le quartier des Anglais et sur la Pointe-des-Pères	Programmer des phases piétonnes plus avantageuses et efficaces pour les piétons, par exemple à l'intersection De Quen-Gaudreault
Accroître la surveillance dans les environs des parcs	Distribuer des vignettes autocollantes « priorité piétons » pour les automobilistes qui sont favorables aux passages piétons
Interdire le virage à droite à tous les feux de circulation	Ajout de pistes cyclables, notamment sur la route de Vauvert
Implanter des corridors scolaires	Ajouter des passages pour piétons à plusieurs endroits
Implanter davantage de supports à vélo, idéalement en devanture des immeubles, près des écoles et des lieux fréquentés (aréna, salles de spectacles, épiceries, etc.)	Ajouter des longueurs de trottoirs là où ils sont absents, notamment sur la rue des Érables dans le secteur du centre d'achats
Entretenir davantage les trottoirs l'hiver et le printemps	Réduire la largeur des voies de certaines rues pour permettre davantage de mobilité active
Entretenir davantage les pistes cyclables l'hiver et le printemps	Lancer une campagne publicitaire pour faire la promotion de la mobilité active
Construire des trottoirs dans les nouveaux développements	Implanter une salle d'entraînement extérieure
Renforcer l'affichage et l'application de sanctions pour le non-respect des traverses piétonnes	Fermer le boulevard Wallberg à la circulation tous les jeudi et vendredi soir, section sous les lumières au centre-ville
Lancer une campagne de sensibilisation pour une meilleure cohabitation sur la piste cyclable (scooter, chien, courtoisie, prudence, etc.)	Offrir davantage d'information à la population (comment se rendre plus visible le soir, quel matériel acheter pour se déplacer en toutes circonstances, par exemple sous la pluie ou pour aller faire l'épicerie)
Installer des bollards de protection qui délimitent l'espace de la piste cyclable	Programme de « leaders » (mise en valeur des personnes se déplaçant activement dans leur quotidien, pour aller au travail, etc.)
Faire de la rue des Frênes un chemin piétonnier vers la marina	Faire appliquer l'obligation pour les propriétaires de chiens de les promener en laisse et de ramasser leurs besoins
Ajouter plus de bancs publics	Repeindre les passages piétonniers sur la chaussée chaque année
Refaire le pavage sur la rue Renaud et au coin Coulombe-Fabrique	Implanter un service de vélos électriques en libre-service

Organiser des sorties à vélo ou à pied pour le grand public (pas axées sur la performance) en variant les itinéraires.	Faire jouer de la musique entre Dolbeau et Mistassini
Mettre en place des incitatifs financiers (ex. : rabais dans les commerces, subvention à l'achat de matériel, etc.)	Éduquer les automobilistes à la présence des piétons (le printemps avec la présence de flaques d'eau, priorité aux piétons sur la lumière « PIÉTONS »)
Former la population sur la mécanique de base des vélos (réparer une crevaison, ajuster les freins, etc.)	

## 2.4 CONSULTATION DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Les élèves de l'école Notre-Dame-des-Anges et de l'école Ste-Thérèse ont participé à un exercice d'appréciation des parcs de la ville. Voici ce qui ressort du sondage en ligne auprès d'élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année :

Les parcs les plus fréquentés sont :

Le parc Lions	18 %
Le parc Chopin	16 %
Le parc Notre-Dame-des-Anges	15 %
Le parc Savary	11 %
Le parc Desjardins	9 %

Les enfants s'y rendent par divers moyens. La très grande majorité (85 %) s'y rend de façon autonome, à pied, à vélo, avec leur trottinette ou leurs patins à roues. Seulement 15 % y vont avec parents ou amis et/ou en voiture (parcs plus éloignés du domicile).

En ce qui concerne la sécurité du trajet pour se rendre au parc de façon autonome, 86 % des répondants ont jugé qu'il était sécuritaire. Ceux qui trouvent le trajet dangereux indiquent que les automobiles roulent trop vite dans le secteur ou qu'il y a des rues achalandées à traverser pour accéder au parc.

Ce qui est apprécié dans les parcs, ce sont les aires et les modules de jeux qui ressortent le plus, de même que la proximité avec l'école fréquentée ou le domicile. Pour ce qui plait moins, ce sont le manque de modules de jeux, les bris d'équipement et les graffitis ainsi que les dimensions du terrain qui sont mentionnés.

Deux groupes d'élèves de l'école Notre-Dame-des-Anges et de l'école Ste-Thérèse ont visité quatre parcs de la ville en particulier. Voici la synthèse de leur appréciation :

### Parc Lion

Il s'agit d'un grand espace bien connu des familles et facile d'accès pour les enfants du quartier.

Multigénérationnel et offrant la possibilité d'y faire des activités physiques variées, il offre plusieurs possibilités aux gens de tout âge (soccer, deck-hockey, pétanque, modules d'exercices). Cependant, les modules de jeux et certains équipements sont brisés ou manquants.

L'amélioration des lieux devrait surtout concerner l'ajout ou la réparation des modules de jeux (surtout pour les 0-5 ans), l'installation d'une fontaine et l'ajout de parcours.

### **Parc du centre-ville**

Ce parc est très apprécié des jeunes, notamment grâce à ses modules de skate park. Le terrain est vaste et éclairé le soir. On y trouve beaucoup de verdure. On peut y jouer grâce à divers équipements et y pratiquer le baseball. Il manque cependant d'attrait pour les personnes âgées et certains équipements sont brisés. Les élèves suggèrent d'y ajouter un module d'escalade et des bancs berçants pour les aînés.

### **Parc Desjardins**

Les enfants ont beaucoup apprécié ce nouveau petit parc. Des familles d'autres quartiers le fréquentent. Multigénérationnel, on peut y pratiquer l'escalade, jouer à la pétanque ou admirer la verdure des lieux. L'absence de balançoire a été notée de même que l'offre limitée pour les 0-5 ans et les adolescents. L'amélioration des lieux passe par l'agrandissement du côté du terrain vacant et l'ajout de module de jeux.

### **Parc de l'école Notre-Dame-des-Anges**

Ce parc est le préféré parmi les quatre endroits visités. Il s'agit d'un grand espace offrant une variété de jeux et d'activités sportives, accessibles à tous. On déplore le vandalisme (graffitis) et le manque de sécurité en soirée.

### 3. ATELIER INTERACTIF DU 9 NOVEMBRE

Les 25 participants à l'atelier ont échangé sur les résultats de la consultation en ligne avant d'être consultés sur le mandat, les critères d'attribution et la composition d'un nouveau comité. Voici le résultat des discussions tenues par les deux sous-groupes.

#### 3.1 PROPOSITION DE MANDAT

##### SOUS-GROUPE 1

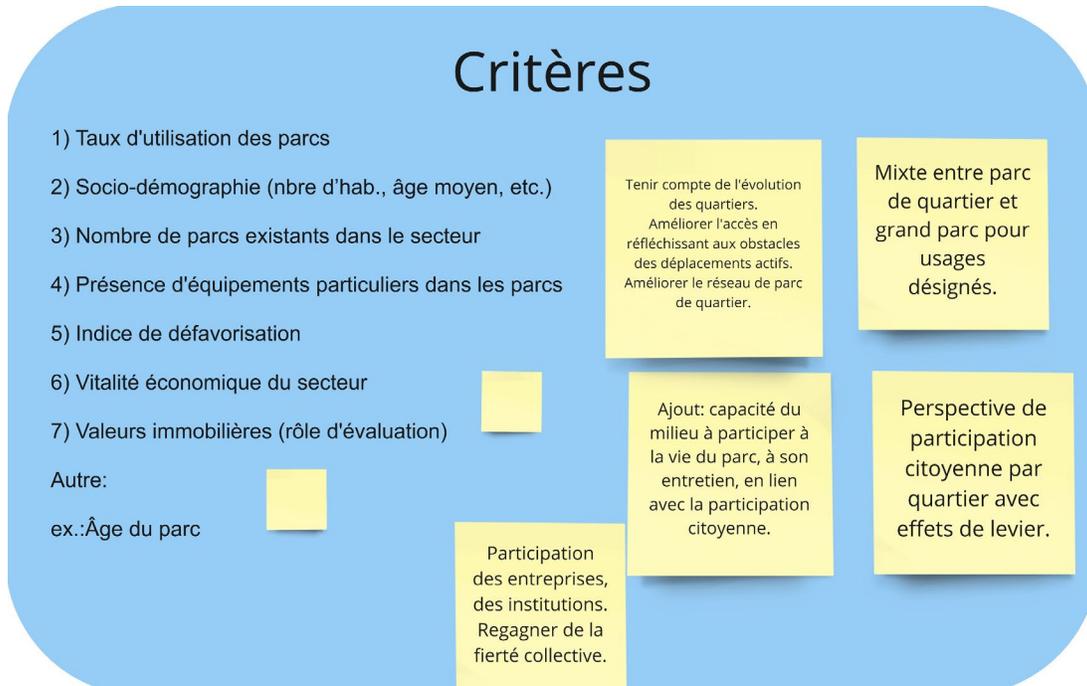


##### SOUS-GROUPE 2

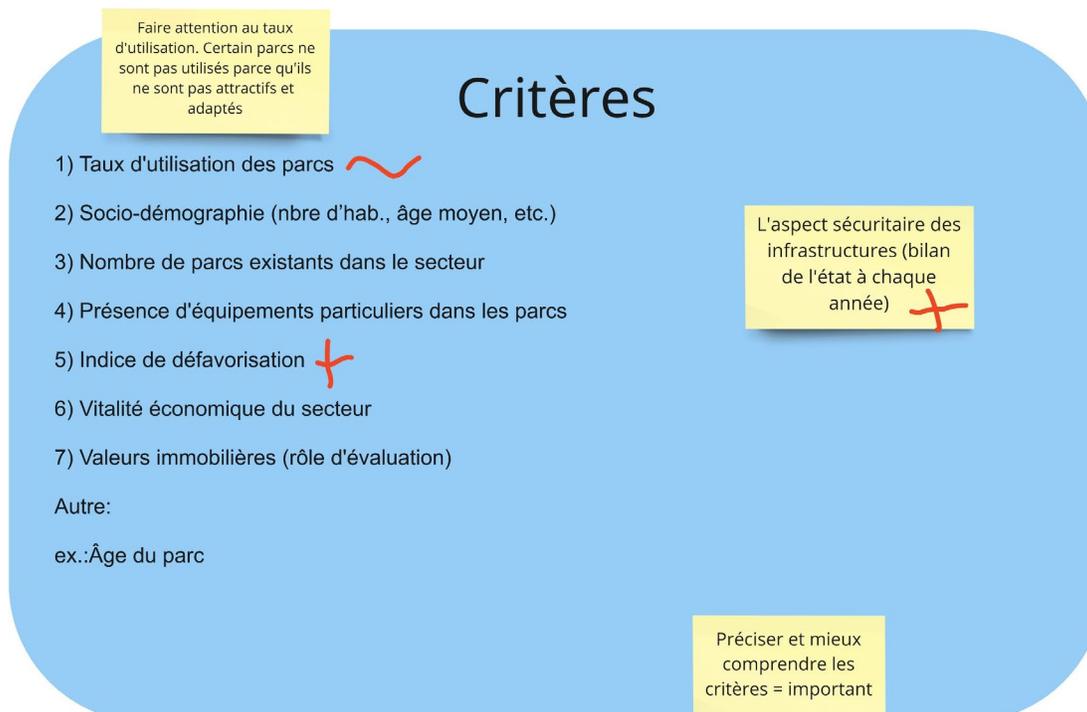


## 3.2 CRITÈRES À CONSIDÉRER

### SOUS-GROUPE 1

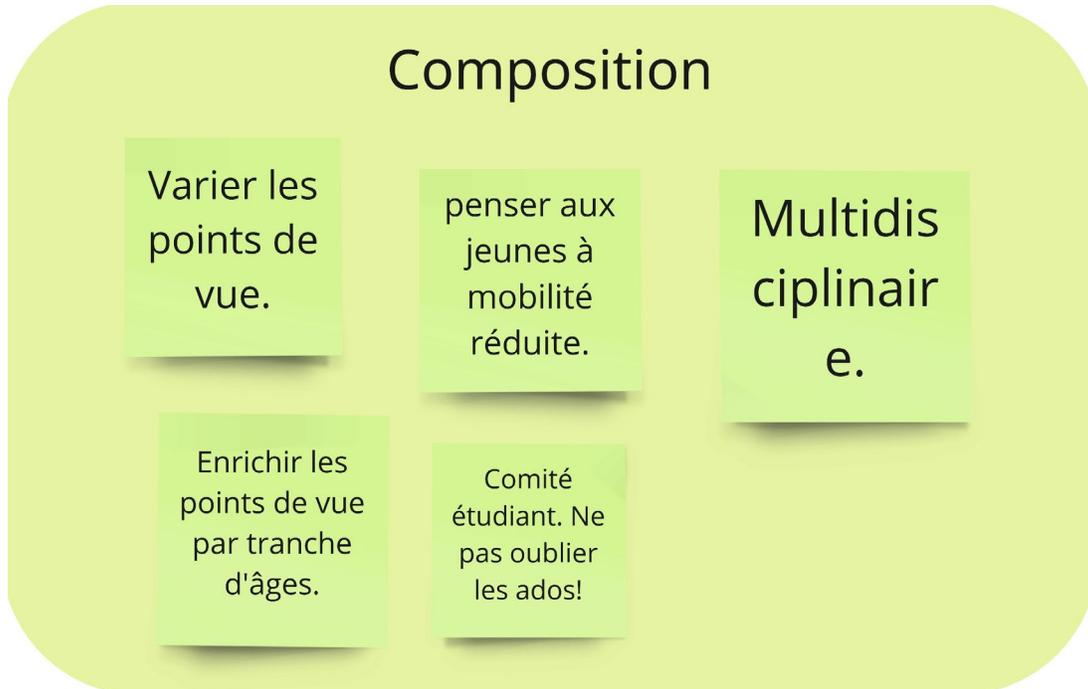


### SOUS-GROUPE 2

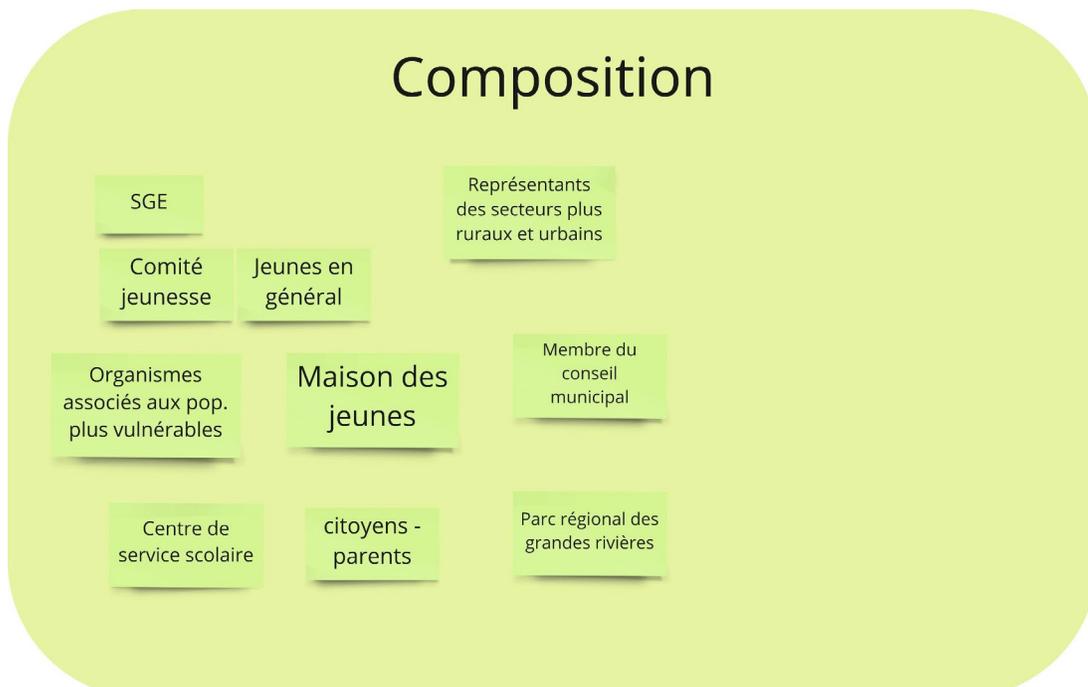


### 3.3 COMPOSITION DU COMITÉ

#### SOUS-GROUPE 1



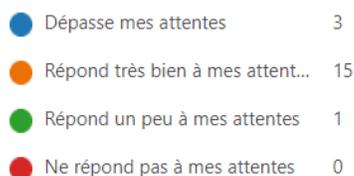
#### SOUS-GROUPE 2



## ANNEXE 1 – RESULTATS DU SONDAGE DE RETROACTION

Voici la réponse des 19 participants au sondage de rétroaction à la suite de l'atelier interactif sur le budget participatif (9 novembre 2021)

1. Est-ce que la rencontre virtuelle a répondu à vos attentes?



2. Considérant le déroulement en mode virtuel de la rencontre, croyez-vous que l'activité a permis d'atteindre les objectifs attendus?

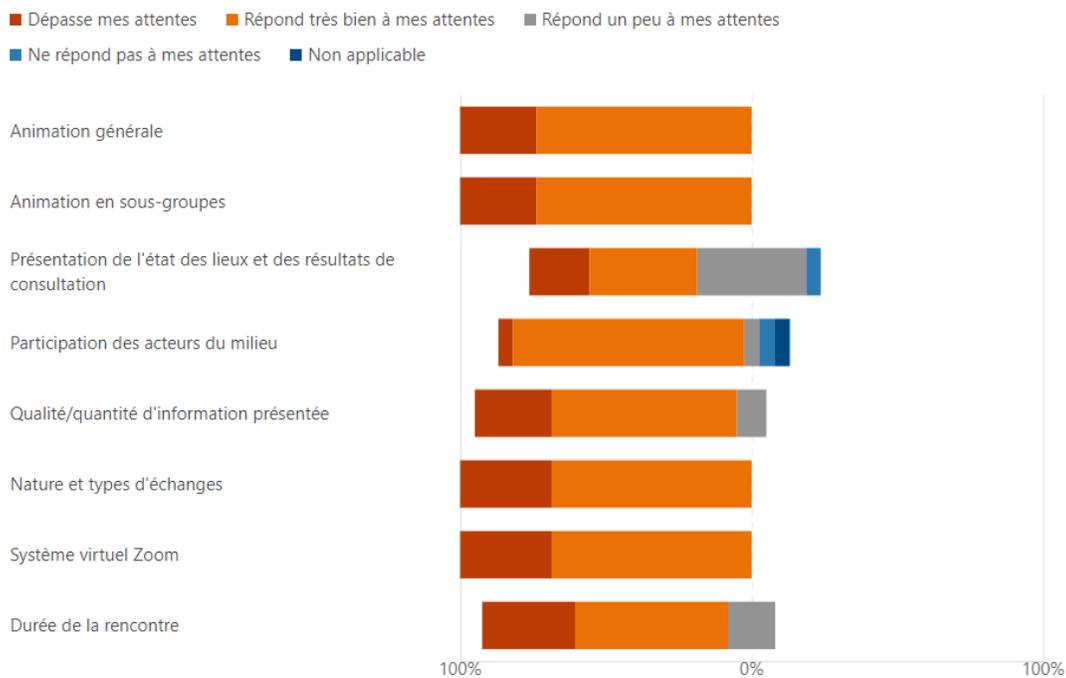


3. Commentaires ou précisions en lien avec les objectifs de la rencontre :

COMMENTAIRES
Bon roulement, bonne taille des groupes.
Je crois que la participation des personnes présentes a permis d'atteindre les objectifs !
Merci !
Belle rencontre.
Très informatif.
Nous avons eu la possibilité de donner notre avis et de faire connaître nos préoccupations.
Très bonne animation et belle utilisation de la plateforme Miro.
Comme je mentionnais dans mon commentaire de la fin, c'est très important d'avoir un comité de gens du milieu prêt à investir de leur temps afin de faire la meilleure analyse de chacun des parcs existants et de proposer un plan d'action pour chacun d'eux, soit en amélioration ou réfection, en plus des autres objectifs parallèles au développement des espaces verts (10 % min.) et des moyens de transport entre ceux-ci, etc. Les plans d'action seraient ensuite étudiés pour être appuyés par le CCU afin de s'assurer qu'une fois exécutés, ceux-ci n'auront pas de préjudice d'un quartier à l'autre, car on s'entend que c'est 27 parcs au total.

C'est un bon exercice de consultation qui permet aux citoyens de se sentir partie prenante des décisions et je vous encourage à continuer. Je considère que les commentaires par leur qualité, leur diversité et leur pertinence démontrent que les Parcs doivent être le reflet de notre fierté collective et de notre amour de notre milieu.
Beaucoup de suggestions sur les besoins de la population selon les groupes d'âge, l'aménagement des parcs, la participation citoyenne, les personnes à mobilité réduite, les saisons.
Très bien d'interpeller les citoyens.
J'ai beaucoup aimé l'interaction des discussions et les précisions sur les points que les gens discutaient.
Au contraire de ce qu'on peut parfois observer lors de ce type de consultation, l'écoute était manifeste et transparente.
Je croyais que la plateforme parlerait plus d'espaces verts ainsi que des parcs naturels et non seulement de parcs d'amusement.
Les idées sont bonnes !
Le temps passe vite...

4. Veuillez indiquer votre appréciation pour les éléments suivants :



5. Selon vous, quelles seraient les améliorations à apporter pour assurer un meilleur fonctionnement ?

AMÉLIORATIONS À APPORTER
Passer davantage de temps en sous-groupe ; changer régulièrement de sous-groupe afin de voir les différents points de vue.

Donner une part de la documentation à l'avance pour permettre une meilleure préparation (les 3 questions discutées ce soir auraient pu être mieux développées à l'avance par les participants, pour permettre des échanges plus « précis »).
Je crois vraiment que Zoom et la façon que vous avez opéré celui-ci et la facilité de son fonctionnement a permis à tous de pouvoir participer à cette rencontre virtuelle.
Parfait !
Améliorer la promotion de la démarche auprès du public, pour avoir un meilleur taux de participation.
Un peu plus de temps.
Il aurait été intéressant de présenter un bref portrait des parcs.
Avoir eu la présentation de l'état des lieux disponibles aussi en PDF pour qu'on puisse s'attarder aux diapos qui nous intéressaient plus... mais l'enjeu de confidentialité n'est pas évident ;-). Que chacun aurait pu, s'il l'avait voulu, écrire soi-même sur des Post-it sur le Miro. Plus d'idées auraient pu être collectées.
Nous sommes satisfaits du déroulement de la rencontre.
Activer la fonction « lever la main » dans l'application Zoom.
Améliorer la préparation des participants en fournissant par exemple des informations supplémentaires, cartes, etc.
Personnellement, je crois que la rencontre s'est très bien déroulée. Les interventions des participants étaient très intéressantes et l'animation était très bien.
Inclure des gens comme les conseillers ou conseillères de la Ville de Dolbeau-Mistassini ou même les conseillers/conseillères de la MRC Maria-Chapdelaine.
J'ai eu l'impression que les conseillers de la Ville n'ont pas eu le goût de s'impliquer dans un projet aussi important.
Rien à ajouter.
Le fonctionnement était adéquat.
Cela a bien été !
Sais pas.

## 6. Informations et commentaires supplémentaires de la part des participants

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES
Comment sera formé le comité s'il y a ? Qui décidera quelle personne, organisme en fera partie ?
Merci !
Dans les acteurs pour le Comité, assurément qu'AGIR on peut soutenir la Ville dans la démarche relativement aux espaces verts/forêt urbaine, ça peut se faire via le comité ou la mise en œuvre, selon les besoins. Belle initiative démocratique !
Les critères comme « l'hiver », « sécurité alimentaire », « multi-usagers » (âge, conditions/limitations physiques, loisirs/jeux libres/lecture/usage, autres, etc.), « multi-sports » (tennis, pétanque), « éducation », sont autant sinon plus intéressants et semblent promettre des gains plus appréciables pour les citoyens que ceux comme la socio-démographie ;-)

Déneiger la piste cyclable entre Dolbeau-Mistassini aiderait grandement la population à profiter des installations de la Pointe-des-Pères l'hiver... Il y a beaucoup de marcheurs/coueurs qui traversent les 2 villes par la piste cyclable durant le printemps/été/automne... ça serait très pratique de pouvoir faire la même chose l'hiver sans utiliser la voiture !

De petits espaces verts avec bancs publics un peu partout. Obliger les commerces à fleurir leur espace de pelouse et à planter des arbres. Pour l'hiver, réaménager l'anneau de glace à la chapelle de la Pointe-des-Pères et parce que les pistes de ski de fond à Do-Mi-Ski sont difficiles pour plusieurs et les enfants, aménager une piste de ski de fond d'un pont à l'autre, en terrain plat à la Pointe-des-Pères. Cela en ferait un lieu animé en hiver comme on retrouve dans plusieurs villes. Cela ne nuirait pas au centre de ski.

# ANNEXE 5

## GRILLE D'AIDE À L'ÉVALUATION ET À LA PRIORISATION & FICHE D'INVENTAIRE

GRILLE D'AIDE À L'ÉVALUATION ET À LA PRIORISATION								
		Mauvais	Réfection	court				
		Bon	Entretien	moyen				
		Excellent	Remplacement	long				
			Mise aux normes	terme				
			Réaménagement					
			Aménagement					
Parcs et espaces verts	États des installations et équipements			Intervention	Phasage			
Nom et type de parc	Équipement	M	B		E	C	M	L
	sentier							
	poubelle							
	éclairage							
	bancs							
	modules de jeux							
	piste de course							
	végétation							
	clôture							
	accès / entrée							
	pavillon de service							
	fontaine à boire							
	case de stationnement							
	Appréciation globale :							
<b>Commentaires :</b> (exemple: localisé dans un secteur dense et compact avec une proportion importante de personnes âgées. Parc excentré, plus ou moins bien intégré à la trame urbaine).								
	sentier							
	poubelle							
	éclairage							
	bancs							
	modules de jeux							
	piste de course							
	végétation							
	clôture							
	accès / entrée							
	pavillon de service							
	fontaine à boire							
	case de stationnement							
	Appréciation globale :							
<b>Commentaires :</b> (exemple: parc appelé à être jumelé avec un type de voisinage pour compenser le démentèlement du parc de voisinage ... Accès principal à privilégier du côté .... Lien cyclable à prévoir via la rue ... ).								

Fiche d'inventaire en fonction de critères d'évaluation qualitative	
<b>Typologie</b>	Le parc fait-il partie d'une forme urbaine planifiée ?
	S'agit-il d'une insertion dans la trame urbaine ou d'un espace de voirie résiduel ?
	Est-il présent pour mettre en valeur un milieu, un attrait naturel ou patrimonial ?
	OU a-t-il été créé pour répondre à des besoins sans rapport avec l'attrait du site ?
<b>Intégration au contexte</b>	A-t-il un caractère urbain aménagé ou naturel (topographie et végétation originale) ?
	Le parc semble-t-il répondre au besoin du secteur ?
	Sa forme est-elle intégrée à la trame urbaine ?
	Des liens devraient-ils être créés avec des éléments particuliers du contexte (parcs ou sites d'intérêt, piste cyclable, bâtiments publics, etc.)
<b>Accès au parc de l'extérieur</b>	Le parc est-il facile d'accès pour les différents usagers (piétons, cyclistes, fauteuils roulants, etc.) ?
	Y a-t-il une bonne connectivité avec la trame de rue du secteur ?
	Les entrées sont-elles bien visibles et mises en valeur ?
<b>Organisation spatiale</b>	Les activités et sous-espaces sont-ils bien répartis, liés ou séparés ?
	Le parc est-il structuré ou "disparate" ?
	Les fonctions et vocations des espaces sont-elles claires ?
	Les sous-espaces sont-ils bien définis ?
	Y a-t-il des espaces négligés ou sous-exploités ?
<b>Circulation interne</b>	Y a-t-il suffisamment d'espaces libres ou de détente ?
	Y a-t-il des problèmes de liaison entre les sous-espaces du parc ?
	Y a-t-il des sentiers spontanés ou de la végétation piétinée par les usagers ?
	Le tracé des sentiers semble-t-il répondre aux besoins et aux usages du parc ?
<b>Végétation</b>	La quantité, la qualité et la diversité de la végétation semblent-elles convenables ?
	Les plantations sont-elles structurées ou disparates ?
	Le parc montre-t-il une bonne qualité générale du concept de plantation ?
	Le parc inclut-il des zones d'ombre incitant au repos et à la détente ?
<b>Sécurité personnelle des usagers</b>	La plantation participe-t-elle bien au concept d'ensemble ? Met-elle en valeur le parc ?
	Sembler-t-il y avoir des coins sombres ?
	Y a-t-il des barrières visuelles créant des coins manquant de visibilité ?
	Y a-t-il des secteurs sans issue ?
<b>État général des lieux et équipements</b>	Y a-t-il des traces d'activités illicites ou indésirables ?
	Équipements manquant d'entretien ?
	Équipements vandalisés ? Graffitis ?
	Équipements désuets ?
	État des surfaces sportives ?
<b>Autres problématiques</b>	Le mobilier, la signalisation et les équipements sont-ils standardisés ?
	Le parc semble-t-il avoir un concept d'ensemble ou une vocation claire ?
	Son aménagement ou sa vocation répondent-ils bien à son contexte ou ses potentiels ?
	Sembler-t-il sur-utilisé ou sous-utilisé ?
<b>Remarques générales</b>	La vocation du parc est-elle toujours en adéquation avec l'évolution du secteur où il se trouve (clientèle, usages à proximité, etc.) ?
	Caractère général, ambiance, etc.
	Valeur patrimoniale ou paysagère particulière ? Éléments d'intérêt significatifs ?
	Particularités liées au parc, convivialité, contribution à l'identité paysagère ?
	Présence d'éléments avec un potentiel inexploité ?
	Contribution au quartier sur le plan de la qualité de vie et de l'image du milieu de vie ?